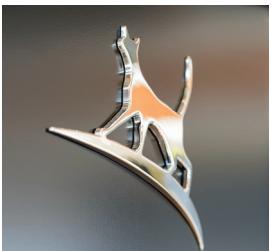




Rapport Financier & DPEF 2024/25



Sommaire

Commentaire du Président Directeur Général
Chiffres clés 2024/25

Rapport de gestion intégrant la DPEF du Groupe au 31 mars 2025

Déclaration de Performance Extra-Financière

- Présentation du Groupe Poujoulat
- Performance Extra-Financière

Rapport de gestion du Groupe Poujoulat

Rapport de gestion de Poujoulat SA

Rapport sur le gouvernement de l'entreprise

Résultats financiers au cours des 5 derniers exercices

Comptes consolidés du Groupe Poujoulat au 31 mars 2025

Compte de résultat consolidé

État de la situation financière consolidée

Tableau des flux de trésorerie

Tableau de variation des capitaux propres

Notes annexes aux états financiers consolidés

Comptes annuels de Poujoulat SA au 31 mars 2025

Compte de résultat

Bilan

Annexe des comptes annuels

Tableau des filiales et participations

Rapport de l'OTI (Organisme Tiers Indépendant)

Rapport relatif à la vérification des informations sociales, environnementales et sociétales figurant dans le rapport de gestion

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées

Texte des résolutions

soumises à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 12 septembre 2025

03
04

07
08
18
36
40
45
47

49
50
51
52
52

66
67
68
75

77

80
82
84

86



Commentaire du Président-Directeur Général

“ Le Groupe dispose d'atouts uniques pour rebondir rapidement et profiter de toutes les opportunités à venir. ”

Frédéric Coirier, PDG du Groupe Poujoulat

Au cours du dernier exercice, le Groupe Poujoulat a démontré une nouvelle fois sa capacité de résilience en réalisant un chiffre d'affaires quasiment stable malgré un contexte difficile. Outre une très forte baisse du prix du granulés de bois, le marché de la construction s'est notablement contracté et les ventes d'appareils de chauffage, toutes technologies confondues, ont baissé de près de 15 % en Europe en 2024. Par ailleurs, l'instabilité politique et économique a provoqué beaucoup d'attentisme chez les consommateurs et les investisseurs. Les niveaux de stock ont également baissé chez les clients.

Durant cette période, le Groupe Poujoulat a concrétisé de nouveaux investissements, innover et réaliser des acquisitions. Ces dernières permettent de diversifier son activité tant en termes géographiques (CONVESA, 3^e producteur de conduits de cheminée en Espagne) que de métiers (Novacité dans l'aménagement urbain). Les transformations digitales et environnementales sont également à l'œuvre.

Même si la rentabilité financière s'inscrit en forte baisse, le maintien d'une discipline économique rigoureuse a permis de préserver le cashflow. Ainsi, notre situation financière demeure solide. Avec un outil industriel modernisé et capacitaire, des gammes de produits attractives et performantes et des marques reconnues, le Groupe dispose d'atouts uniques pour rebondir rapidement et profiter de toutes les opportunités à venir.



Message
du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Rapports
OTI et CAC

Texte des
résolutions



Chiffres clés financiers 2024/2025

INDICATEURS FINANCIERS

-1 %
de chiffre d'affaires

24,1 M€
d'EBITDA

1,8 M€
Résultat net

14,4 M€
de capacité
d'autofinancement

52,2 %
Ratio d'endettement
moyen-long terme /
fonds propres

0,12 €
Dividende par action

Dans un contexte défavorable, le Groupe Poujoulat a fait preuve d'une grande résilience en maintenant un chiffre d'affaires quasi stable, grâce à la diversification de ses activités, la qualité de ses produits et la notoriété de ses marques. Des acquisitions ont été réalisées pour accroître la couverture européenne et offrir de nouveaux services aux clients.

Plusieurs facteurs expliquent la baisse des résultats financiers : d'une part la moindre activité des conduits de cheminée et, d'autre part, la très forte baisse du prix du granulé de bois. Les stocks acquis à prix élevés en 2023 ont été intégralement écoulés.

Le bilan reste solide avec des fonds propres représentant près de 2 fois l'endettement moyen long termes. Par ailleurs le Groupe a réduit sensiblement ses stocks.

Message
du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

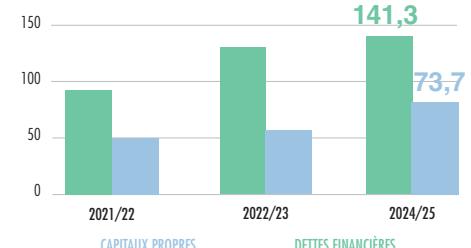
Rapports
OTI et CAC

Texte des
résolutions

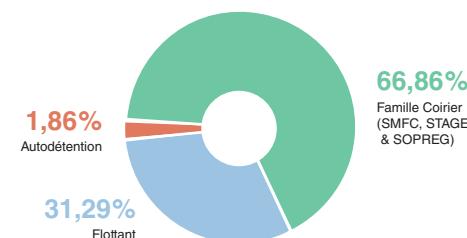
Variations du CA consolidé
en millions d'euros



Capitaux propres et dettes financières > 1 an
en millions d'euros



Répartition du capital Poujoulat SA





Chiffres clés RSE 2024/2025

INDICATEURS DE DURABILITÉ

Part d'ENR dans la chaleur consommée

44 %

Nombre d'heures de formation

23 134

Part du sponsoring local

65,7 %

Pourcentage de déchets recyclés

87 %

Part de femmes dans le Groupe

23,12 %

Demandes de mise en relation avec un installateur

5 662

Le Groupe Poujoulat, en tant que leader, se doit d'être responsable vis-à-vis de ses parties prenantes (collaborateurs, partenaires, clients et plus généralement la société). C'est pourquoi en France et en Europe, le Groupe se mobilise autour d'une raison d'être qui est de construire ensemble la performance énergétique et environnementale de demain, dans le respect des hommes et des ressources. Celle-ci se concrétise au travers du projet Relations Positives qui s'organise autour de quatre piliers et onze engagements.

Cette année encore, la démarche engagée pour réduire notre impact environnemental s'est poursuivie et désormais, 44% de la chaleur consommée au sein du Groupe est issue d'énergie renouvelable. On se fixe d'atteindre les 50% d'ici 2028. Notre ancrage territorial se renforce avec des soutiens locaux de plus en plus important. Enfin, notre relation à l'humain se réalise au travers de la sécurisation et de la formation des collaborateurs.

Message du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Rapports OTI et CAC

Texte des résolutions



Rapport de gestion intégrant la DPEF du Groupe Poujoulat au 31 mars 2025

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux statuts et à la loi sur les sociétés commerciales, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle a été réunie afin de :

- présenter le compte-rendu de la gestion du Groupe et de la société Poujoulat SA au cours de l'exercice 2024/2025 ;
- soumettre à approbation les comptes annuels et consolidés de la société Poujoulat SA.

Les informations consolidées en matière de durabilité présentées ci-après, en application des articles L.225-102-1 et R.225-105 du Code de commerce, constituent la Déclaration consolidée de Performance Extra-Financière (DPEF) de Poujoulat SA, Société mère du Groupe Poujoulat. Il est rappelé que le Groupe est tenu de publier une DPEF dans son rapport de gestion car son chiffre d'affaires est supérieur à 100 millions d'euros et son effectif dépasse 500 personnes. Les informations communiquées ont fait l'objet d'un avis de conformité et de sincérité par un Organisme Tiers Indépendant (OTI), annexé au présent rapport. La DPEF couvre le même périmètre de consolidation que celui utilisé pour les états financiers hors sociétés mises en équivalence.

Message
du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Rapports
OTI et CAC

Texte des
résolutions



Message
du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Rapports
OTI et CAC

Texte des
résolutions

Déclaration de Performance Extra-Financière

Présentation du Groupe Poujoulat	08
Performance Extra-Financière	
Pilier social	18
Pilier environnemental	25
Pilier sociétal	29
Pilier Transversal	34



Présentation du Groupe

Notre histoire

En 1950, naît l'entreprise Poujoulat, à Niort. Après la reprise de la société par Yves Coirier en 1975, le Groupe n'a eu de cesse d'innover et de se transformer. Les femmes et les hommes qui composent le Groupe sont les forces des marques engagées, responsables et audacieuses.

Afin de répondre aux enjeux d'un futur largement décarboné, le Groupe Poujoulat a créé le Projet RSE « Relations Positives » qui s'inscrit dans sa stratégie de transition équilibrée au bénéfice de la transition énergétique.

1950 à 1990 LES DÉBUTS PROMETTEURS

1950
Création de Poujoulat

1975
Reprise par Yves Coirier

1976
Création de la première sortie de toit métallique et conduit isolé.

1977
POUJOUAT + DE 100.000 CONDUITS INSTALLEZ !
Une sortie de toit polyvalente
... et un conduit à combus.

1978
CONDUIT KITINOX : IL BRANCHE TOUS LES FOYERS !

1986
Poujoulat, leader français du conduit de cheminée métallique

1988
Introduction à la Bourse de Nantes

1989
Premier pas à l'international avec l'acquisition de Poujoulat Hollande

Message du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

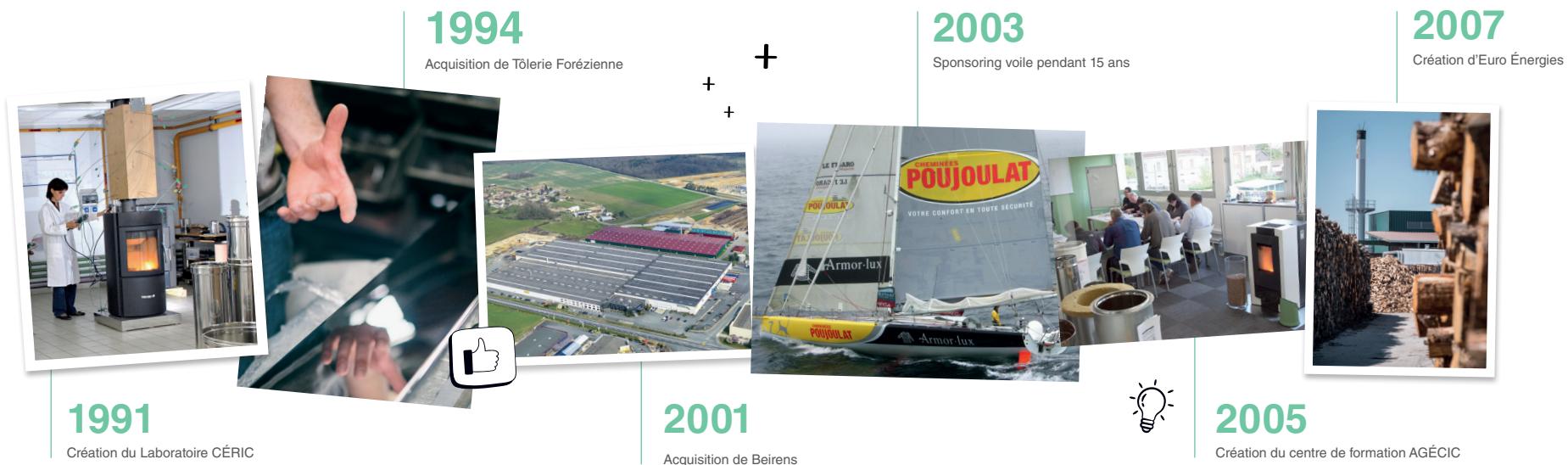
Rapports OTI et CAC

Texte des résolutions



1990 à 2010

DEVENIR LEADER EUROPÉEN



Message
du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Rapports
OTI et CAC

Texte des
résolutions

2012

Lancement du plan de décarbonation
du Groupe

2021

Lancement Outsteel

2025

Le Groupe Poujoulat
célèbre ses 75 ans

2011

Acquisition de MCC21

2020

Lancement de BF70

2024

Création de Vitalome



La gouvernance du Groupe

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION AUDACIEUX

Le Conseil d'administration détermine les orientations stratégiques du Groupe Poujoulat et veille à leur mise en œuvre conformément à l'intérêt social de la société, en prenant en considération les enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux de son activité. Il contrôle la gestion tant sur les

aspects financiers qu'extra-financiers et veille à la qualité des informations fournies aux actionnaires et aux marchés financiers.

Composition du Conseil d'administration au 31 mars 2025 :



Jean-François Bénot

Administrateur



Florence Coirier

Administratrice



Frédéric Coirier

Président



Hedwige De Penfentenyo

Administratrice



Brigitte Coirier

Administratrice

60 %
de femmes

4
réunions
du Conseil
d'administration

100 %
d'assiduité

UN COMITÉ EXÉCUTIF ENGAGÉ



David Plazanet

Directeur administratif et financier
DG délégué



Christophe Ordureau

Directeur industriel
DG délégué



Frédéric Coirier

Directeur général



Gildas Léauté

Directeur commercial
DG délégué



Stéphane Thomas

Innovation et Développement
Directeur Vitalome

Le COMité EXécutif (COMEX), sous la responsabilité du Président-Directeur Général, constitue l'instance de direction du Groupe. Il met en œuvre les orienta-

tions stratégiques et autorise les investissements correspondants. Le COMEX se réunit aussi souvent que nécessaire et en règle générale sur un rythme bimensuel.

UN COMITÉ DE DIRECTION ET UNE DIRECTION DES FILIALES MOBILISÉS

24
membres au sein
du CoDir élargi

16,7 %
de femmes

9
nationalités
représentées

Le Groupe Poujoulat est doté de :

- 1 comité de direction de 10 directeurs pour Poujoulat SA ;
- 14 directeurs de filiales.

Ils accompagnent le COMEX dans le déploiement des projets et gèrent les sites. Une fois par an, un séminaire est organisé pour faire vivre l'intelligence collective. À cela s'ajoutent de très nombreuses réunions régulières organisées en fonction des spécificités métiers.

Message du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Rapports OTI et CAC

Texte des résolutions

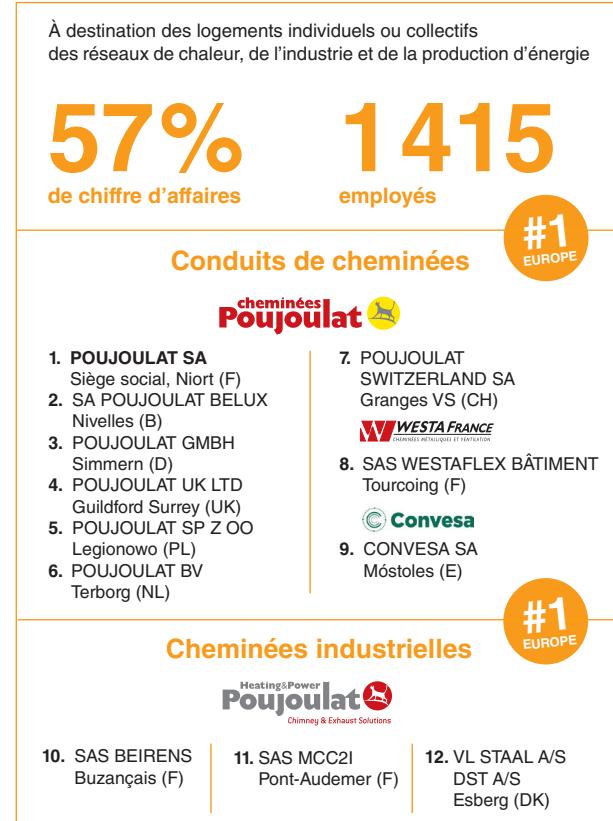


La carte d'identité du Groupe

Le Groupe Poujoulat est structuré autour de deux branches d'activité (chiffres au 31 mars 2025).

La part relative des activités ainsi que les structures juridiques qui les composent sont rappelées dans le diagramme ci-après :

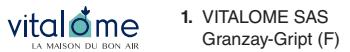
ACTIVITÉS MÉTAL



Design & innovation



Ventilation



ACTIVITÉS BOIS



PARTENAIRE STRATÉGIQUE



- Laboratoire CERIC Saint-Symphorien (F)

Nos produits sont certifiés par le Laboratoire CERIC (6 000 essais produits par an), garantissant une fiabilité supérieure à la réglementation en vigueur. C'est l'assurance de s'équiper de produits de qualité, performants et sécurisés. L'indépendance et la rigueur du CERIC sont garanties par son accréditation COFRAC.



- AGÉCIC Formation Granzay-Gript (F)

L'AGÉCIC est un des premiers organismes de formation français spécialisé en installations de combustion, énergies renouvelables et efficacité énergétique. Certifié Qualiopi, l'AGÉCIC collabore avec plusieurs universités et centres de recherche pour développer son expertise.



Message du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Rapports OTI et CAC

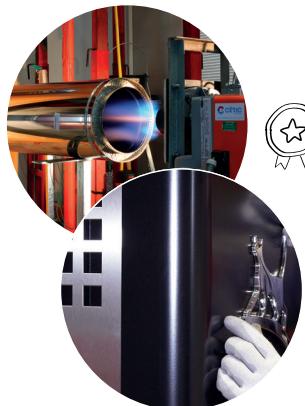
Texte des résolutions



Des transitions à accompagner...

Dans un monde en profonde mutation, marqué par des transitions écologiques, humaines, sociétales et énergétiques, les entreprises se doivent de repenser leur rôle et leur impact. Ces évolutions, loin d'être des contraintes, sont autant d'opportunités pour réaffirmer nos engagements et nos valeurs.

Le Groupe Poujoulat privilégie une vision de long terme qui se traduit par sa raison d'être « Construisons ensemble la performance énergétique et environnementale de demain. ». Ainsi, pour développer ses activités, quatre engagements ont été retenus :



DES PRODUITS EXEMPLAIRES

- Concevoir et développer durablement
- Livrer des produits de haute qualité
- Améliorer le pouvoir d'achat des utilisateurs grâce à l'efficacité énergétique
- Sourcer de façon exemplaire les matières premières nécessaires à la fabrication
- Tester de façon rigoureuse les performances des produits et valider celles-ci in situ



DES ENTREPRISES ENGAGÉES

- S'ancrer durablement dans les territoires
- Investir dans les outils de production performants pour pérenniser les activités locales
- Recourir aux énergies renouvelables et décarbonées pour chauffer et éclairer nos usines et bureaux
- Soutenir les initiatives sportives, culturelles et éducatives



L'INVESTISSEMENT HUMAIN

- Promouvoir la mobilité en interne dès que faire se peut
- Encourager la formation des équipes et notamment en vue d'améliorer la sécurité au travail
- Développer des outils éducatifs comme l'école interne
- Promouvoir et développer l'apprentissage
- Améliorer les conditions de travail



LA TRANSFORMATION DIGITALE

- Apporter davantage de services aux clients
- Gagner en productivité
- Améliorer le service après-vente pour qu'il soit plus performant et plus diligent

Message du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Rapports OTI et CAC

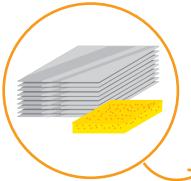
Texte des résolutions



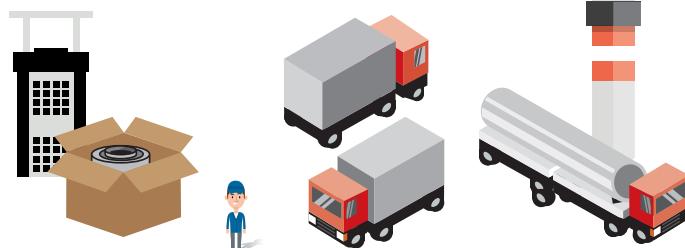
... Grâce à notre modèle d'affaires

CONDUITS DE CHEMINÉE, CHEMINÉES INDUSTRIELLES, DESIGN ET VENTILATION

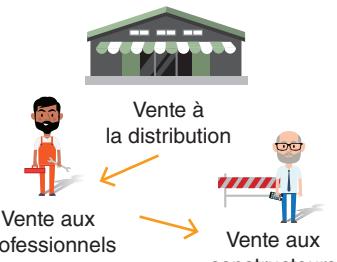
1 Conception et fabrication



2 Logistique et livraison



Conduits de cheminée, design et ventilation



Cheminées industrielles



BOIS ÉNERGIES



Exploitation
forestière

1 Production



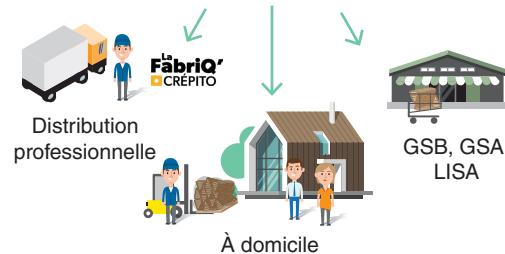
Bois-Factory
Bois sec

Scieries
Pellets

Euro Énergies



2 Logistique et livraison



Message
du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Rapports
OTI et CAC

Texte des
résolutions



Notre démarche de développement durable

Nos marchés connaissent une mutation rapide et la société s'oriente vers des modes de consommation plus durables et responsables. Satisfaire nos clients est notre priorité : cet objectif doit nous permettre de structurer nos actions et de développer une démarche d'amélioration continue. Cet objectif doit également nous amener à améliorer notre rentabilité tout en diminuant notre empreinte environnementale.

Notre ambition, à horizon 2028, doit nous permettre :

- d'améliorer la qualité de nos prestations et de nos produits en implémentant une analyse de leur cycle de vie ;
- de faire progresser notre performance opérationnelle et environnementale ;
- de structurer et digitaliser nos process pour être plus efficaces et agiles ;
- d'améliorer la qualité de vie au travail.

Nos objectifs « sécurité » à horizon 2028 sont :

- de réduire les accidents du travail chaque année (tant en nombre qu'en gravité) et de développer une culture de sécurité, de prévention et de responsabilité dans toute l'entreprise ;
- de mieux sécuriser les situations de travail et de prévenir les maladies professionnelles, d'améliorer la conception et l'ergonomie des postes de travail et de renforcer la formation ;
- de mettre en place un système de management qualité / sécurité / environnement pour permettre la conformité permanente à la réglementation ;
- de structurer un système d'amélioration continue pour toujours satisfaire ces exigences.

Nos objectifs « environnement » pour 2028 sont :

- de dépasser 50 % d'énergie d'origine renouvelable consommée par le Groupe ;
- de développer des produits à la fois efficents, durables et recyclables s'inscrivant dans la réglementation « responsabilité élargie du producteur » filière bâtiment ;
- de renforcer la valorisation des déchets (> 90 %) ;
- de diminuer l'empreinte environnementale de l'entreprise, notamment en maîtrisant les consommations d'énergie, d'eau et les émissions de gaz à effet de serre, tout en développant la production d'énergies renouvelables pour l'électricité, le chauffage voire le gaz de process ;
- de conduire le projet « décarbonation transport » ;
- d'assurer la meilleure prévention vis-à-vis de toute sorte de pollution ;
- de mettre en place un système de management qualité/sécurité/ environnement pour permettre la conformité permanente à la réglementation ;
- de structurer un système d'amélioration continue pour toujours satisfaire ces exigences.



Message
du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Rapports
OTI et CAC

Texte des
résolutions



Une démarche structurée et transversale

Afin de structurer la démarche et de couvrir toutes les dimensions de la RSE, le Groupe s'est appuyé sur la norme internationale ISO 26 000 et l'article R.225-105 du Code de commerce. Ce référentiel a permis de donner un cadre de référence et une cohérence globale aux différentes actions menées au sein de l'entreprise dans les domaines sociaux, sociétaux, environnementaux et économiques.

Gouvernance de la RSE

L'animation de la démarche RSE pour l'ensemble des activités et la consolidation des indicateurs sont assurées par la Directrice des Affaires publiques et Réglementaires du Groupe Poujoulat, directement rattachée au Président-Directeur général.

Cartographie initiale des risques et mise à jour

Le Groupe s'est appuyé sur l'article R.225-105 du Code du commerce pour procéder à une analyse de risque qui a consisté à une évaluation des enjeux clés. L'objectif était de définir une stratégie RSE cohérente avec la stratégie d'affaires à long terme et les attentes des parties prenantes. Après des entretiens, 35 principaux risques et opportunités répartis sur les 3 piliers (social, environnemental et sociétal) ont été analysés ; le 36^e risque portant sur la gouvernance et l'éthique des affaires. La cartographie initiale a été révisée en début d'année 2022 pour aboutir à la classification des risques selon deux catégories : « risques bruts » et « risques nets ».

Statut	Nombre de risques en brut	Nombre de risques en net
Majeur	17	0
Fort	8	5
Modéré	9	21
Faible	2	10
TOTAL	36	36

Après identification des mesures de maîtrise, aucun enjeu n'apparaît « en risque net » comme majeur et/ou critique. L'évaluation et les résultats finaux ont ensuite été présentés et validés par la Direction Générale, aboutissant à la définition des thèmes RSE à suivre en priorité. Les principaux risques associés aux enjeux de la DPEF sont les suivants :

CATÉGORIE	ENJEUX ISO 26 000	DESCRIPTION	ENJEUX DE LA DPEF
Social	Santé et la sécurité des salariés	Risque de ne pas fournir un environnement de travail sûr et de causer un préjudice aux employés avec des conséquences immédiates ou futures sur la santé	Améliorer la sécurité au travail et développer le bien-être au travail
	Développer le capital humain	Opportunité d'être dans la capacité d'attirer, intégrer et/ou retenir les bons profils et les compétences requises, affectant positivement la mise en œuvre de la stratégie de l'entreprise et sa capacité à atteindre ses objectifs, dans un contexte concurrentiel.	Développer les compétences et savoir-faire
Environnemental	Prévention de la pollution	Risque de produire des biens et services non-durables émettant des déchets en quantité, ayant un impact sur l'environnement et la santé. Risque également d'un manque d'optimisation des coûts de production.	Réduire l'impact environnemental lié aux déchets
	Utilisation durable des ressources	Risque de surconsommation énergétique ayant un impact sur l'environnement et sur les réseaux d'approvisionnement.	Améliorer la performance énergétique
	Changement climatique / empreinte carbone	Le changement climatique comporte de nombreux risques relatifs aux infrastructures du Groupe, à la chaîne d'approvisionnement, ou encore à la ressource. Par ailleurs, l'impact financier et les répercussions directes ou indirectes sur la santé sont également croissants.	Réduire l'empreinte carbone
Sociétal	Implication auprès des communautés	Opportunité de dimensionner et cibler les sponsoring et mécénats pour favoriser l'accompagnement local et faire émerger des solutions pérennes, promouvoir des savoir-faire et expertise, rendre la culture accessible et valoriser le patrimoine.	Développer les valeurs de l'entreprise au travers du sponsoring sportif et du mécénat culturel et humanitaire
	Pratiques loyales en matière de commercialisation, d'informations et de contrats	Opportunité de promouvoir les engagements de la marque Cheminées Poujoulat orientée vers le consommateur	Développer la démarche consumériste
	Promotion de la RSE dans la chaîne de valeur	Risque d'accroître les coûts mais opportunité de limiter l'empreinte environnementale via les achats responsables	Développer les achats responsables incluant l'approvisionnement en bois
Transversal	Promotion de la RSE dans la chaîne de valeur	Opportunité d'apporter des solutions et services orientés clients et d'améliorer l'image des marques du Groupe	Digitaliser les services aux clients en interne et en externe

Message du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Rapports OTI et CAC

Texte des résolutions



Une démarche structurée et transversale

Périmètre et collecte des données pour la DPEF

Le processus de collecte a été mis en place afin de garantir la cohérence et la fiabilité des données (qualitatives et quantitatives) sur les volets social, environnemental et sociétal. Cette méthodologie permet une analyse fine selon cinq critères : définition, périmètre, unité, mode de calcul et contributeurs concernés. La DPEF a été construite en capitalisant sur l'approche risque du groupe.

Périmètre temporel

Sauf exception, les données quantitatives et qualitatives portent sur la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025 correspondant à l'exercice comptable du Groupe Poujoulat. Les exceptions feront l'objet d'une mention explicite au sein du présent rapport.

Périmètre de consolidation

Les informations fournies portent sur la société elle-même ainsi que sur l'ensemble des filiales intégrées globalement dans le périmètre consolidé.

Le périmètre du taux de couverture exclut :

- POUR LE SEGMENT CONDUITS DE CHEMINÉE
 - la société SA Poujoulat Belgique qui a fusionné avec la société Poujoulat BeLux en cours d'exercice.
- POUR LE SEGMENT BOIS ÉNERGIE
 - Bois-Factory 58, structure créée mais qui n'est pas encore en activité ;
 - la Fibrerie 37 intégrée au Groupe en fin d'exercice ;
 - les sociétés BGDK et Lorraine Pellets car il s'agit de sociétés mises en équivalence.

Le périmètre de consolidation des indicateurs peut varier selon les informations considérées. Dans un souci de cohérence et afin de faciliter la lecture, le taux de couverture sera toujours exprimé au regard du chiffre d'affaires pour les 4 piliers.

Le taux de couverture des indicateurs clés par pilier est synthétisé comme suit :

PILIERS	ENJEUX	TAUX DE COUVERTURE PAR KPI PAR ENJEU	TAUX DE COUVERTURE PAR PILIER (moyenne)	TAUX GLOBAL DE COUVERTURE
Social	Améliorer la sécurité au travail et développer le bien-être au travail	95,4 %	95,4 %	78,6 %
	Développer les compétences et savoir-faire	95,4 %		
Environnemental	Améliorer la performance énergétique	95,0 %	72,0 %	68,3 %
	Réduire l'empreinte carbone	29,5 %		
Sociétal	Réduire l'impact environnemental lié aux déchets	91,4 %	100 %	100 %
	Développer les valeurs de l'entreprise au travers du sponsoring sportif et du mécénat culturel et humanitaire	100 %		
	Développer la démarche consumériste	26,5 %		
Transversal	Développer des achats responsables incluant l'approvisionnement en bois	46,7 % (charte métal) 100 % (bois)	Pas de KPI	Pas de KPI
	Digitaliser les services aux clients en interne et en externe	Pas de KPI		

Message du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Rapports OTI et CAC

Texte des résolutions



Les enjeux **Relations positives** du Projet RSE

Le Groupe Poujoulat décline son engagement au travers d'un projet RSE « Relations Positives » qui se fonde sur les résultats de la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF).

L'exercice initial avait permis de déterminer huit enjeux pertinents choisis parmi quatre piliers (environnemental, sociétal, social et transversal). Comme indiqué à l'époque, le Groupe Poujoulat a souhaité intégrer trois enjeux nouveaux. Comme l'année dernière, il ne nous est pas apparu pertinent, au regard de l'activité du Groupe, de reporter les données sur les enjeux suivants :

- le gaspillage alimentaire, la précarité alimentaire, l'alimentation responsable, équitable et durable ;
- le bien-être animal ;
- la consommation de matière première qui sera inclus dans l'enjeu environnemental lié à l'empreinte carbone et suivi au travers du taux de rebut.

Au titre de la loi 2023-703 du 1^{er} août 2023, les entreprises doivent présenter les actions visant à promouvoir le lien Nation-Armée et à soutenir l'engagement dans les réserves. Plusieurs collaborateurs du Groupe Poujoulat bénéficient d'aménagement en tant que réservistes de gendarmerie et de la police national ou en tant que sapeurs-pompiers volontaires. À ce stade, ce thème ne sera également pas reporté plus précisément, faisant l'objet d'une réflexion Groupe.



Message du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Rapports OTI et CAC

Texte des résolutions



La Performance Extra-Financière

Message
du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Rapports
OTI et CAC

Texte des
résolutions

PILIER SOCIAL

ENJEU Améliorer la sécurité au travail et développer le bien-être au travail

Le bien-être au travail de l'ensemble des collaborateurs du Groupe Poujoulat est un enjeu majeur dans le cadre de la responsabilité sociale de l'entreprise. L'humain tient une place prépondérante dans la vision de long terme et de progrès que porte le Groupe. L'ambition de Poujoulat est donc tout naturellement d'améliorer la santé et la sécurité au travail pour l'ensemble de ses collaborateurs et ceci tout au long de leur carrière professionnelle.

Indicateurs clés (KPI)

Pour mesurer l'amélioration de la sécurité au travail de manière globale et comparable, le Groupe suit deux indicateurs clé de performance : **le taux de fréquence (TF)** et **le taux de gravité (TG)**

TF = Nbre d'accidents avec arrêts x 10⁶/ Nbre d'heures travaillées
TG = Nbre de jours d'arrêt de travail suite à un accident x 10³ / Nbre d'heures travaillées

Taux de couverture de l'indicateur

95,4 %

Principales actions conduites dans l'année

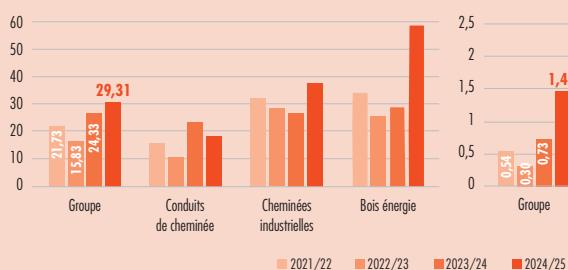
La politique du Groupe en matière de sécurité, santé et bien-être au travail repose sur plusieurs piliers :

- la sensibilisation et la formation de chaque collaborateur pour qu'il devienne acteur de sa sécurité notamment dès son intégration ;
- la prévention santé et sécurité avec notamment des séances d'ostéopathologie, de bien-être, sur site plusieurs fois par mois ou de yoga mais aussi l'amélioration des niveaux de qualité des équipements de protection ;
- les investissements continus pour sécuriser les tâches : machines plus ergonomiques et plus sécurisées ;
- un suivi et une analyse fine des accidents pour en tirer les leçons ;
- l'échange de bonnes pratiques au sein du Groupe.

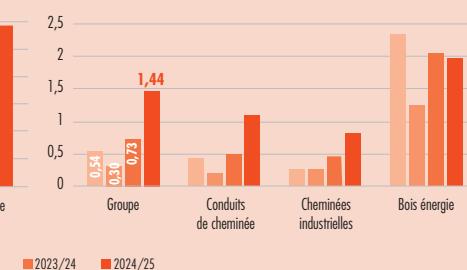
Résultats

Évolution sur les quatre dernières années :

Taux de fréquence



Taux de gravité



Commentaires et analyses

Malgré l'engagement du Groupe pour garantir la sécurité des collaborateurs, les indicateurs de fréquence et de gravité des accidents sont en hausse pour la deuxième année consécutive.

La durée moyenne des arrêts de travail connaît une augmentation marquée. Ce constat a été douloureusement renforcé par un accident grave.

Le Groupe a d'ores et déjà engagé une revue approfondie de ses pratiques en matière de sécurité et de santé au travail, avec pour objectif de réduire significativement les risques, mieux accompagner les collaborateurs accidentés, et réaffirmer l'exigence collective d'un environnement de travail sûr et durable.



Priorité à la sécurité !

La sécurité des collaborateurs reste au cœur des priorités du Groupe Poujoulat.

Chaque site met en œuvre des actions concrètes de prévention, adaptées à la réalité des métiers exercés sur le terrain.

Tous les sites de production renouvellent régulièrement les équipements de protection individuelle (EPI), y compris pour les visiteurs ou collaborateurs ponctuellement présents sur site. Des formations essentielles à la sécurisation des activités sont également dispensées, telles que les formations CACES, d'évacuation ou de premiers secours.



Visite de Poujoulat Sp z oo (P)

L'information en matière de sécurité s'adapte à la taille et à l'organisation de chaque site. Elle est diffusée par différents canaux : affichage, briefings réguliers sur les postes de travail, réunions de managers intégrant des points sécurité, ou encore fiches de sécurité spécifiques à certaines machines.

Le Groupe encourage par ailleurs ses filiales à collaborer avec l'ensemble des acteurs spécialisés en santé, sécurité et bien-être au travail. Sur l'exercice 2024-2025, plusieurs actions emblématiques illustrent cet engagement :

Prévenir le danger en amont

Le Groupe continue d'investir dans des équipements visant à sécuriser les opérations de production. Sur le site de Niort, des dispositifs ont été mis en place pour sécuriser le nettoyage de machines ou le changement d'outils. À Tourcoing, un « tour sécurité » réunit régulièrement le responsable sécurité, des membres du CSE et une cellule dédiée pour piloter les actions de prévention. Ce site mène également des contrôles inopinés pour prévenir les risques liés à l'alcoolémie. La méthode 5S (Supprimer l'inutile, situer les choses, scintiller, standardiser et suivre) se déploie chez Bois-Factory 70, ce qui réduit la réalisation de risques.

Adapter les formations aux risques spécifiques

Certains métiers comportent des risques particuliers. MCC21, spécialisée dans la maintenance de cheminées industrielles, forme ses équipes au secours sur cordes en milieu confiné. En 2024, cinq collaborateurs ont été formés à cette pratique. En Suisse, Poujoulat Switzerland dispense des formations au travail en hauteur, et les sites de Niort ou Poujoulat GmbH renforcent les mesures liées à la circulation interne.



Formation sur cordes en milieu confiné, MCC21 (F)

Renforcer les dispositifs d'information et de signalisation

Des instructions avec attestation de prise de connaissance sont mises en place pour les consignes jugées critiques, comme à Bois-Factory 36. À Niort, un système lumineux signale désormais la présence de personnes dans des salles à accès restreint, afin de faciliter leur évacuation en cas d'urgence.

Se préparer à l'urgence

La campagne d'équipement en défibrillateurs se poursuit sur l'ensemble des sites. En 2024, Poujoulat Pologne a installé ses premiers dispositifs automatiques.



À travers l'ensemble de ces actions, le Groupe réaffirme sa volonté de garantir un environnement de travail toujours plus sûr, structuré et attentif aux besoins de chacun.

Message du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Rapports OTI et CAC

Texte des résolutions



Un cadre de travail en constante amélioration

Chez Poujoulat, la qualité de vie au travail ne se limite pas à un principe : c'est un engagement concret, porté sur le terrain par l'ensemble des équipes. Le Groupe place les collaborateurs au centre de son action, en investissant durablement pour créer un environnement de travail sain, sûr et respectueux.

150 000 €
d'investissements
pour Breizh Bois

73 000 €
d'investissements
dans un système
adiabatique à Niort

Des investissements pour des bases solides

La qualité de vie au travail commence aussi par des infrastructures dignes et fonctionnelles. L'exemple de Breizh Bois, filiale récemment intégrée au Groupe, illustre parfaitement cet engagement : 150 000 € ont été investis pour doter le site de véritables bureaux, de vestiaires, de sanitaires séparés hommes/femmes, d'un espace chauffé et de l'eau potable. Le nouveau bâtiment, opérationnel au second semestre 2025, remplacera un local inadapté, apportant un confort de base essentiel aux équipes.

Le Groupe Poujoulat poursuit ses efforts pour réduire la pénibilité des tâches les plus physiques. Cela passe par l'automatisation de gestes répétitifs grâce à l'achat de machines sur l'ensemble des activités, ou par des équipements innovants comme les cribleurs pour le bois.



Cribleur Pezzolato pour le bois

Pour les travaux particulièrement exigeants - comme ceux de reconstruction de garnitures internes en briques réfractaires dans les cheminées en béton - l'utilisation d'exosquelettes soulage les épaules des opérateurs. À la verrerie de Gironcourt, où plus de 23 000 briques ont été posées manuellement (soit 94 tonnes), cet outil a fortement réduit les risques de troubles musculosquelettiques.

Travailler mieux, ensemble

Améliorer les conditions de travail, c'est d'abord savoir s'entourer des bons partenaires. C'est pourquoi le Groupe travaille étroitement avec les services de médecine du travail, et fait appel à des professionnels du bien-être, comme un ostéopathe et un réflexologue qui interviennent plusieurs fois par mois sur le site de Niort. En Allemagne, l'ensemble des salariés suivent volontairement des cours dispensés par la caisse d'assurance maladie, dans les locaux. Des formations sur la santé physique et mentale complètent le dispositif. Le programme TMS Pro, intégré sur plusieurs sites, permet également d'identifier les gestes à risques et de mettre en place des solutions concrètes pour les corriger.

Dans une logique de proximité, des campagnes de dépistage sont organisées au plus près des collaborateurs : à Niort, par exemple, des actions de prévention contre le diabète et le cancer de la peau ont été menées directement sur le lieu de travail, facilitant l'accès à ces dispositifs essentiels.

Alléger la pénibilité, sécuriser les gestes



Robot de soudage, Beieren (F)



Collaborateur MCC21 équipé d'exosquelette

Confort thermique et ergonomie au cœur des préoccupations

Face aux enjeux de chaleur dans les zones industrielles, Poujoulat a investi 73 000 € dans un système adiabatique sur le site de Niort, dans la zone Peinture Poudre 2. Ce dispositif permet de maintenir une température acceptable, même lors de fortes chaleurs. Une amélioration notable pour 5 à 6 salariés par équipe.

D'autres initiatives complètent cette dynamique : adaptation du mobilier avec des bureaux assis-debout pour limiter la sédentarité, mise en place de systèmes d'évacuation des gaz de soudage en Pologne, et renforcement de la protection auditive.

Un engagement global, des réponses locales. À travers des actions ciblées, parfois très techniques, et toujours humaines, le Groupe Poujoulat montre qu'investir dans le bien-être de ses équipes, c'est aussi investir dans la performance et la durabilité de l'entreprise.

Message
du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Rapports
OTI et CAC

Texte des
résolutions



Un environnement de travail équitable et ouvert à tous

Lutter contre toute forme de discrimination, promouvoir l'égalité femme/homme, sensibiliser à la lutte contre le harcèlement sont des engagements que le Groupe Poujoulat entend porter car ils correspondent à ses valeurs. Seuls le mérite et l'engagement doivent être à l'origine des promotions au sein de l'entreprise.

Si le Groupe n'a pas arrêté d'indicateur particulier sur le sujet, les actions sont nombreuses.

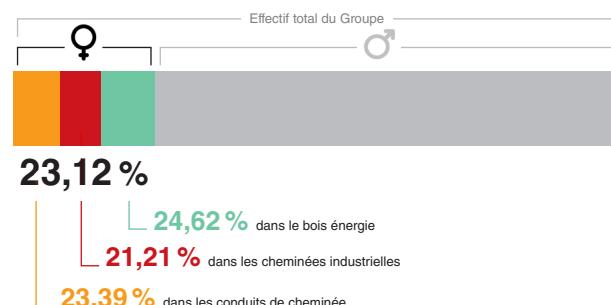
La politique RH du Groupe se décline au travers de :

- la sensibilisation des nouveaux managers à la non-discrimination, notamment au moment de l'embauche. Ce sont 109 managers qui ont été formés depuis 2021 aux questions de harcèlement à Niort ;
- des référents non-discrimination, membre du CSE et formés ;
- la formation de l'infirmière du travail pour multiplier les points de contact et la prise en charge ;
- d'un dispositif d'alerte interne en cas de constat d'une discrimination pour prendre les mesures nécessaires.

Égalité professionnelle : un engagement collectif

Le Groupe Poujoulat est convaincu que l'égalité femmes-hommes ne peut se construire que par une mobilisation concrète et collective. En janvier 2024, un nouvel accord d'entreprise sur l'égalité professionnelle a été signé chez Poujoulat SA, structuré autour de cinq leviers clés : la rémunération effective, le recrutement et la promotion, les qualifications professionnelles, la formation, et la sensibilisation des managers.

Aujourd'hui, les femmes représentent 23,12 % des effectifs du Groupe, avec une répartition assez homogène entre les activités :



Conformément à la réglementation, quatre sites du Groupe sont soumis à l'obligation de publier un index égalité femmes-hommes. Toutefois, l'index de Westaflex est incalculable cette année, en raison d'effectifs insuffisants sur certains critères.

Entité	Note	Détails	
Poujoulat SA	85	Écart rémunérations : 37 Écart taux promotions : 15 Hautes rémunérations : 0	Écart taux d'augmentations : 20 Retour congé maternité : NC
Westaflex	NC	Écart rémunérations : NC Retour congé maternité : NC	Écart taux d'augmentations : 25 Hautes rémunérations : 10
Tôlerie Forézienne	80	Écart rémunérations : 33 Retour congé maternité : NC	Écart taux d'augmentations : 35 Hautes rémunérations : 0
Beirens	87	Écart rémunérations : 39 Retour congé maternité : NC	Écart taux d'augmentations : 35 Hautes rémunérations : 0

Handicap : un engagement concret pour l'inclusion

Le Groupe Poujoulat agit en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap à travers une politique fondée sur la non-discrimination à l'embauche, l'adaptation des postes, et l'ajustement des conditions de travail pour permettre le maintien dans l'emploi.



DuoDay, un partage d'expérience entre des salariés du Groupe et des personnes en situation de handicap, Poujoulat SA (F)

À Niort, deux référents handicap accompagnent les collaborateurs dans leurs démarches, mènent des études de poste et coordonnent les aménagements nécessaires. En 2024, cela s'est concrétisé par la mise à disposition de deux tapis anti-fatigue et d'un casque de communication adapté.



Le Groupe Poujoulat avec des travailleurs des ESAT du territoire (F)

Plusieurs sites du Groupe collaborent avec Cap Emploi et des ESAT. Ainsi, à Niort, l'ESAT d'Aiffres aide à faire connaître les métiers du Groupe, notamment à travers des visites d'entreprise, stages et la participation à l'opération DuoDay. Tôlerie Forézienne travaille également avec l'ESAT de Bel Air, dont les équipes sont intégrées à la production pour le montage ou en atelier pour l'emballage de produits. Chez Westaflex, un contrat de mise à disposition concerne deux salariés en charge du ré-étiquetage et de l'emballage. Et l'engagement se poursuit à l'international : en Pologne, un salarié malvoyant bénéficie par exemple de lunettes-loupes adaptées.

Message du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Rapports OTI et CAC

Texte des résolutions



Un environnement de travail équitable et ouvert à tous

Dialogue social : un engagement constant et structurant

Le dialogue social reste un pilier essentiel de la politique RH du Groupe Poujoulat. Au cours de l'exercice, 99 réunions se sont tenues avec les représentants du personnel, témoignant d'un échange régulier, structuré et constructif.

Cette dynamique s'est concrétisée par la signature de 14 accords collectifs, couvrant des sujets majeurs tels que les négociations annuelles obligatoires (NAO), l'intéressement, les chèques-vacances et le budget des activités sociales et culturelles du CSE.

Afin de renforcer la qualité de ce dialogue, les élus du personnel au sein de la branche bois ont bénéficié de formations, leur permettant d'exercer pleinement leur mission de représentation et de porter efficacement la voix des salariés.

Chez Poujoulat, le dialogue social n'est pas une formalité : c'est une démarche vivante et partagée, au service du collectif et de la performance.

Agir concrètement contre toutes les formes de discrimination

Le Groupe Poujoulat s'engage activement à favoriser l'inclusion et la diversité, en soutenant toutes les formes d'engagement et en luttant contre les discriminations.

Nous valorisons l'implication citoyenne de nos collaborateurs : au moins huit salariés en France, en Suisse, en Allemagne et en Pologne sont engagés comme sapeurs-pompiers, gendarmes, membres de la protection civile ou en formation militaire. En complément, un mécénat de compétences est mis en place avec la Protection Civile des Deux-Sèvres (79).

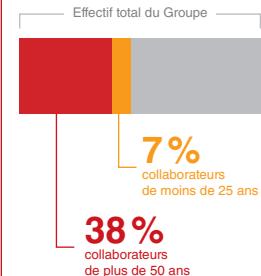
Sur le volet solidarité et réinsertion, plusieurs initiatives témoignent de notre volonté d'agir. Westaflex soutient la Fondation des Possibles pour l'inclusion de personnes éloignées de l'emploi. Tôlerie Forézienne collabore avec Emmaüs pour produire un produit éco-conçu, et Beirens a intégré une dizaine de salariés de l'usine Impériales Wheels, récemment fermée.

Enfin, l'intergénérationnel est une richesse que nous cultivons : plus de 7 % des salariés ont moins de 25 ans et plus de 38 % ont plus de 50 ans, preuve de notre engagement à favoriser l'emploi à tous les âges de la vie.

DIALOGUE SOCIAL

99
réunions tenues
avec les représentants
du personnels
en 2024/25

INTERGÉNÉRATION



Message
du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Rapports
OTI et CAC

Texte des
résolutions



PILIER SOCIAL

ENJEU Développer les compétences et les savoir-faire

La formation des collaboratrices et des collaborateurs est le moyen privilégié par le Groupe pour accroître les compétences et les savoir-faire. Pour incrémenter l'expertise de chacun, source d'épanouissement intellectuel et permettre le développement de la polyvalence, source de résilience pour l'entreprise, le Groupe ouvre la possibilité à tout salarié de se former dans le cadre d'une démarche cohérente avec ses fonctions ou en anticipation d'une évolution de ses tâches. Les formations peuvent être assurées inter-entreprises ou intra-entreprise par des formateurs internes ou externes.

Indicateurs clés (KPI)

Pour mesurer cet enjeu, l'indicateur choisi est :
le nombre total d'heures de formation sur le périmètre Groupe.

Cet indicateur est calculé sur une période de 12 mois consécutifs. Sur les 22 entreprises ayant répondu à cet indicateur, 13 ont retenu les données sur l'année civile, 7 sur l'année d'exercice. Les deux sites restant ont retenu 18 mois passant d'un suivi annuel à un suivi sur l'exercice.

Taux de couverture de l'indicateur

95,4 %

Principales actions conduites dans l'année

Les actions de formation se concentrent sur deux enjeux majeurs :

- la compétence métier et les problématiques d'hygiène/sécurité/ environnement ;
- le projet d'école de formation production initié chez Poujoulat est le projet structurant du Groupe pour permettre la transmission des savoir-faire entre les générations. L'École de Formation Production, certifiée QUALIOPI depuis 2022, s'est doté depuis 2023 d'un bâtiment dédié : le CAPP (Centre d'Acquisition et de Performance Poujoulat), composé d'une salle atelier pour les travaux pratiques ainsi que de deux salles équipées pour les formations théoriques.

Résultats

23 134 heures de formation dispensées

(vs. 22 086 heures l'année précédente)

ZOOM

Renforcer le lien École-Entreprise pour faire aimer l'industrie

Le Groupe Poujoulat s'engage activement pour renforcer les passerelles entre le monde de l'éducation et celui de l'industrie. Conscient que la découverte des métiers dès le plus jeune âge est essentielle pour susciter des vocations, le Groupe multiplie les initiatives à travers ses sites.



À Niort, des visites d'usine sont régulièrement organisées pour les établissements scolaires, permettant aux élèves de découvrir plus de 140 métiers au sein du Groupe : production, logistique, recherche, marketing, commerce... Une diversité souvent méconnue, qui permet de changer le regard sur l'industrie et ses opportunités.

Dans le même esprit, Beirens, filiale du Groupe, s'implique dans un groupe de travail régional piloté par l'Éducation nationale, visant à développer les relations industrie-école. L'un des chantiers en cours : repenser le contenu des stages de 3^e pour les rendre plus immersifs, concrets et inspirants.

À travers ces actions, le Groupe Poujoulat affirme sa volonté de transmettre la passion de l'industrie et de participer activement à la formation des talents de demain.

Message du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Rapports OTI et CAC

Texte des résolutions



Investir dans les compétences pour construire l'avenir

Au sein du Groupe Poujoulat, la formation est bien plus qu'une obligation réglementaire : c'est une conviction.

Conviction que le développement des compétences est un levier essentiel de performance collective, d'épanouissement individuel et d'adaptation aux transitions à venir.

Une dynamique de formation ancrée dans le quotidien

Aujourd'hui, plus de 75 % des filiales du Groupe s'organisent autour d'un plan de formation structuré, prioritairement axé sur la sécurité et les savoir-faire métiers.

L'ambition est claire : atteindre 100 % de salariés formés aux obligations réglementaires, (CACES, sécurité, habilitations électriques...) sur tous les sites.

Mais l'engagement va plus loin. À Niort, par exemple, un cycle de formation volontaire sur six ans a été mis en place, avec une vision à long terme du développement professionnel. D'autres entités souhaitent que 100 % de leurs collaborateurs bénéficient d'au moins une formation d'ici deux ans, intégrant ainsi la formation dans le rythme naturel de la vie professionnelle.



Groupe « CQP AEAPI », Poujoulat SA (F)

Préparer les enjeux d'aujourd'hui et de demain



La formation s'adapte également aux évolutions technologiques et organisationnelles. Un bon exemple : la formation cybersécurité, déployée auprès de l'ensemble des collaborateurs en France. Elle vise à sensibiliser aux risques d'intrusion et de vol de données, dans un souci de protection des actifs numériques du Groupe, mais aussi de responsabilité envers les clients et partenaires.

Professionaliser les fonctions managériales

Le Groupe accorde également une attention particulière à l'encaissement. Tous les managers nouvellement nommés au sein de la branche bois énergie du Groupe, suivent une formation à Niort, pour acquérir les fondamentaux de la gestion d'équipe, partager les bonnes pratiques et ancrer une culture managériale commune. En complément, des formations sur la gestion de projet, la communication ou l'organisation du travail sont proposées aux collaborateurs qui évoluent vers de nouvelles responsabilités.

Le CAPP : centre de formation interne au service des savoir-faire

Créé en 2022, le Centre d'Apprentissage Poujoulat Production (CAPP) a pour vocation de (re)former l'ensemble des équipes de production aux techniques clés du métier.



En deux ans, 242 salariés ont été formés, et l'activité s'étend : les formations SST (Sauveteur Secouriste du Travail) y seront désormais organisées, et ouvertes aux autres entités du site de Niort.

Un accompagnement individualisé pour chaque parcours

L'accompagnement professionnel se traduit aussi par du coaching individualisé, comme l'a récemment expérimenté le Comité de Direction de WestaFrance, autour de thématiques telles que la gestion du stress, l'assertivité ou la confiance en soi. Des parcours sur-mesure permettent également de soutenir des projets d'évolution : un chef d'équipe suit actuellement une formation "Manager opérationnel" en vue de devenir chef d'atelier ; une autre collaboratrice a récemment évolué de la production vers la logistique.

Enfin, des formations en langues étrangères ou sur la gestion des priorités viennent compléter cette offre riche et évolutive, en lien avec les besoins du terrain.

Former, c'est faire grandir

À travers une politique ambitieuse et humaine, le Groupe Poujoulat réaffirme sa volonté d'investir durablement dans les femmes et les hommes qui en font la force au quotidien.

Message du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Rapports OTI et CAC

Texte des résolutions



PILIER ENVIRONNEMENTAL

ENJEU Réduire l'empreinte environnementale liée aux déchets

Réduire l'impact environnemental lié aux déchets est une priorité. Cet enjeu répond à la fois à une éthique environnementale et à l'amélioration de la performance économique en réduisant des charges et en identifiant des voies de valorisation économique. Chaque entité est responsable de ses déchets dans le respect de la réglementation du pays concerné. Quelle que soit la branche d'activité (conduits de cheminée, cheminées industrielles ou bois énergie), les responsables de site sont sensibilisés à cet enjeu majeur par le service QSE ou par des animateurs dédiés à ces problématiques.

Indicateurs clés (KPI)

Part des déchets recyclés ou valorisés (en %)

91,4 %

Taux de couverture de l'indicateur

Principales actions conduites dans l'année

En France, le Groupe Poujoulat travaille essentiellement avec Véolia. Le prestataire travaille sur trois voies de valorisation : le recyclage, la valorisation énergétique et le compostage. Lorsqu'aucune de ces trois voies n'est envisageable, les déchets sont enfouis.

D'une façon générale, pour la branche métal ou bois énergie, un travail de réduction des chutes en amont (design to cost, rendement matière, éco-conception) est réalisé pour réduire les quantités de déchets.



Résultats

87 %

Commentaires et analyses

L'indicateur ne tient pas compte des produits connexes produits par les activités des usines de production de bois de chauffage qui alimentent les chaufferies biomasse utiles au séchage (process). La mesure étant moins précise, il a été décidé de ne pas tenir compte de cette voie de valorisation énergétique. Les quantités de produits connexes ne sont ni comptabilisés au numérateur (déchets valorisés), ni au

dénominateur (somme des déchets globale). L'indicateur est dès lors un peu dégradé car un site comme Bois-Factory 42 autoconsomme 100 % de « déchets » issus du fendage et de l'écorçage pour alimenter sa chaudière nécessaire au process de séchage.

Message du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Rapports OTI et CAC

Texte des résolutions



Réduction des déchets, réemploi et éco-conception : le Groupe Poujoulat s'engage pour une industrie plus responsable

Conscient de sa responsabilité environnementale, le Groupe Poujoulat déploie une politique active de réduction des déchets, d'optimisation des ressources et de préservation de la biodiversité sur l'ensemble de ses sites.

Réduire à la source



À Beirens, l'installation d'une nouvelle machine laser dotée d'un système d'optimisation des découpes permet de limiter les rebuts. Cette logique est partagée par l'ensemble des filiales à travers l'amélioration continue des logiciels de calcul et un suivi mensuel rigoureux des rebuts de production.

Tri et valorisation des biodéchets

Depuis 2024, un partenariat avec Compost&Co à Niort permet de trier les biodéchets dans les espaces de restauration. L'initiative s'étendra à d'autres zones comme les espaces café. Chez Westaflex également, un tri ménager a été instauré dans les bureaux et lieux de vie.

Réemploi intelligent

Chez Westaflex, les retours clients de cheminées isolées sont désormais partiellement ou totalement réemployés après contrôle, pour éviter leur mise en déchet. À Niort, les cartons usagés deviennent des éléments de calage après déchiquetage pendant que les matériaux hors service sont recyclés pour créer des chariots ou des étagères en interne.

Des emballages repensés



écoA, banc écoconçu et design par TF URBAN

Le Groupe agit aussi sur les emballages : réduction des plastiques chez les fournisseurs allemands, ajustement des conditionnements chez Westaflex, formation à l'éco-conception à la Tôlerie Forézienne, où 38 produits ont été évalués par un organisme externe. La branche bois énergie revoit aussi ses conditionnements, avec des sacs plus fins, du papier ou du plastique recyclé.

Préserver la biodiversité



Ces efforts s'accompagnent d'initiatives pour préserver la biodiversité : en plus d'un espace naturel de 1 850 m², et à la suite d'un bilan biodiversité menée en 2023, le site de Niort va planter de nouveaux arbres. Chez Bois-Factory 70, des ruches et des moutons contribueront prochainement à l'entretien des espaces verts. Le Groupe veille également à limiter les surfaces imperméabilisées pour favoriser l'infiltration de l'eau.

Sobriété hydrique

Enfin, une attention particulière est portée à la consommation d'eau, qui s'élève à 15 056 m³ pour l'ensemble du Groupe, dont moins d'un tiers est lié aux procédés industriels.

Le développement durable ne se décrète pas, il se construit au quotidien, machine après machine, geste après geste.

Message
du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Rapports
OTI et CAC

Texte des
résolutions



PILIER ENVIRONNEMENTAL

ENJEU Améliorer la performance énergétique pour limiter l'empreinte carbone

Le Groupe Poujoulat est pleinement engagé dans la lutte contre le réchauffement climatique en tant qu'acteur économique mettant en marché des produits permettant de réduire les émissions de dioxyde de carbone des clients finaux (produits permettant le recours à des générateurs utilisant des énergies renouvelables, produits permettant d'accroître l'efficacité des systèmes utilisant une énergie fossile, fabrication et commercialisation de biocombustibles en substitution d'énergie fossile). Le Groupe est également engagé en tant qu'utilisateur d'énergie en privilégiant des sources d'énergie renouvelable (biomasse pour le chauffage des principaux sites industriels) et en réduisant ses approvisionnements en électricité par l'utilisation de systèmes économes (éclairage, machines-outils, ...).

Indicateurs clés (KPI)

Pour mesurer l'amélioration de son empreinte carbone (EC) et de son efficacité énergétique (EE), le groupe suit deux indicateurs de performance :

EC = Indice d'émissions de CO₂
(base 100 pour l'exercice 2018/19 pour Poujoulat SA)
EE = Nombre de kWh d'électricité / heure travaillée

Taux de couverture de l'indicateur

EC : 29,5%

Bilan carbone réalisé pour le site de Saint-Symphorien depuis 2019 et adjonction du premier bilan carbone réalisé pour Bois-Factory 70 sur l'exercice 23/24

EE : 95%

Le périmètre de suivi a été étendu à des sites étrangers ayant un système de suivi de l'électricité.

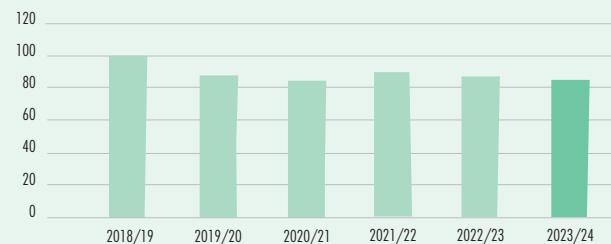
Principales actions conduites dans l'année

Poursuite du plan de décarbonation des sites autour des axes :

- **sobriété** : gestion du chauffage, détecteur de mouvements pour les lumières, sensibilisations à l'utilisation raisonnée des énergies (électricité et gaz) ;
- **efficacité énergétique** : poursuite de l'installation des éclairages basse consommation grâce à des équipements Led ; mise en place de portes sectionnelles pour conserver la chaleur ; amélioration du plan de comptage électrique ;
- **renouvelable** : après la mise en place de la 1^{re} centrale solaire en autoconsommation à Niort, la solarisation des différents sites est en marche. équipements de protection.

Résultats

Évolution des émissions de GES de Poujoulat SA (indice 100 pour 2018/19)



ICP EE : 8,7 kWh / heure travaillée

(vs 9,4 kWh / heure travaillée 2023/24)

Commentaires et analyses

Concernant le bilan carbone de Poujoulat SA, le poids des intrants reste majeur (scope 3) puisqu'ils représentent 58,9 % des émissions. Le second poste est lié aux emballages avec près de 10 % des émissions.

Le scope 1 représente 7,4 % des émissions de Poujoulat grâce à un mix énergétique renouvelable qui continue de se renforcer.

Concernant l'indicateur d'efficacité énergétique, la consommation d'électricité par heures travaillées est en baisse.

Message du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Rapports OTI et CAC

Texte des résolutions



Efficacité énergétique : un levier fort pour améliorer le bilan carbone du Groupe Poujoulat

Face à l'urgence climatique, le Groupe Poujoulat poursuit une trajectoire claire : améliorer en continu son efficacité énergétique pour réduire son empreinte carbone. Cet engagement se traduit par des actions concrètes sur ses sites industriels et une stratégie structurée autour du bilan carbone.

Un premier pas structurant : le bilan carbone de BF70

Dans une logique de transparence et de progrès, le Groupe a engagé le premier bilan carbone de sa principale usine de production de bois, BF70. Cette démarche pionnière marque le début d'une couverture élargie et progressive de l'ensemble des sites.

	Poujoulat SA	Bois-Factory 70
Total des émissions	27 589	6 927
Émissions GES Scope 1 Émissions directes	2 052,6	351,6
Émissions GES Scope 2 Émissions indirectes associées à l'énergie	136,1	229,9
Émissions GES Scope 3 Autres émissions indirectes	25 400,5	6 345,9
Émissions GES Scope 3 amont	23 322,6	3 041,3
Émissions GES Scope 3 aval	2 086,9	3 304,6

Tableau détaillé des bilans carbone Poujoulat SA et Bois-Factory 70 (en tCO2e) ; 2023/2024

Réduire la consommation électrique

L'optimisation énergétique repose d'abord sur une meilleure connaissance des usages. À Niort, la mise en place progressive de compteurs électriques couplée à la mise à jour du schéma électrique permet de suivre de façon précise les consommations. Chez Beirens, un sous-comptage par secteur est déployé. D'autres actions complètent cette dynamique :

- analyse des défauts d'isolement (WestaFrance) ;
- installation d'une porte rapide pour conserver la chaleur (Tôlerie Forézienne) ;
- réglage des températures par des limiteurs ;
- ajustement des horaires d'allumage des machines.



Accélérer le recours aux énergies renouvelables (ENR)

L'intégration des énergies renouvelables progresse activement au sein du Groupe. Plus de 16,5 MW de puissance en chaufferies biomasse sont désormais installés en France et à l'international, permettant non seulement d'alimenter les processus de production, mais aussi de chauffer les bâtiments. Le solaire photovoltaïque s'impose également comme un levier important : une centrale de grande envergure est déjà en service à Niort, et de nouveaux projets (ombrières et installations en toiture) viennent renforcer progressivement le mix énergétique sur l'ensemble des sites. Des ombrières ont été installées à Niort sur l'exercice 2024/25 et des projets sont en cours d'analyse pour TF, la Pologne, l'Allemagne et dans les unités Bois-Factory.

Limiter le recours aux énergies fossiles

Les sites font la chasse aux fuites d'air. Ainsi, à Niort, une centaine de fuites ont été identifiées et réparées entre fin 2024 et début 2025. Une action simple mais essentielle pour éviter les pertes énergétiques et la surconsommation des compresseurs. À cela s'ajoute des mesures de remplacement d'appareils consommateurs de gaz :

- étude d'un remplacement d'une chaudière gaz par chaudière à granulés en Allemagne ;
- remplacement de deux fours au gaz en 2025 par un unique four à moindre consommation, à Niort ;
- Beirens et VL Staal convertissent leurs flottes de chariots élévateurs à l'électrique.

Message du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Rapports OTI et CAC

Texte des résolutions



PILIER SOCIÉTAL

ENJEU Développer les valeurs de l'entreprise au travers du sponsoring sportif et du mécénat écologique, culturel et humanitaire

Le Groupe Poujoulat est fondamentalement attaché à soutenir le sport, la culture, l'environnement et les actions humanitaires. C'est la raison pour laquelle, en se reposant sur ses valeurs - l'humain, l'ancre territorial, le progrès, le patrimoine et le développement durable - le Groupe continue à promouvoir des projets sportifs, culturels, environnementaux et humanitaires.

Message
du PDG
Chiffres clés

Indicateurs clés (KPI)

Montant en euros dédié au sponsoring local, aux dons et au mécénat
(sportif, humanitaire, culturel et environnemental)

DPEF

Taux de couverture de l'indicateur

100 %

Rapport de gestion

Principales actions conduites dans l'année



- **le sport** avec un soutien au football, au rugby, au volley-ball, au judo, au surf avec une attention particulière pour la jeunesse ;
- **la culture** avec le soutien aux arts (peinture) et à la défense du patrimoine (L'Hermione et Manufacture de Sèvres) ;
- **l'humanitaire** avec une action forte en soutien d'organisations non gouvernementales d'aide aux réfugiés dans le cadre de la guerre en Ukraine ;
- **l'environnement** avec un soutien à la replantation forestière et à la préservation de la biodiversité via deux fonds « Plantons pour l'avenir » et « Agir pour la forêt ».

Comptes consolidés

Résultats

Commentaires et analyses

495 407 € (versus 498 764 € en 2023/2024)

La part d'engagements locaux (engagement qui profite à un territoire identifié comme une ville, une région ou un sponsoring sportif local ou encore un soutien à un évènement culturel en territoire) représente 65,7 % tandis que les mécénats et dons aux causes nationales (souvent liés à la lutte contre une maladie et qui profite à tous) représente 34,3 %.

Comptes sociaux

Le Groupe a recentré son appui sur son engagement territorial.

Le soutien aux engagements culturels et sportifs à destination des plus jeunes reste une valeur forte, portée par l'ensemble des sites.

Rapports OTI et CAC

Texte des résolutions



L'engagement mécénal du Groupe : soutenir, partager, agir

Convaincu que la réussite économique doit aller de pair avec une responsabilité sociétale forte, le Groupe Poujoulat s'engage depuis plusieurs années dans un mécénat structuré, ancré dans les territoires et fidèle à ses valeurs. Son engagement se décline autour de grands axes : le sport, la culture, l'environnement, la santé et la solidarité.

Soutenir les talents sportifs d'aujourd'hui et de demain en interne ou en externe

À Niort, le soutien aux jeunes sportifs prometteurs s'inscrit dans la durée avec l'accompagnement de figures montantes telles que Coraline Bergeron, Solenne Billouin, Hinda Conradi, Pauline Cuq ou Damien Dyr dol. En Suisse, Poujoulat Switzerland accompagne les progrès de Malorie Blanc, jeune espoir du ski alpin national.

Cet engagement s'étend aussi à nos collaborateurs. Que ce soit à pied (ex. la coulée verte niortaise), à vélo (ex. championnat du monde cycliste des ENR qui réunit des collaborateurs de 3 sites) ou en tournoi inter-entreprises (ex. tournoi inter-entreprises du NRC), ils mouillent les maillots pour la santé et soutenir de grandes causes.

Favoriser l'accès à la culture

Beirens collabore activement avec la scène nationale Equinox de Châteauroux, afin de rendre la culture accessible à tous. Ce partenariat se traduit notamment par des journées de stage artistique ouvertes aux salariés, pour nourrir le développement personnel et collectif. Cela complète l'engagement de Cheminées Poujoulat dans l'accession à la culture, depuis de nombreuses années.



Solenne Billouin (cross-triathlon), Pauline Cuq (judo), Hinda Conradi (surf), Coraline Bergeron (parabadminton) et Damien Dyr dol (footgolf)

S'engager pour la santé, localement et nationalement

En complément du soutien à des associations de prévention, le Groupe déploie des initiatives locales fortes. Bois-Factory 70, par exemple, s'implique avec l'association communale « Vivre à Demangevelle », et prévoit des actions concrètes pour Octobre Rose et Movember 2025, mêlant sensibilisation interne et communication externe.



Marche Rose contre le cancer du sein, organisée par l'association Les PrinSEINSeS

Message du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Rapports OTI et CAC

Texte des résolutions



L'engagement mécénal du Groupe : soutenir, partager, agir

Protéger l'environnement et la biodiversité

Partenaire fidèle des sapeurs-pompiers et des gardiens de nos forêts, le Groupe va plus loin avec un soutien affirmé à deux initiatives majeures : le programme « Plantons pour l'avenir » et le fonds de l'ONF « Agir pour la forêt ». Plus localement, Tôlerie Forézienne soutient l'activité d'apiculture de l'un de ses salariés, illustrant l'attention portée aux écosystèmes locaux.

Cet engagement en faveur de l'environnement se double d'un projet innovant mêlant éco-conception et inclusion sociale : le partenariat avec Atelier Emmaüs autour de deux collections de mobilier, Rebau et Re-Néo. À partir de lames de parquet déconstruites issues de salles de sport, Atelier Emmaüs fabrique des pièces selon les plans fournis par Tôlerie Forézienne, dans un cadre d'upcycling et de réinsertion professionnelle. Un compagnon y encadre une personne éloignée de l'emploi. Cette collaboration a été renouvelée récemment pour la conception de l'ombrière Belombra, illustrant concrètement notre volonté de conjuguer design durable et impact social.

Tendre la main à ceux qui en ont besoin

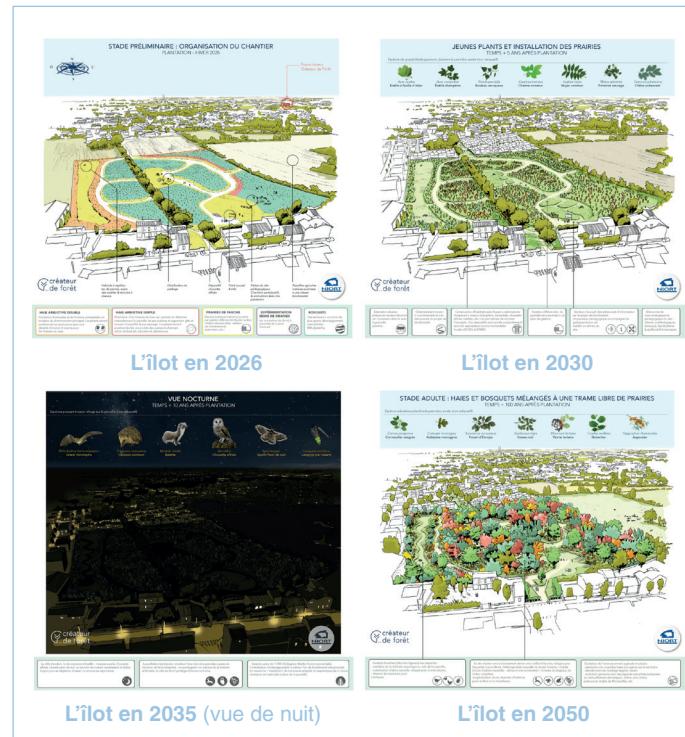
Le Groupe n'oublie pas la solidarité. Au-delà des actions humanitaires internationales, il s'engage dans ses territoires. WestaFrance soutient la Fondation des Possibles, une initiative multi-entreprises dédiée à l'insertion professionnelle des jeunes. Elle construit avec ses partenaires des projets concrets pour aider les jeunes à trouver leur voie, se former, entreprendre et bâtir leur avenir.

ZOOM

La biodiversité en territoire

Dès 2021, Cheminées Poujoulat a soutenu Créateur de forêt et le tout premier projet de la Plaine-d'Argenson (79). Depuis, pas moins de 18 projets ont vu le jour, pour un total de 51,28 hectares protégés ! Partenaire de la première heure, c'est tout naturellement que Cheminées Poujoulat s'associe au nouveau projet situé dans le secteur de la Vallée Guyot, à Niort.

Ce projet prendra vie au cœur de la ville. L'îlot de fraîcheur de 35 000 m² accueillera 2 382 arbres (33 essences) et sera accessible au public. Début des plantations en janvier 2026...



51,28
hectares protégés
par Créateur de forêt

2 382
arbres plantés
pour le projet de
l'îlot de biodiversité
à Niort (F)

Message
du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Rapports
OTI et CAC

Texte des
résolutions



PILIER SOCIÉTAL

ENJEU

Développer les achats responsables incluant l'approvisionnement en bois

Le Groupe Poujoulat en qualité d'industriel sur ses différents segments de marché (conduits de cheminée, cheminées industrielles et bois énergie) sollicitent des fournisseurs de matières premières et de consommables. Le groupe attache une grande importance au sourcing auprès de fournisseurs qui partagent ses valeurs et qui le manifestent par des engagements sociaux, environnementaux et sociétaux. En contrepartie, le Groupe s'engage avec ses fournisseurs à privilégier les contrats de long terme, les fournisseurs locaux pour le bois, le paiement comptant...

Pour l'activité bois énergie, le Groupe Poujoulat souhaite travailler dans un cadre de durabilité maximisée auprès de ses fournisseurs de bois. Il privilégie ainsi les bois issus de forêts gérées durablement (PEFC) et prélevés dans un rayon kilométrique raisonnable (soit un maximum de 150 km) autour des usines de production de bois de chauffage.

Indicateurs clés (KPI)

- Nombre de fournisseurs signataires de la charte « Achats responsables » dans la branche métal
- Rayon moyen pondéré d'approvisionnement de matière forestière (grumes, rondins) pour nos sites de production de bois de chauffage et bois d'allumage

Taux de couverture de l'indicateur

46,7 % (charte fournisseur métal)

100 % (rayon approvisionnement bois)

Principales actions conduites dans l'année

• Charte « achats responsables » dans la branche métal

En plus de la Charte achats couvrant le principal acheteur du Groupe (Cheminées Poujoulat), le site Allemand est également doté d'une charte.

• Approvisionnement bois

La branche bois énergie se dote d'un service d'achats bois dédié. Le recrutement d'un responsable, début 2024, va permettre de réduire les coûts et d'optimiser les approvisionnements, grâce à la structuration et la coordination de l'ensemble des acheteurs.

Résultats

82,67 % Taux d'engagement des fournisseurs critiques sur la charte « achats responsables »

95,3 km (vs 100,3 km lors de l'exercice 2023/2024)

Commentaires et analyses

L'engagement de nos fournisseurs reste important mais en légère baisse. Sur cet exercice, 5 nouveaux fournisseurs ont intégré le suivi de la charte RSE. Notre rayon d'approvisionnement moyen montre que nos produits sont « made in France », issus de forêts de proximité réduisant autant que possible les distances de transport en camion.

ZOOM

Politique de paiement au sein du Groupe

Un principe simple prévaut au sein du Groupe concernant le paiement des fournisseurs : on paye le plus tôt possible.

Le Groupe Poujoulat se fait fort d'accompagner sa chaîne amont pour un lien de confiance renforcé. Par exemple, dans la branche métal, la politique de paiement est de 14 jours maximum avec escompte. Dans la branche bois, le paiement au comptant à réception moyennant escompte est également en place.



Message du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Rapports OTI et CAC

Texte des résolutions



PILIER SOCIÉTAL

Enjeu Développer la démarche consumériste

L'activité principale du groupe Poujoulat est la fabrication et la commercialisation de conduits de cheminée pour des clients professionnels (installateurs, grossistes ou distributeurs). Le Groupe est donc dans une démarche commerciale classiquement B to B. Pourtant, le Groupe a choisi de développer un service intégré d'accompagnement pour les consommateurs/particuliers soucieux, en amont d'un projet ou même une fois l'installation réalisée, de recueillir des informations utiles et des conseils avisés pour que l'installation de chauffage fonctionne de façon optimale.

Un service consommateur a donc été créé. Il a pour objectif d'insuffler une démarche consumériste au sein de l'entreprise comme une véritable philosophie.

Cette démarche concerne l'ensemble des services de l'entreprise et place le consommateur au cœur du système. Les objectifs de cette démarche consumériste et de la mise en place d'outils sont multiples :

- accompagner chaque consommateur quelle que soit la nature de sa demande (projet ou installation réalisées avec ou sans produit du groupe) pour lui apporter un conseil avisé ;
- rendre les consommateurs ambassadeurs des produits ;
- se différencier de la concurrence ;
- donner une dimension nouvelle et des moyens supplémentaires à l'esprit de responsabilité qui anime la marque.

Échanger avec le consommateur sur ses envies et ses besoins pour que demain, consommer les marques du Groupe Poujoulat signifie « consommer mieux » aux yeux de tous nos consommateurs. Nous intégrons cet état d'esprit consumériste dans notre système. Ainsi nous allons pouvoir les écouter, les comprendre et créer une réelle relation durable avec eux car la satisfaction du client et sa montée en compétence permettent de valoriser nos métiers et nos produits

Indicateurs clés (KPI)

La note moyenne obtenues pour les installateurs évalués entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 mars 2025 dans le cadre du service CAT-LEAD (évaluation dans les 60 jours qui suivent la mise en relation)

Taux de couverture de l'indicateur

Cet indicateur mesure la satisfaction client dans le cadre d'un service ayant reçu 5 662 demandes sur l'exercice.
Le taux de réponse de l'enquête de satisfaction est d'environ **13 %**.

Le taux de couverture s'élève à **26,6 %**.

Principales actions conduites dans l'année

Chez Poujoulat, la qualité de service commence par une attention sincère. Nous rappelons systématiquement les installateurs et consommateurs restés sans réponse, parce que chaque voix compte. Une personne dédiée qualifie les demandes avec précision, tandis que notre Service Consommateurs prend une part croissante des leads pour gagner en réactivité.

Pour mieux anticiper les projets, un questionnaire de pré-visite guide désormais les installateurs, assurant une évaluation fine et rapide. En parallèle, la carte des installateurs s'étoffe pour répondre à la demande grandissante de poses de conduits seuls.

Notre relation client se digitalise aussi, avec de nouveaux outils testés dans l'Espace Pro, pour que chaque projet bénéficie d'un accompagnement fluide, personnalisé et humain.

Résultats

Note de 3,4 /5

(contre 3,1/5 lors de l'exercice précédent)

Commentaires et analyses



L'appétence du consommateur pour des solutions bois énergie a généré beaucoup de sollicitations, de recherches d'informations, de demandes diverses et variées. On notera que le service page Facebook a enregistré une augmentation forte de « fans », nous allons atteindre les 10 000 abonnés.

Message du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Rapports OTI et CAC

Texte des résolutions



PILIER TRANSVERSAL

ENJEU Digitaliser les services aux clients en interne et en externe

La transformation digitale désigne les changements associés à l'intégration de la technologie digitale dans tous les processus et activités de l'entreprise, jusqu'à s'immiscer dans le business model. Elle se base sur plusieurs grands piliers : la mobilité, le temps réel, l'internet des objets, le big data et l'universalité d'internet. Elle est aujourd'hui incontournable pour garantir un haut niveau de satisfaction utilisateur (utilisateurs internes, clients, fournisseurs) à côté de la qualité et des conditions de contractualisation. La transformation digitale a bouleversé les chaînes de valeurs en plaçant encore davantage le besoin client au cœur de la stratégie de l'entreprise.

Elle modifie les habitudes de travail pour l'ensemble des équipes du Groupe. Les métamorphoses engagées par le Groupe Poujoulat reposent sur la participation nouvelle des salariés aux nouveaux outils, l'évolution constante des métiers et des modes de travail. Elle participe à toujours mieux répondre aux besoins de nos collaborateurs, clients et fournisseurs. Elle contribue à améliorer la performance de l'entreprise sur le plan économique et social.

Les intérêts de la digitalisation des services aux clients internes et externes sont multiples :

- positionner les clients au centre des échanges avec le Groupe pour en améliorer la relation et la satisfaction ;
- renforcer l'innovation et se différencier de la concurrence ;
- améliorer la productivité des équipes internes ;
- faciliter et accompagner les clients dans la distribution des produits du Groupe ;
- communiquer sur les spécificités des produits du Groupe ;
- s'adapter aux nouveaux usages induits par les nouvelles technologies digitales pour mieux répondre aux attentes des utilisateurs.

Principales actions conduites dans l'année

Projets réalisés au cours de l'exercice 2024/2025 :

- **poursuite du projet « OnBoard »** (branche métal) qui permettra l'optimisation de la logistique et le meilleur suivi de la production ;
- **mise en place d'un référentiel unique et commun (PLM)** à l'ensemble des collaborateurs en charge de la production « métal » dans les filiales concernées. Un outil permettra de gérer le processus numérique de la conception à la fabrication et le tout sur tablettes ;
- **migration du Groupe vers M365** pour homogénéiser les outils de bureautique et avoir des espaces collaboratifs ;
- **modernisation du SIRH français** en recourant au cloud et en digitalisant les dispositifs de suivi de carrière, ce qui réduira la consommation de papier et fluidifiera les process ;
- **intégration de l'IA dans les outils créatifs** de la communication de Cheminées Poujoulat ;
- **amélioration continue de l'espace pro de Cheminées Poujoulat** avec notamment la centralisation de l'ensemble des outils proposés aux clients en un point d'entrée unique afin d'en faciliter l'accès ;
- **refonte du système informatique de la FabriQ'Crépito** afin de s'adapter à un modèle BtoC.

Projets en cours

Pour l'exercice 2025/26, le programme de digitalisation est le suivant :

- **déploiement de OnBoard** sur les différents sites concernés ;
- poursuite de l'amélioration de l'**Espace Pro** de Cheminées Poujoulat notamment avec une recherche produits simplifiée, l'intégration des leads directement dans l'outil et l'ajout de fonctionnalité de gestion des comptes collaborateurs pour chaque administrateur / client ;



- mise en place d'un **module SAV** du côté de la branche bois, dans l'ERP existant.

Message du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Rapports OTI et CAC

Texte des résolutions



Message
du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Rapports
OTI et CAC

Texte des
résolutions

Rapport de gestion

du Groupe et de Poujoulat SA au 31 mars 2025

Rapport de gestion du Groupe Poujoulat	36
Rapport de gestion de Poujoulat SA	40
Rapport sur le gouvernement de l'entreprise	45
Résultats financiers au cours des 5 derniers exercices.....	47



Rapport de gestion du Groupe Poujoulat

Message
du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Rapports
OTI et CAC

Texte des
résolutions

1. FAITS MARQUANTS ET ACTIVITÉ DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE 2024/2025

Les états financiers consolidés ont été établis conformément au référentiel ANC 2020-01.

Le chiffre d'affaires consolidé 2024/2025, en baisse de 0,9 %, s'élève à 348 917 milliers d'euros contre 352 241 milliers d'euros pour l'exercice précédent.

La part à l'export représente 17,2 % du chiffre d'affaires consolidé contre 13,8 % l'exercice précédent.

Elle se ventile de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	31/03/2025	31/03/2024
ALLEMAGNE	9 620	9 657
ROYAUME-UNI	13 228	8 019
SUISSE	6 706	7 922
BELGIQUE	8 124	7 588
POLONIE	4 492	4 855
DANEMARK	3 137	4 516
PAYS-BAS	5 535	2 329
ESPAGNE	3 260	268
AUTRES PAYS HORS UE	1 325	1 846
AUTRES PAYS UE	3 789	1 362
AUTRES PAYS SCANDINAVES	813	305
TOTAL	60 029	48 666

Le résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition ressort à 5 175 milliers d'euros au 31 mars 2025 contre 14 626 milliers d'euros l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition ressort à 4 870 milliers d'euros au 31 mars 2025 contre 14 322 milliers d'euros l'exercice précédent.

Le résultat courant s'élève à 2 072 milliers d'euros contre 12 519 milliers d'euros l'exercice précédent.

Le résultat net ressort à 1 838 milliers d'euros contre 10 037 milliers d'euros l'exercice précédent. Il représente 0,5 % du chiffre d'affaires consolidé contre 2,9 % l'exercice précédent.

Le total du bilan net ressort à 312 604 milliers d'euros à la fin de l'exercice contre 312 811 milliers d'euros à la fin de l'exercice précédent.

L'actif immobilisé net se situe à 164 616 milliers d'euros à la fin de l'exercice contre 149 931 milliers d'euros à la fin de l'exercice précédent.

Les investissements principaux de l'exercice sont :

(En milliers d'euros)	
Immobilisations incorporelles	3 336
Immobilisations corporelles :	
• Terrains, aménagements et constructions.....	5 510
• Agencements, matériels et outillages.....	9 021
• Autres immobilisations corporelles	2 339
TOTAL	20 206

Les acquisitions de l'exercice 2024/2025 portent principalement sur :

- l'amélioration des processus industriels (automatisation, robotisation, capacité) ;
- la décarbonation des sites (rénovation, etc...) ;
- les coûts de développement du projet ERP.



2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU 31 MARS 2025

Sociétés	Pays	% contrôle	% intérêts	Méthode de consolidation
SOCIÉTÉS INTÉGRÉES GLOBALEMENT :				
Conduits de cheminée & cheminées industrielles				
1. POUJOULAT SA, société mère	France	100,00 %	100,00 %	Consolidante
2. SA POUJOULAT BELUX	Belgique	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
3. SAS TÔLERIE FORÉZIENNE	France	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
4. SAS NOVACITÉ	France	65,00 %	65,00 %	Intégration globale
5. SAS WESTAFLEX BÂTIMENT	France	99,82 %	99,82 %	Intégration globale
6. POUJOULAT UK Ltd	Royaume-Uni	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
7. POUJOULAT BV	Pays-Bas	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
8. POUJOULAT Sp z oo	Pologne	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
9. POUJOULAT GmbH	Allemagne	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
10. POUJOULAT SWITZERLAND (ex CHIME-FLEX)	Suisse	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
11. TECHNI-FLEX	Suisse	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
12. SAS BEIRENS	France	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
13. SAS MCC2I France	France	95,00 %	95,00 %	Intégration globale
14. VL STAAL a/s	Danemark	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
15. DST	Danemark	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
16. SAS VITALOME	France	96,00 %	96,00 %	Intégration globale
17. CONVESA	Espagne	79,81 %	79,81 %	Intégration globale
Bois énergie				
18. SAS EURO ÉNERGIES	France	82,44 %	82,44 %	Intégration globale
19. SAS BOIS-FACTORY 36	France	100,00 %	82,44 %	Intégration globale
20. SAS BOIS-FACTORY 42	France	100,00 %	82,44 %	Intégration globale
21. SAS BOIS-FACTORY 58	France	100,00 %	82,44 %	Intégration globale
22. SAS BOIS-FACTORY 70	France	100,00 %	82,44 %	Intégration globale
23. SAS S.E.F.42	France	100,00 %	82,44 %	Intégration globale
24. SAS BOIS BÛCHE CENTRE ATLANTIQUE	France	100,00 %	82,44 %	Intégration globale
25. SAS LA BÛCHE FORESTIÈRE	France	100,00 %	82,44 %	Intégration globale
26. SAS SOCIÉTÉ DE CARBONISATION & D'EMBALLAGE	France	100,00 %	82,44 %	Intégration globale
27. SAS BOIS BÛCHE NORD ATLANTIQUE	France	100,00 %	82,44 %	Intégration globale
28. SAS BREIZH BOIS	France	100,00 %	82,44 %	Intégration globale
29. SAS FIBRERIES 37	France	100,00 %	82,44 %	Intégration globale
SOCIÉTÉ MISE EN ÉQUIVALENCE :				
Bois énergie				
30. SAS BGDK	France	35,00 %	28,85 %	Mise en équivalence
31. SAS LORRAINE PELLETS	France	24,50 %	20,20 %	Mise en équivalence

Entrées de périmètre

- La société CONVESA, détenue à 79,81 % par la société Poujoulat SA, fabricant espagnol de conduits de cheminée métalliques ;
- la société Novacité, détenue à 65 % par la société Tôlerie Forézienne, spécialisée dans la vente et l'installation de mobilier urbain ;
- la société Vitalome, filiale de Poujoulat SA dont l'activité a débuté en 2023, spécialiste du conduit métallique de ventilation pour l'amélioration de la qualité de l'air ;
- les sociétés Fibrerries 37 et Bois-Factory 58, filiales de Euro Énergies, créées sur l'exercice.

Sorties de périmètre

Au cours de l'exercice, la société belge SA Poujoulat (société absorbée) a fusionné avec la société belge Poujoulat BeLux (société absorbante).

Message
du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Rapports
OTI et CAC

Texte des
résolutions



3. ACTIVITÉS DU GROUPE

(En milliers d'euros)	31/03/2025			31/03/2024		
	Conduits de cheminée & cheminées industrielles	Bois énergie	TOTAL	Conduits de cheminée & cheminées industrielles	Bois énergie	TOTAL
Chiffre d'affaires	200 239	148 678	348 917	199 079	153 162	352 241
Résultat d'exploitation après amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	3 317	1 553	4 870	7 424	6 898	14 322
Résultat courant avant impôts	1 783	289	2 072	6 483	6 036	12 519
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 402	436	1 838	5 507	4 531	10 037
Capacité d'autofinancement	8 956	5 478	14 434	12 454	8 956	21 410

Après un premier semestre difficile avec une baisse de 8,4 % du chiffre d'affaires, l'activité du Groupe Poujoulat marque une reprise sensible au second semestre. Ainsi, sur cette période, le chiffre d'affaires est en croissance de 6,7 %. Cela s'explique notamment par une saison de chauffe favorable, une bonne dynamique des ventes de poêles à granulés et de chaudières gaz ainsi que d'un marché industriel porteur.

Le chiffre d'affaires de la branche conduits de cheminée et cheminées industrielles est stable par rapport à l'exercice précédent (l'acquisition en mai 2024 de la filiale espagnole CONVESA a compensé la baisse de chiffre d'affaires de 6 % à périmètre constant). Par ailleurs, le Groupe Poujoulat a gagné des parts de marché, alors que les ventes d'appareils de chauffage, toutes technologies confondues, ont baissé en moyenne de 10 à 15 % en Europe sur l'année 2024.

Les volumes de ventes de la branche bois énergie sont en forte croissance sur l'exercice 2024/2025 (augmentation de 15 % en moyenne). Il s'agit d'une performance bien supérieure à celle du marché. Cependant, le chiffre d'affaires généré par cette croissance des volumes compense partiellement la baisse importante du prix du granulé. L'impact de l'effet prix du granulé sur l'exercice est d'environ 25 millions d'euros. Par ailleurs, l'activité dynamique a permis d'écouler les stocks acquis à prix élevés en 2023 et 2024, permettant d'attaquer le nouvel exercice dans une bonne configuration.

Une année de transition pour préparer l'avenir

Au cours de l'exercice 2024/2025, le Groupe Poujoulat est resté très actif pour conforter sa position de leader européen des conduits de cheminée et cheminées industrielles et de leader français dans le bois énergie.

Les faits marquants sont :

- le lancement de l'activité VITALOME, système de conduits de ventilation performant et « entretenable » pour la maison existante. Cette innovation a été primée lors du salon Batimat/Interclima 2024 ;
- la forte présence médiatique des différentes marques du Groupe (Cheminées Poujoulat, Woodstock, Outsteel) grâce à des campagnes TV et digitales. Cette année a également été marquée par la présence du Groupe sur les salons internationaux ;
- la poursuite de la modernisation des outils de production et l'accroissement des capacités logistiques notamment avec la nouvelle plateforme anglaise ;
- l'accélération de la digitalisation des activités. Après un nouvel ERP dans la branche bois énergie, le projet de nouvel ERP pour la branche conduits de cheminée et cheminées industrielles, entre dans sa phase de développement. Il permettra d'optimiser les performances opérationnelles et le service aux clients.

La rentabilité du Groupe consolidé s'inscrit en forte baisse. La branche conduits de cheminée et cheminées industrielles subit les effets d'une baisse de volume conjuguée à une augmentation sensible de ses amortissements et de certaines charges. Les résultats de la branche bois énergie ont été particulièrement impactés par la très forte baisse du prix du granulé et l'écoulement intégral des stocks acquis à prix élevés en 2023 et 2024, ce sujet est maintenant réglé.

Message du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Rapports OTI et CAC

Texte des résolutions



4. PERSPECTIVES DU GROUPE

Dans un contexte géopolitique toujours instable, la visibilité reste limitée sur les marchés de l'énergie et du logement. Le secteur de la construction neuve devrait ainsi rester sous pression en 2025. Toutefois, plusieurs indicateurs laissent entrevoir des perspectives de reprise à l'horizon 2026. Du côté de la rénovation résidentielle, l'activité a montré une résilience supérieure aux anticipations en 2024, et devrait bénéficier en 2025 de la reprise progressive des transactions dans l'ancien ainsi que de la détente des taux d'intérêt.

Après deux exercices difficiles, le marché des équipements de chauffage devrait connaître une reprise. Par ailleurs, le bois énergie confirme sa compétitivité, avec une demande soutenue pour des produits de qualité, portée à la fois par les évolutions réglementaires et les dispositifs incitatifs mis en place par les pouvoirs publics.

Fort de la diversité de son offre et de ses marchés, le Groupe Poujoulat devrait donc profiter des opportunités de croissance à venir. À la lumière de ces éléments, le Groupe Poujoulat prévoit une croissance pour l'ensemble de ses activités (+2 à 4 % pour la branche conduits de cheminée et cheminées industrielles et +10 à 15 % pour la branche bois énergie), soit un chiffre d'affaires supérieur à 370 millions d'euros pour l'exercice 2025/2026.

En termes de résultats, le Groupe vise une très nette amélioration de sa rentabilité.

5. ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Pour accélérer son développement et sa transformation, le Groupe Poujoulat, qui s'appuie notamment sur les expertises du Laboratoire CÉRIC, a maintenu une forte activité de recherche et développement concernant les conduits métalliques et les systèmes d'évacuation, les dispositifs de récupération d'énergie et le développement des énergies renouvelables (notamment le bois énergie).

Les dépenses de la période ressortent à 1 207 milliers d'euros, comptabilisées en charges.

6. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS A LA DATE DE CLÔTURE

Aucun évènement important n'a eu lieu sur cette période.

Message du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Rapports OTI et CAC

Texte des résolutions



Rapport de gestion de Poujoulat SA

1. EXAMEN DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels qui vous sont soumis sont établis selon les formes et méthodes d'évaluation prescrites par les textes en vigueur et précisées dans l'annexe. Celles-ci n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Sur l'exercice, le chiffre d'affaires net ressort à 117 337 milliers d'euros et se répartit comme suit :

Par familles de produits	%
Conduits à double paroi	55
Conduits à simple paroi et conduits flexibles	25
Autres produits	14
Sorties de toit et accessoires	6
TOTAL	100

Par familles de clients	%
Distribution spécialisée	56
Constructeurs et installateurs	24
Spécialistes de la cheminée	13
Exportations	7
TOTAL	100

Le chiffre d'affaires réalisé à l'exportation représente 9 350 milliers d'euros au 31 mars 2025 et se répartit ainsi :

(En milliers d'euros)	2024-2025	2023-2024
ROYAUME-UNI	2 890	2 737
BELGIQUE / PAYS-BAS	3 598	2 798
SUISSE	789	1 141
PAYS SCANDINAVES	637	636
POLOGNE	734	455
ITALIE	57	81
IRLANDE	15	37
ESPAGNE	115	123
ALLEMAGNE	76	78
AUTRES PAYS DE L'UE	16	37
AUTRES PAYS HORS UE	423	891
TOTAL	9 350	9 014

Le résultat d'exploitation s'élève à 2 496 milliers d'euros contre 5 847 milliers d'euros l'exercice précédent.

Le résultat financier s'établit à - 597 milliers d'euros, contre - 1 389 milliers d'euros l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôt est de 1 899 milliers d'euros contre 4 457 milliers d'euros l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel est de 1 072 milliers d'euros contre 535 milliers d'euros l'exercice précédent.

L'impôt sur les bénéfices s'élève à 410 milliers d'euros contre 661 milliers d'euros l'exercice précédent.

Le résultat net de l'exercice s'établit ainsi à 2 561 milliers d'euros contre 4 331 milliers d'euros l'exercice précédent.

L'effectif moyen ressort à 663 salariés (332 ouvriers, 180 employés / techniciens / agents de maîtrise, 151 cadres et assimilés) contre 692 salariés à la clôture de l'exercice précédent.

L'intéressement ressort à 870 milliers d'euros contre 1 197 milliers d'euros l'exercice précédent.

Le total du bilan net ressort à 199 151 milliers d'euros contre 197 455 milliers d'euros à la clôture de l'exercice précédent.

L'actif immobilisé net se situe à 135 450 milliers d'euros contre 125 261 milliers d'euros à la clôture de l'exercice précédent.

Les acquisitions de l'exercice, avant virement de poste à poste, se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)

IMMobilisations incorporelles	2 937
IMMobilisations corporelles	3 878
Terrains et aménagements	34
Bâtiments et agencements	207
Matériels et outillages	1 978
Autres immobilisations corporelles	403
Immobilisations corporelles en cours	873
Avances et acomptes	383
IMMobilisations financières	9 559
Augmentation des participations et créances rattachées	9 542
Augmentation nette des autres immobilisations financières	17
TOTAL	16 374

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles concernent principalement le projet de nouvel ERP pour la branche conduits de cheminée et cheminées industrielles du Groupe Poujoulat, qui entre dans sa phase de développement. Il permettra d'optimiser les performances opérationnelles et le service aux clients.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles portent principalement sur la modernisation des outils de production et la rénovation.

Au cours de l'exercice, Poujoulat SA a acquis :

- 79,8 % des titres de la société CONVESA, l'un des trois premiers fabricants espagnols de conduits de cheminée métalliques. CONVESA offre une gamme complète de produits, qu'il s'agisse de conduits simple paroi, double paroi isolés, concentriques et flexibles pour tous types de générateurs et à destination des logements individuels et collectifs mais également des marchés tertiaires et industriels ;
- 10,0 % des titres de la société OPENFIRE, société française spécialisée dans la conception, la réalisation et l'hébergement de logiciels ainsi que des prestations de formations et de conseils associées.

L'actif net circulant ressort à 63 631 milliers d'euros contre 72 076 milliers d'euros à la clôture de l'exercice précédent.

Les stocks nets passent globalement de 35 642 milliers d'euros à 29 618 milliers d'euros à la clôture de l'exercice.

Les créances « clients et comptes rattachés » passent de 22 232 milliers d'euros à 18 732 milliers d'euros à la clôture de l'exercice.

Les autres créances passent de 11 304 milliers d'euros à 12 471 milliers d'euros à la clôture de l'exercice.

Au passif, les capitaux propres s'établissent à 101 615 milliers d'euros contre 101 475 milliers d'euros à la clôture de l'exercice précédent, et représentent 51 % du total du bilan.

Les emprunts et dettes financières s'élèvent à 73 882 milliers d'euros, dont 39 621 milliers d'euros à plus d'un an, contre 70 521 milliers d'euros à la clôture de l'exercice précédent.

Les autres dettes ressortent à 23 321 milliers d'euros contre 24 509 milliers d'euros à la clôture de l'exercice précédent.

Le tableau des résultats au cours des 5 derniers exercices prévu par l'article R225-102 du Code de commerce est joint en annexe au présent rapport.

Message
du PDG
Chiffres clés

DPEF
**Rapport
de gestion**

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Rapports
OTI et CAC

Texte des
résolutions



2. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les variations significatives de périmètre sont mentionnées dans le rapport de gestion du Groupe.

3. INFORMATION SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Conformément à l'art D441-6 du Code de commerce, le tableau ci-dessous fournit les informations requises sur les délais de paiement, à savoir :

- nombre et montant total TTC des factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.
Ce montant est ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au montant total des achats de l'exercice ;
- nombre et montant total TTC des factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.
Ce montant est ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au montant total des achats de l'exercice.

Article D. 441-6, I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	TOTAL (1 jour et +)
--	-----------------	------------------	------------------	---------------------	------------------------

A - TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT :

Nombre de factures concernées	29	9	1	4	43
Montant total des factures concernées (En milliers d'euros)	49	55	1	5	110
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice	0,05 %	0,06 %	0,00 %	0,01 %	0,12 %

B - FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES À DES DETTES ET CRÉANCES LITIGIEUSES OU NON COMPTABILISÉES :

Nombre de factures exclues	199
Montant total des factures exclues (En milliers d'euros)	(86)

C - DÉLAIS DE PAIEMENT DE RÉFÉRENCE UTILISÉS (CONTRACTUEL OU DÉLAI LÉGAL - ARTICLE L. 441-10 OU ARTICLE L. 441-11 DU CODE DE COMMERCE) :

Les retards de paiement sont calculés par différence entre la date d'arrêté des comptes et les dates d'échéance mentionnées sur les factures d'achat.

Article D. 441-6, I.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	TOTAL (1 jour et +)
--	-----------------	------------------	------------------	---------------------	------------------------

A - TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT :

Nombre de factures concernées	700	198	41	93	1 032
Montant total des factures concernées (En milliers d'euros)	589	(17)	(1)	(75)	496
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice	0,41 %	(0,01 %)	0,00 %	(0,05 %)	0,35 %

B - FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES À DES DETTES ET CRÉANCES LITIGIEUSES

OU NON COMPTABILISÉES :	13	1	14
Nombre de factures exclues	13	1	14

C - DÉLAIS DE PAIEMENT DE RÉFÉRENCE UTILISÉS (CONTRACTUEL OU DÉLAI LÉGAL - ARTICLE L. 441-10 ou article L. 441-11 DU CODE DE COMMERCE) :

Les retards de paiement sont calculés par différence entre la date d'arrêté des comptes et les dates d'échéance mentionnées sur les factures de vente, elles-mêmes issues de la LME.

4. PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons que la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice, soit le 31 mars 2025, représentait moins de 0,2 % des actions au nominatif. La proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel dans le cadre d'un Plan d'Épargne d'Entreprise ou d'un Fond Commun Placement d'Entreprise selon la définition de l'article L. 225-102 du Code de commerce était nulle au 31 mars 2025.

Message
du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Rapports
OTI et CAC

Texte des
résolutions



7. PERSPECTIVES

Le contexte économique reste incertain et la visibilité réduite :

- le marché de la construction neuve sera difficile en 2025 mais les ventes connaissent une reprise sensible depuis quelques semaines laissant entrevoir un redémarrage à l'horizon 2026. Ce creux sur la construction neuve devrait avoir un impact limité sur l'activité de la société qui a réduit sensiblement son exposition à ce segment de marché et fortement développé son offre dédiée à la rénovation énergétique ;
- le marché de la rénovation devrait connaître une reprise progressive en France et en Europe, mais la concurrence s'accroît. Il est urgent à la fois de remplacer rapidement les appareils de chauffage anciens par des équipements plus performants et de développer massivement l'usage des énergies renouvelables. Alors que les énergies fossiles et électriques restent chères, le bois énergie reste très compétitif. Il permet d'abaisser sensiblement la facture de chauffage des consommateurs pour un investissement raisonnable. Cela reste un atout pour le marché des équipements.

Pour l'exercice 2025/26, la société Poujoulat SA prévoit un léger recul de son chiffre d'affaires. Le résultat net devrait également légèrement baisser du fait d'une forte concurrence et d'amortissements plus importants.

Malgré ce contexte, la société Poujoulat SA poursuit ses actions pour accroître ses parts de marché en France et à l'international en continuant d'investir dans :

- la notoriété de ses marques Cheminées Poujoulat et Outsteel (habillage de pompes à chaleur et de climatisations) ;
- les outils digitaux (projet du nouvel ERP, Espace Pro digital dédié aux professionnels) ;
- l'innovation, la qualité et le Service Client ;
- la réduction de son impact environnemental (ombrières photovoltaïques, efficacité énergétique...) ;
- la modernisation et la productivité de son outil industriel ;
- la diversification de ses activités.

La société garde une structure financière solide qui lui permet de faire face à ses ambitions.

8. ÉVOLUTIONS DES AFFAIRES, DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ

La société Poujoulat SA a continué à investir pour d'une part innover, accroître sa compétitivité et d'autre part, développer ses marques Cheminées Poujoulat et Outsteel.

Sur l'exercice 2024/25, la rentabilité a été impactée défavorablement par :

- une baisse des ventes d'appareils de chauffage ;
- un ralentissement du marché immobilier et une évolution de la réglementation sur le soutien à la rénovation ;
- des coûts encore élevés des matières premières, de l'énergie et des transports.

Néanmoins, Poujoulat SA réalise un résultat net supérieur à 2 % du chiffre d'affaires et sa structure financière reste solide.

Elle a notamment réduit son BFR, grâce à la baisse de ses volumes de stocks qui avaient beaucoup augmenté suite à la crise du COVID et les tensions sur les approvisionnements.

Rappelons par ailleurs que la société Poujoulat règle la plupart de ses fournisseurs comptant contre escompte : cette stratégie augmente facialement l'utilisation de nos lignes de trésorerie mais permet de sécuriser la chaîne d'approvisionnement en renforçant la trésorerie de nos partenaires.

9. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS À LA DATE DE CLÔTURE ET EFFETS POST-CLÔTURE

Néant.

10. INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte ci-après de la rémunération totale et des avantages de toute nature, versés durant l'exercice à chaque mandataire social par la société.

Les membres du Conseil d'Administration et les Directeurs Généraux ne perçoivent aucune rémunération ni aucun avantage de quelque nature que ce soit de la part des sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce.

Ont perçu au cours de l'exercice écoulé :

(En euros)	Contrat de travail		Mandat / Directeur Général	Membre du Conseil (jetons de présence)	Société disposant d'un contrôle exclusif ou conjoint	Total par mandataire
	Rémunérations brutes	Avantages en nature				
André PRUNIER Membre du CA				21 139		21 139
Hedwige DE PENFENTENOY Membre du CA				11 615		11 615
Jérôme COIRIER Membre du CA				5 808		5 808
Florence COIRIER Membre du CA				11 615		11 615
Brigitte COIRIER Membre du CA				5 808		5 808
Jean-François BÉNOT Membre du CA						
Frédéric COIRIER Pdt du CA et Directeur Général	6 240	94 800	11 615	64 600	177 255	
Gildas LEAUTE Directeur Commercial	116 459	7 464	32 400			156 323
Christophe ORDUREAU Directeur Industriel	98 400	4 956	32 400			135 756
David PLAZANET Directeur Administratif et Financier	96 280	5 604	32 400			134 284

Message du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Rapports OTI et CAC

Texte des résolutions



11. BOURSE ET ACTIONNARIAT

Le capital social de Poujoulat SA s'élève à 36 000 000 d'euros, réparti en 7 836 000 actions émises au pair, mises en circulation sur Euronext Growth Paris.

(En euros)	Nombre de titres	Montant
À L'OUVERTURE	7 836 000	36 000 000
Émis		
Remboursés		
À LA CLÔTURE	7 836 000	36 000 000

Fin mai 2025, le cours de bourse de l'action Poujoulat SA s'établit à 9,44 euros, contre 10,30 euros au 31 mars 2025.

Durant l'exercice 402 570 titres ont été échangés.

À fin mars 2025, le capital social se compose de 7 836 000 titres qui se répartissent comme suit :

- Famille Coirier (SMFC, STAGE et SAS SOPREG) 66,86 %
- Flottant 31,29 %
- Autodétenzione 1,86 %

À notre connaissance :

- *Amiral Gestion a une détentio directe ou indirecte comprise entre 2 % et 5 % ;*
- *Les établissements suivants ont une détentio directe ou indirecte supérieure à 5 % : Océan Participation et Indépendance et Expansion*

Conformément à l'article L. 233-13 du Code de commerce, il est précisé que nous n'avons pas eu connaissance de dépassement de seuil au cours de l'exercice.

En vertu des articles L 621-18-2 du Code monétaire et financier et 223.26 RGAMF relatifs aux opérations sur titres des dirigeants et personnes assimilées, nous vous informons qu'il n'y a pas eu d'opérations de vente ou d'achat de titres Poujoulat SA par les sociétés SOPREG, STAGE ou SMFC, générant une obligation de déclaration spécifique auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

12. DÉTENTION PAR POUJOULAT SA DE SES PROPRES ACTIONS

À la clôture, la société Poujoulat SA détient 1,86 % de ses propres actions dans le cadre d'un contrat de liquidité depuis le 1^{er} septembre 2018 et d'un programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale du 28 octobre 2020.

Au titre de ces contrats confiés par Poujoulat SA à Portzamparc société de Bourse, les opérations suivantes ont été réalisées en cours d'exercice :

Titres d'autocontrôle	Nombre de titres
TITRES AU 31 MARS 2024	116 657
Achats	48 443
Ventes	(19 629)
TITRES AU 31 MARS 2025	145 471

Au cours de l'exercice 2024/2025, aucune opération sur actions propres n'a été réalisée en dehors des contrats présentés ci-dessus.

13. PROJET DE RACHETER PAR LA SOCIÉTÉ SES PROPRES ACTIONS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE L'ARTICLE L.22-10-62 (EX 225-209) DU CODE DE COMMERCE

Nous sollicitons l'Assemblée Générale pour renouveler l'autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet de faire racheter par la société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce.

Si vous renouvelez cette autorisation d'achat, il conviendra de prévoir :

- Une délégation pour une période de dix-huit mois,
- Un volume d'achat cumulé limité à 5 % du nombre d'actions composant le capital social ;
- Un prix maximum d'achat fixé à 50 euros par action ;

- Les motifs d'acquisition suivants :

- Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Poujoulat par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF,
- Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,
- Procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, dans le cadre de l'autorisation conférée ou à conférer par l'Assemblée Générale extraordinaire.

Cette autorisation met fin à celle donnée au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale mixte du 11 septembre 2024 dans sa huitième résolution.

Message du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Rapports OTI et CAC

Texte des résolutions

14. AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

Origines du résultat à affecter (En euros)

Résultat bénéficiaire de l'exercice	2 561 016
Reprise du report à nouveau crééditeur antérieur	5 161
TOTAL	2 566 177

Affectation proposée (En euros)

Réserve légale	128 051
Dividendes	940 320
Autres réserves	1 497 000
Solde au report à nouveau	806
TOTAL	2 566 177

Le dividende par action serait de 0,12 euro.

Le montant des dividendes éligibles à l'abattement de 40 % (Article 158-3-2^e du CGI) s'élèverait à 940 320 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution. Compte tenu de ces affectations, les capitaux propres de la société seraient de 100 674 794 euros.



Nous vous informons que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt ;
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. À défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Le paiement des dividendes interviendra au plus tard le 30 septembre 2025.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

(En euros)	Exercice clos le 31/03/2022	Exercice clos le 31/03/2023	Exercice clos le 31/03/2024
Dividendes distribués	1 763 100	2 507 520	1 410 480
Dividendes par action	0,90	0,32	0,18
Dividendes distribués éligibles (à l'abattement de 40 %)	1 763 100	2 507 520	1 410 480
Dividendes distribués non éligibles	Néant	Néant	Néant

15. CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous informons que des nouvelles conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce ont été autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé, lesquelles seront soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

Vos Commissaires aux Comptes sont dûment avisés de l'ensemble des conventions existantes (nouvelles et conclues antérieurement et dont les effets se sont poursuivis durant l'exercice écoulé), qu'ils ont mentionné dans leur rapport spécial.

16. CONTRÔLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture des rapports de vos Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés et annuels ainsi que de leur rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce.

17. SITUATION DES MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous vous précisons qu'aucun mandat des membres du Conseil d'Administration n'est arrivé à expiration.

18. FIXATION DU MONTANT ANNUEL DE LA RÉMUNÉRATION À ALLOUER AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous vous rappelons que l'enveloppe globale de la rémunération allouée par l'Assemblée Générale du 11 septembre 2024 aux membres du Conseil d'Administration est de 67 600 euros.

Vous voudrez bien statuer sur le montant global de la rémunération allouée aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice en cours, que nous vous proposons de fixer à 46 460 euros.

19. SITUATION DES MANDATS DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous rappelons que les mandats des co-Commissaires aux Comptes ne sont pas arrivés à expiration :

- les fonctions de la SAS Groupe Y Audit, co-Commissaire aux Comptes se poursuivent jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2030 ;
- les fonctions de la SARL ACCIOR Consultants, co-Commissaire aux Comptes se poursuivent jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2027.

Message du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Rapports OTI et CAC

Texte des résolutions



Rapport sur le gouvernement de l'Entreprise

1. INFORMATIONS SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Conformément aux dispositions des articles L. 225-37 alinéa 6 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le gouvernement d'entreprise.

Au 31 mars 2025, les administrateurs sont :

- Monsieur Frédéric Coirier,
- Madame Florence Coirier,
- Madame Brigitte Coirier,
- Madame Hedwige De Penfentenyo,
- Monsieur Jean-François Bénot.

Le Conseil d'Administration est ainsi composé de 3 femmes et de 2 hommes.

Modalités d'exercice de la Direction Générale

Conformément à l'article R 225-102 du Code de commerce, nous vous rappelons que votre Conseil d'Administration a procédé au choix de l'une des deux modalités d'exercice de la Direction Générale prévues à l'article L 225-51-1 du Code de commerce. Le Conseil d'Administration a décidé en date du 14 septembre 2018 d'opter pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

En tant que de besoin, nous vous rappelons également que Monsieur Frédéric Coirier est assisté de 3 Directeurs Généraux Délégués, en la personne de :

- Monsieur Gildas Léauté, qui cumule son mandat avec ses fonctions salariales de Directeur Commercial ;
- Monsieur Christophe Ordureau, qui cumule son mandat avec ses fonctions salariales de Directeur Industriel ;
- Monsieur David Plazanet, qui cumule son mandat avec ses fonctions salariales de Directeur Administratif et Financier ;

tous nommés pour une durée de six (6) années, qui prendra fin :

- concernant Messieurs Léauté et Ordureau, à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2030,
- concernant Monsieur Plazanet, à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à tenir dans l'année 2027 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2027.

À l'égard des tiers, les Directeurs Généraux Délégués disposent des mêmes pouvoirs que le Directeur Général.

2. LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS PAR LES MANDATAIRES AU 31 MARS 2025

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, 1° du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

Madame Hedwige De Penfentenyo,

- Administratrice de Poujoulat SA

Madame Florence Coirier épouse Giraudon

- Administratrice de Poujoulat SA
- Co-gérante de la SARL PetitPilates

Madame Brigitte Coirier,

- Administratrice de Poujoulat SA

Monsieur Jean-François Bénot,

- Administrateur de Poujoulat SA

Monsieur Frédéric Coirier,

- Administrateur et Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de Poujoulat SA
- Président de la SAS STAGE
- Gérant de la société SMFC
- Représentant de la société SMFC, Présidente de la SAS SOPREG
- Directeur Général de la SAS SOPREG

• Représentant permanent de Poujoulat SA, Présidente des sociétés :

- SAS Tôlerie Forézienne
- SAS Westaflex Bâtiment
- SAS Euro Énergies
- SAS Beirens
- SAS Vitalome

• Représentant Permanent de Poujoulat SA, Présidente de la SAS Euro Énergies, elle-même Présidente de SAS Bois-Factory 36

• Représentant Permanent de Poujoulat SA, Présidente de la SAS Euro Énergies, elle-même Présidente de SAS Bois-Factory 42

• Représentant Permanent de Poujoulat SA, Présidente de la SAS Euro Énergies, elle-même Présidente de SAS Bois-Factory 58

• Représentant Permanent de Poujoulat SA, Présidente de la SAS Euro Énergies, elle-même Présidente de SAS Bois-Factory 70

• Représentant Permanent de Poujoulat SA, Présidente de la SAS Euro Énergies, elle-même Présidente de SAS SEF 42

• Représentant Permanent de Poujoulat SA, Présidente de la SAS Euro Énergies, elle-même Présidente de SAS BBCA

• Représentant Permanent de Poujoulat SA, Présidente de la SAS Euro Énergies, elle-même Présidente de SAS SOCCEM

• Représentant Permanent de Poujoulat SA, Présidente de la SAS Euro Énergies, elle-même Présidente de SAS La Bûche Forestière

• Représentant Permanent de Poujoulat SA, Présidente de la SAS Euro Énergies, elle-même Présidente de SAS BBNA

• Représentant Permanent de Poujoulat SA, Présidente de la SAS Euro Énergies, elle-même Présidente de SAS Breizh Bois

• Représentant Permanent de Poujoulat SA, Présidente de la SAS Euro Énergies, elle-même Présidente de SAS Fibreries 37

• Représentant Permanent de Poujoulat SA, Présidente de la SAS Beirens, elle-même Présidente de SAS MCC2I France

• Représentant Permanent de Poujoulat SA, Présidente de la SAS Tôlerie Forézienne, elle-même Présidente de SAS Novacité

• Représentant permanent de Poujoulat SA, Administrateur et Vice-Présidente de l'association AGÉCIC

• Administrateur et représentant permanent de Poujoulat BeLux (Belgique)

• Administrateur et représentant permanent de CONVESA (Espagne)

• Administrateur unique de Poujoulat Switzerland (ex-Chime-Flex, Suisse)

• Gérant de Techni-Flex (Suisse)

• Président de Poujoulat UK Ltd (Royaume-Uni)

• Membre du Directoire de Poujoulat Sp z oo (Pologne)

Message
du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Rapports
OTI et CAC

Texte des
résolutions



- Gérant de Poujoulat GmbH (Allemagne)
- Administrateur et Président du Conseil d'Administration de VL Staal (Danemark)
- Administrateur de DST (Danemark)
- Administrateur unique de Poujoulat BV (Pays-Bas)

Monsieur Gildas Léauté,

- Directeur Général Délégué de Poujoulat SA
- Administrateur de VL Staal (Danemark)

Monsieur Christophe Ordureau,

- Directeur Général Délégué de Poujoulat SA
- Directeur Général de la SAS Beirens

Monsieur David Plazanet,

- Directeur Général Délégué de Poujoulat SA

3. CONVENTIONS CONCLUES PAR UN MANDATAIRE SOCIAL OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF AVEC UNE FILIALE

En application des dispositions de l'article L. 225-37-4, 2^e du Code de commerce, nous mentionnons ci-dessous les conventions, ne portant pas sur des opérations courantes et non conclues à des conditions normales, intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part et selon le cas, le directeur général, l'un des directeurs généraux délégués, l'un des administrateurs ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 %, de la société et, d'autre part, une autre société contrôlée par la société au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce :

Entre la société SOPREG et la SAS Tôlerie Forézienne :

- Personne concernée : Frédéric Coirier
- Nature et objet : prestations de services

La société SOPREG a facturé à la société Tôlerie Forézienne des prestations de services pour la période du 01/04/2024 au 31/03/2025 pour un montant hors taxes de 6 000 euros et aucun remboursement de frais.

4. RÉCAPITULATIF DES DÉLÉGATIONS ACCORDÉES EN MATIÈRE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Conformément à l'article L.225-4, 3^e du Code de commerce, nous vous présentons un récapitulatif des délégations de compétences accordées par l'Assemblée Générale au Directoire dans le domaine des augmentations de capital. Suite au changement de mode de gouvernance adopté lors de l'AGE du 14 septembre 2018, ces délégations ont été transférées au Conseil d'Administration dans la 10^e résolution de cette même AGE.

Délégation de compétences en termes d'augmentation totale

Assemblée Générale Extraordinaire du 11 septembre 2024 (9^e résolution)

- Nature de l'augmentation du capital envisagée : émission d'actions ordinaires avec maintien de droit préférentiel de souscription et avec faculté d'offrir au public les titres non souscrits
- Montant de l'augmentation du capital envisagée : 10 000 000 euros (plafond commun à toutes les délégations)
- Durée de la délégation de compétence : 26 mois
- Mise en œuvre : néant

Assemblée Générale Extraordinaire du 11 septembre 2024 (10^e résolution)

- Nature de l'augmentation du capital envisagée : émission d'actions ordinaires avec suppression de droit préférentiel de souscription par offre au public
- Montant de l'augmentation du capital envisagée : 10 000 000 euros (plafond commun à toutes les délégations)
- Durée de la délégation de compétence : 26 mois
- Mise en œuvre : néant

Assemblée Générale Extraordinaire du 11 septembre 2024 (11^e résolution)

- Nature de l'augmentation du capital envisagée : émission d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription par une offre visée au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier
- Montant de l'augmentation du capital envisagée : 10 000 000 euros (plafond commun à toutes les délégations)
- Durée de la délégation de compétence : 26 mois
- Mise en œuvre : néant

Délégation de pouvoirs

Néant

Le Conseil d'Administration vous invite, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'Administration,
Le 26 juin 2025.

Message
du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Rapports
OTI et CAC

Texte des
résolutions



Résultats financiers

au cours des 5 derniers exercices

(En euros)	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025
1 - SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	12 000 000	12 000 000	36 000 000	36 000 000	36 000 000
Nombre d'actions ordinaires existantes	1 959 000	1 959 000	7 836 000	7 836 000	7 836 000
2 - RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS EFFECTIVES					
Chiffre d'affaires hors taxes	108 362 391	135 166 119	160 290 058	128 214 728	117 336 854
Résultat avant impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	11 304 500	19 579 303	22 332 586	9 431 754	6 799 898
Impôts sur les bénéfices	1 544 543	3 636 909	3 928 348	660 945	409 898
Participation des salariés due au titre de l'exercice	197 210	1 126 258	1 568 923		
Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	3 853 774	8 030 907	11 324 013	4 331 489	2 561 016
Montant des bénéfices distribués	1 175 400	1 763 100	2 507 520	1 410 480	940 320
3 - RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUIT À UNE SEULE ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant amortissements et provisions	4,88	7,56	2,15	1,12	0,82
Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	1,97	4,10	1,45	0,55	0,33
Dividendes versés par action	0,60	0,90	0,32	0,18	0,12
4 - PERSONNEL					
Nombre de salariés	646	650	673	692	663
Montant de la masse salariale	22 328 296	21 649 850	22 863 810	23 817 173	23 518 125
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales)	9 398 999	10 318 596	10 321 844	9 186 594	9 234 677

Message
du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Rapports
OTI et CAC

Texte des
résolutions



Comptes consolidés

du Groupe au 31 mars 2025

Compte de résultat consolidé	49
Etat de la situation financière consolidée	50
Tableau des flux de trésorerie	51
Tableau de variation des capitaux propres	52
Notes annexes aux états financiers consolidés.....	52

Message
du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Rapports
OTI et CAC

Texte des
résolutions



Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)

	Notes	31/03/2025	31/03/2024
Chiffre d'affaires	XVII	348 917	352 241
Autres produits d'exploitation	XVIII	3 120	3 584
PRODUITS D'EXPLOITATION		352 037	355 825
Achats consommés	XIX	(172 225)	(175 988)
Charges externes	XX	(72 403)	(71 295)
Impôts et taxes	XXI	(3 858)	(3 540)
Charges de personnel (y compris participation)	XXII	(83 275)	(77 473)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions (hors écarts d'acquisition)	XXIV	(15 101)	(12 903)
CHARGES D'EXPLOITATION		(346 862)	(341 199)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		5 175	14 626
Dotations aux dépréciations des écarts d'acquisition		(304)	(304)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION APRÈS DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION		4 870	14 322
Produits financiers		987	1 325
Charges financières		(3 785)	(3 128)
RÉSULTAT FINANCIER	XXV	(2 798)	(1 803)
 Résultat courant avant impôt		2 072	12 519
Produits exceptionnels		1 201	1 607
Charges exceptionnelles		(328)	(631)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	XXVI	874	976
Impôt sur les résultats	XXVII	(1 008)	(3 507)
Résultat net des entreprises intégrées		1 938	9 988
Quote-part du résultat nets des sociétés mises en équivalence		(101)	50
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		1 838	10 037
 Intérêts minoritaires		172	802
RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)		1 666	9 235
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		7 836 000	7 836 000
Résultat par action en euros		0,21	1,18
Résultat dilué par action en euros		0,21	1,18

RÉSULTAT NET PAR ACTION

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sont ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Les actions ordinaires sont traitées comme dilutives si et seulement si leur conversion en actions ordinaires aurait pour effet de réduire le bénéfice net par action. Le calcul des actions dilutives est réalisé selon la méthode du rachat d'actions.

Message
du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport
de gestionComptes
consolidésComptes
sociauxRapports
OTI et CACTexte des
résolutions



État de la situation financière consolidée

Bilan actif consolidé (en milliers d'euros)	Notes	Brut	Amortissements et dépréciations	31/03/2025	31/03/2024
Écarts d'acquisition	V	17 137	(5 255)	11 882	10 356
Immobilisations incorporelles	VI	13 696	(8 264)	5 432	2 420
Immobilisations corporelles	VI	299 508	(155 472)	144 036	133 823
Immobilisations financières	VII	2 553	(102)	2 451	2 415
Titres mis en équivalence	VII	815		815	918
ACTIF IMMOBILISÉ		333 709	(169 093)	164 616	149 931
Stocks et en-cours	VIII	78 796	(1 171)	77 625	92 886
Clients et comptes rattachés	IX	52 949	(658)	52 291	49 025
Autres créances et comptes de régularisation	X	12 033		12 033	13 580
<i>Dont impôts différés - actif</i>	XI	95		95	81
Disponibilités	XII	6 039		6 039	7 389
ACTIF CIRCULANT		149 817	(1 829)	147 988	162 880
ACTIF		483 526	(170 922)	312 604	312 811
Bilan passif consolidé (en milliers d'euros)	Notes			31/03/2025	31/03/2024
Capital				36 000	36 000
Réserves				92 006	84 657
Résultat net (Part du Groupe)				1 666	9 235
Subventions d'investissement nettes				1 325	1 563
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)				130 997	131 455
Intérêts minoritaires - Réserves				9 910	7 415
Intérêts minoritaires - Écart de conversion				(10)	(20)
Intérêts minoritaires - Résultat				172	802
Intérêts minoritaires - Subventions				264	279
INTÉRÊTS MINORITAIRES				10 336	8 477
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	XIII			141 333	139 932
PROVISIONS	XIV			4 121	5 127
Dettes financières	XV			111 590	111 353
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				28 710	27 364
Autres dettes et comptes de régularisation	XVI			26 850	29 035
<i>Dont impôts différés - passif</i>	XI			2 902	2 283
DETTE				167 150	167 752
PASSIF				312 604	312 811

Message
du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Rapports
OTI et CAC

Texte des
résolutions



Tableau des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	31/03/2025	31/03/2024
RÉSULTAT NET DES ENTITÉS CONSOLIDÉES	1 838	10 037
Amortissements et provisions	13 049	10 593
Amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	400	400
Variation de l'impôt différé	(237)	895
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	(426)	432
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	101	(50)
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	(289)	(897)
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	14 434	21 410
Variation nette des stocks	19 177	(8 171)
Variation nette des créances	2 108	9 516
Variation nette des dettes	(3 719)	(17 510)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'EXPLOITATION (I)	32 001	5 245
Acquisitions d'immobilisations incorporelles (hors écarts d'acquisition)	(3 336)	(980)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(16 870)	(31 414)
Acquisitions d'immobilisations financières	(1 051)	(877)
Dettes et créances sur acquisitions /cessions d'immobilisations	(62)	(1 490)
ACQUISITIONS D'IMMobilISATIONS	(21 319)	(34 760)
Cessions d'immobilisations	1 436	1 370
CESSIONS D'IMMobilISATIONS	1 436	1 370
Acquisition/cession d'entités nette de la trésorerie acquise	(10 086)	(3 001)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(29 969)	(36 392)
Émissions d'emprunts	18 483	27 460
Remboursements d'emprunts	(16 531)	(15 083)
Variation des subventions d'investissements	(14)	149
Dividendes reçus / versés de la société mère	(1 532)	(2 472)
Cessions / acquisitions nettes d'actions propres	(86)	(296)
Variation des autres dettes financières	(42)	146
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR LES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (III)	278	9 903
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE	6	15
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	2 315	(21 228)
TRÉSORERIE : OUVERTURE	(17 372)	3 856
TRÉSORERIE : CLÔTURE	(15 056)	(17 372)

Message
du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Rapports
OTI et CAC

Texte des
résolutions



Tableau de variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Capital	Réserves du Groupe	Subventions d'investissement	Résultat net (Part du Groupe)	Titres auto-contrôle	Capitaux propres (Part du Groupe)	Intérêts minoritaires
SOLDE AU 31/03/2024	36 000	86 585	1 563	9 235	(1 928)	131 455	8 477
Variations de périmètre		8		(59)		(51)	1 886
Affectation du résultat N-1		9 176		(9 176)			
Distribution/ brut versé		(1 389)				(1 389)	(143)
Résultat				1 666		1 666	172
Autres		(194)	(238)		(364)	(796)	(55)
Écart de conversion		112				112	
SOLDE AU 31/03/2025	36 000	94 298	1 325	1 666	(2 292)	130 997	10 337

Message du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Rapports OTI et CAC

Texte des résolutions

Notes annexes aux états financiers consolidés au 31 mars 2025

GÉNÉRALITÉS

Le Groupe Poujoulat est leader dans deux domaines d'activité :

1 - Conduits de cheminée & Cheminées industrielles :

systèmes d'évacuation de fumée métalliques pour la maison individuelle, l'habitat collectif, l'industrie, le tertiaire et la production d'énergie, ainsi que la conception, fabrication, installation et maintenance dans le domaine des grands ouvrages de cheminées industrielles.

2 - Bois énergie :

commercialisation et fabrication de bois de chauffage, granulés de bois, bûches densifiées et allumes feu.

Les états financiers consolidés arrêtés au 31 mars 2025 comprennent l'ensemble constitué par la société et ses filiales, désigné comme « le Groupe ».

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

Poujoulat SA (« la société ») est une entreprise française cotée sur le marché Euronext Growth.

Les comptes consolidés au 31 mars 2025 du Groupe Poujoulat ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 26 juin 2025.

NOTE I - PRINCIPES COMPTABLES ET RÈGLES DE CONSOLIDATION

Principes généraux

Les comptes consolidés sont établis conformément aux dispositions du règlement ANC 2020-01.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers nécessite de la part de la Direction des estimations et des hypothèses qui affectent les montants figurant dans les états financiers présentés ainsi que les informations données dans les notes annexes du Groupe.

Déterminés sur la base des informations et estimations disponibles lors de leur établissement, les résultats réels futurs pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Ces estimations et hypothèses sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée, ainsi que divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif.

Les principales estimations et hypothèses concernent l'évaluation des engagements de retraite, les provisions pour autres passifs, les impôts différés, les tests de valeur des écarts d'acquisition.

Au 31 mars 2025, aucune modification relative aux modalités d'estimation de ces valeurs n'a été apportée.



NOTE II - PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU 31 MARS 2025

Principes comptables liés au périmètre de consolidation

Les sociétés dont le Groupe détient le contrôle exclusif de droit ou de fait sont intégrées globalement. Le règlement ANC 2020-01 définit le contrôle exclusif comme le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date de prise de contrôle par le Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence. L'influence notable se caractérise par le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financière et opérationnelle de la société, sans toutefois contrôler ou contrôler conjointement ces politiques. L'influence notable est présumée lorsque plus de 20 % des droits de vote sont détenus.

La quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence est présentée après le « Résultat net des sociétés intégrées » sur la ligne « Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence ».

Les transactions intragroupes, les soldes et les profits latents sur les opérations entre sociétés du Groupe sont éliminés. Le cas échéant, des retraitements sont effectués sur les états financiers des filiales pour aligner les principes comptables utilisés avec ceux des autres entreprises du périmètre de consolidation.

Périmètre

Sociétés	Pays	% contrôle	% intérêts	Méthode de consolidation
SOCIÉTÉS INTÉGRÉES GLOBALEMENT :				
Conduits de cheminée & cheminées industrielles				
1. POUJOULAT SA, Société mère	France	100,00 %	100,00 %	Consolidante
2. POUJOULAT BELUX	Belgique	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
3. SAS TÔLERIE FORÉZIENNE	France	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
4. SAS NOVACITÉ	France	65,00 %	65,00 %	Intégration globale
5. SAS WESTAFLEX BÂTIMENT	France	99,82 %	99,82 %	Intégration globale
6. POUJOULAT UK Ltd	Royaume-Uni	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
7. POUJOULAT BV	Pays-Bas	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
8. POUJOULAT Sp z oo	Pologne	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
9. POUJOULAT GmbH	Allemagne	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
10. POUJOULAT SWITZERLAND (ex CHIME-FLEX)	Suisse	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
11. TECHNI-FLEX	Suisse	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
12. SAS BEIRENS	France	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
13. SAS MCC2I France	France	95,00 %	95,00 %	Intégration globale
14. VL STAAL a/s	Danemark	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
15. DST	Danemark	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
16. SAS VITALOME	France	96,00 %	96,00 %	Intégration globale
17. CONVESA	Espagne	79,81 %	79,81 %	Intégration globale
Bois énergie				
18. SAS EURO ÉNERGIES	France	82,44 %	82,44 %	Intégration globale
19. SAS BOIS-FACTORY 36	France	100,00 %	82,44 %	Intégration globale
20. SAS BOIS-FACTORY 42	France	100,00 %	82,44 %	Intégration globale
21. SAS BOIS-FACTORY 58	France	100,00 %	82,44 %	Intégration globale
22. SAS BOIS-FACTORY 70	France	100,00 %	82,44 %	Intégration globale
23. SAS S.E.F.42	France	100,00 %	82,44 %	Intégration globale
24. SAS BOIS BÛCHE CENTRE ATLANTIQUE	France	100,00 %	82,44 %	Intégration globale
25. SAS LA BÛCHE FORESTIÈRE	France	100,00 %	82,44 %	Intégration globale
26. SAS SOCIÉTÉ DE CARBONISATION & D'EMBALLAGE	France	100,00 %	82,44 %	Intégration globale
27. SAS BOIS BÛCHE NORD ATLANTIQUE	France	100,00 %	82,44 %	Intégration globale
28. SAS BREIZH BOIS	France	100,00 %	82,44 %	Intégration globale
29. SAS FIBRERIES 37	France	100,00 %	82,44 %	Intégration globale
SOCIÉTÉ MISE EN ÉQUIVALENCE :				
Bois énergie				
30. SAS BG DK	France	35,00 %	28,85 %	Mise en équivalence
31. SAS LORRAINE PELLETS	France	24,50 %	20,20 %	Mise en équivalence

Message
du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Rapports
OTI et CAC

Texte des
résolutions



Entrées de périmètre

- La société CONVESA, détenue à 79,81 % par la société Poujoulat SA, fabricant espagnol de conduits de cheminée métalliques ;
- la société Novacité, détenue à 65 % par la société Tôlerie Forézienne, spécialisée dans la vente et l'installation de mobilier urbain ;
- la société Vitalome, filiale de Poujoulat SA dont l'activité a débuté en 2023, spécialiste du conduit métallique de ventilation pour l'amélioration de la qualité de l'air ;
- les sociétés Fibreries 37 et Bois-Factory 58, filiales de Euro Énergies, créées sur l'exercice.

Sorties de périmètre

Au cours de l'exercice, la société belge SA Poujoulat (société absorbée) a fusionné avec la société belge Poujoulat BeLux (société absorbante).

NOTE III - INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle est présentée selon le critère des activités opérationnelles du Groupe, à savoir :

- activités de conception et fabrication de systèmes d'évacuation de fumée pour l'habitat et le tertiaire ainsi que la construction, installation, audit et maintenance des cheminées industrielles « conduits de cheminée et cheminées industrielles » ;
- activités de négoce et de transformation de combustibles « bois énergie ».

(En milliers d'euros)	31/03/2025		31/03/2024			
	Conduits de cheminée & cheminées industrielles	Bois énergie	TOTAL	Conduits de cheminée & cheminées industrielles	Bois énergie	TOTAL
Chiffre d'affaires	200 239	148 678	348 917	199 079	153 162	352 241
Résultat d'exploitation après amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	3 317	1 553	4 870	7 424	6 898	14 322
Résultat courant avant impôts	1 783	289	2 072	6 483	6 036	12 519
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 402	436	1 838	5 507	4 531	10 037
Capacité d'autofinancement	8 956	5 478	14 434	12 454	8 956	21 410
INVESTISSEMENTS DE LA PÉRIODE						
Immobilisations incorporelles	3 055	280	3 336	531	449	980
Immobilisations corporelles	8 733	8 137	16 870	21 887	9 577	31 414
ACQUISITIONS	11 788	8 418	20 206	22 368	10 026	32 394
IMMOBILISATIONS NETTES						
Immobilisations incorporelles	11 753	5 561	17 314	7 490	5 286	12 776
<i>Dont écart d'acquisition</i>	<i>7 623</i>	<i>4 260</i>	<i>11 882</i>	<i>6 221</i>	<i>4 135</i>	<i>10 356</i>
Immobilisations corporelles	82 308	61 728	144 036	75 065	58 758	133 823
Immobilisations financières	2 087	879	3 266	2 051	1 281	3 332
ACTIF IMMOBILISÉ	96 148	68 168	164 616	84 606	65 326	149 931
DETTES						
Dettes financières	66 603	44 987	111 590	60 394	50 959	111 353
Fournisseurs	15 750	12 960	28 710	15 341	12 023	27 364
Autres dettes	22 435	4 414	26 850	24 487	4 547	29 035
DETTES	104 788	62 362	167 149	100 222	67 530	167 752

Message du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Rapports OTI et CAC

Texte des résolutions



NOTE IV - CONVERSION DES ENTREPRISES ÉTRANGÈRES

Les états consolidés sont présentés en euros, qui est la monnaie fonctionnelle du Groupe Poujoulat.

Les comptes des sociétés hors zone euro sont convertis selon les principes suivants :

- les postes de bilan sont convertis au taux de clôture ;
- les postes du compte de résultat sont convertis au cours moyen de l'exercice ;
- les différences de conversion sont portées directement en capitaux propres.

Les écarts d'acquisition constatés lors d'un regroupement d'entreprises avec une activité à l'étranger sont convertis et comptabilisés au cours de l'opération dans la monnaie de présentation du Groupe.

NOTE V - ÉCARTS D'ACQUISITION

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de la juste valeur. Selon cette méthode, lors de la première consolidation d'une entité sur laquelle le Groupe acquiert un contrôle exclusif, les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont évalués à leur juste valeur à la date de prise de contrôle.

À cette date, l'écart d'acquisition est évalué comme étant la différence entre le coût d'acquisition des titres, et l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Le coût d'acquisition des titres est égal au prix d'acquisition majoré du montant net d'impôt de tous les autres coûts directement imputables à l'acquisition.

L'évaluation des actifs et passifs identifiables doit être finalisée dans un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert après l'exercice de l'acquisition. Au-delà du délai d'affectation, les plus et moins-values constatées par rapport aux valeurs attribuées lors de la première consolidation sont comptabilisées en résultat.

En cas d'acquisition d'une participation complémentaire dans une filiale déjà intégrée globalement, un écart d'acquisition complémentaire est constaté sans que les évaluations opérées à la date de prise de contrôle soient remises en cause.

Amortissement des écarts d'acquisition et perte de valeur

Le Groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au Groupe, ce dernier n'est pas amorti. Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année.

Lorsqu'il existe une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée.

Pour les besoins des tests de dépréciation, il convient de retenir le niveau pertinent d'affectation de l'écart d'acquisition au groupe d'actifs auquel il est réalisé et ses performances suivies.

L'amortissement des écarts d'acquisition du segment cheminées industrielles est prévu sur une durée de 20 ans conformément à la règle selon laquelle les écarts d'acquisition dont la durée de vie est limitée sont amortis linéairement.

Cet amortissement a résulté d'une baisse des marchés traditionnels de notre branche cheminées industrielles ayant entraîné une perte de rentabilité.

Cependant, on observe depuis plusieurs années une amélioration significative du marché tirée par les projets de décarbonation de l'industrie et la création de réseaux de chaleur... Par conséquent, aucun indice de perte de valeur complémentaire n'a été identifié sur l'exercice eu égard aux perspectives d'activité du segment.

Les tests de valeur sont maintenus sur les autres segments du Groupe, pour lesquels la Direction a estimé une durée de vie illimitée des modèles de production, fondée sur la capacité du producteur à peser sur l'évolution des marchés. Aucune perte de valeur n'est identifiable sur le périmètre des activités conduits de cheminées et bois énergie.

Les tests de valeur seront réalisés au cours du deuxième semestre afin de déterminer la valeur recouvrable des actifs.

La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité :

- le prix de vente net de l'actif correspond à une estimation à partir de multiples de critères financiers (chiffre d'affaires, résultat). Le Groupe considère que le prix de vente net est la valorisation la plus faible de la valeur recouvrable ;
- la valeur d'utilité est calculée sur la base des prévisions à 5 ans établies par le service financier du Groupe.

Ces plans sont validés par la Direction.

La valeur d'utilité des unités de regroupement est déterminée par référence à la valeur des flux de trésorerie futurs actualisés attendus de ces actifs, dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévues par la Direction générale du Groupe. Lorsque la valeur d'utilité des unités de regroupement se révèle inférieure à leur valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée sur la ligne « dotation aux dépréciations des écarts d'acquisition » du compte de résultat, afin de ramener la valeur nette comptable des actifs à leur valeur recouvrable. Dans le cas où un scénario de cession est concrètement envisagé, la valeur recouvrable des actifs est déterminée selon le prix de cession envisagé par le Groupe.

Écarts d'acquisition au 31/03/2025

(en milliers d'euros)	Brut	Amortissements & dépréciations	Net
ÉCARTS D'ACQUISITION	17 137	(5 255)	11 882
Conduits de cheminée	4 763	(1 887)	2 876
Cheminées industrielles	8 114	(3 368)	4 746
Bois énergie	4 260		4 260

Les amortissements et dépréciations sont appréciés par segment et non par entité.

Message du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Rapports OTI et CAC

Texte des résolutions



NOTE VI - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Immobilisations incorporelles

a. Actifs

Les immobilisations incorporelles qui ont été acquises par le Groupe sont comptabilisées à leur coût historique diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, des dépréciations.

b. Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant et si leurs coûts peuvent être évalués de manière fiable. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

c. Amortissements

Les amortissements sont comptabilisés en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles sauf si elle est indéterminée.

Pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, un test de dépréciation est effectué systématiquement une fois par an à la clôture de l'exercice. Les autres immobilisations incorporelles sont amorties dès qu'elles sont prêtes à être mises en service.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Brevets.....	3 à 5 ans
Logiciels.....	1 à 10 ans

Les immobilisations incorporelles correspondent à des logiciels informatiques et des frais de développement de sites internet, ayant une durée d'utilité déterminée.

Il n'a été décelé aucun indice susceptible d'indiquer qu'une immobilisation incorporelle a subi une perte de valeur à la clôture de chacun des exercices.

Immobilisations corporelles

a. Actifs

Une immobilisation corporelle est évaluée au coût historique comme coût présumé diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et, le cas échéant, des dépréciations. Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

b. Coûts ultérieurs

Le Groupe comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où ce coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et si son coût peut être évalué de manière fiable. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

c. Amortissements

L'amortissement est comptabilisé en charges sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle. L'amortissement est principalement calculé suivant la méthode linéaire, une partie des éléments du poste « Matériels et outillages » étant amortie selon le mode dégressif considéré comme l'amortissement économique de ces éléments. Les terrains ne sont pas amortis.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Constructions - Gros œuvre	20 à 50 ans
Constructions - Installations générales	10 à 15 ans
Matériels et outillages	3 à 15 ans
Agencements et aménagements.....	5 à 20 ans
Matériels informatiques	3 à 10 ans
Matériels de transport	3 à 15 ans
Mobiliers et matériels de bureau	10 à 12 ans

La valeur résiduelle est révisée annuellement, si elle est significative.

Message
du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Rapports
OTI et CAC

Texte des
résolutions



IMMobilisations Brutes

(En milliers d'euros)	31/03/2024	Augmentations	Diminutions	Écart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations	31/03/2025
Écarts d'acquisition	15 226				1 912		17 138
Frais de développement	1 009	163	(4)				1 168
Concessions, brevets et droits similaires	9 209	3 153	(35)	4	172	(188)	12 315
Fonds commercial	27						27
Autres immobilisations incorporelles	192	20	(28)				184
IMMobilisations INCORPORELLES	25 663	3 336	(67)	4	2 084	(188)	30 832
Terrains	9 954	1 190	(101)	3	1 700		12 746
Agencements et aménagements de terrains	11 291	2 282	(10)				13 563
Constructions	106 576	1 890	(2)	13	3 886		112 363
Constructions sur sol d'autrui	4 938	148				(213)	4 873
Installations techniques, matériel et outillage	126 839	9 021	(3 412)	180	8 675	(553)	140 750
Autres immobilisations corporelles	11 715	2 339	(592)	59	928	763	15 212
IMMobilisations CORPORELLES	271 313	16 870	(4 117)	255	15 189	(3)	299 507
IMMobilisations CORPORELLES ET INCORPORELLES	296 976	20 206	(4 184)	259	17 273	(191)	330 339

Les acquisitions de l'exercice 2024/2025 portent principalement sur :

- l'amélioration des processus industriels (automatisation, robotisation, capacité) ;
- la décarbonation des sites (rénovation, etc...) ;
- les coûts de développement du projet ERP.

Les variations de périmètre correspondent aux immobilisations apportées par les filiales entrées dans le périmètre de consolidation.

Les diminutions portent essentiellement sur les mises au rebut ou des ventes.

Message
du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Rapports
OTI et CAC

Texte des
résolutions



AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS

(En milliers d'euros)	31/03/2024	Dotations aux amortissements	Dotations aux dépréciations	Reprises	Écarts de conversion	Variations de périmètre	Autres variations	31/03/2025
Écarts d'acquisition	(4 870)	(400)				14		(5 255)
Frais de recherche et développement	(792)	(58)		4				(847)
Concessions, brevets et droits similaires	(7 069)	(381)		35	(4)	(95)	246	(7 268)
Fonds commercial	(27)							(27)
Autres immobilisations incorporelles	(130)	(15)		28			(7)	(123)
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	(12 887)	(854)		67	(4)	(81)	239	(13 519)
Agencements et aménagements de terrains	(3 289)	(780)		10			(342)	(4 402)
Constructions	(46 357)	(3 545)		2	(10)	(1 228)	152	(50 986)
Constructions sur sol d'autrui	(2 701)	(232)					190	(2 743)
Installations techniques, matériel & outillage	(77 121)	(7 716)	(12)	3 433	(62)	(6 244)	276	(87 445)
Autres immobilisations corporelles	(8 024)	(1 328)		523	(23)	(718)	(324)	(9 895)
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(137 492)	(13 601)	(12)	3 862	(96)	(8 190)	(48)	(155 472)
AMORTISSEMENTS SUR ACTIF IMMOBILISÉ	(150 378)	(14 455)	(12)	3 929	(100)	(8 271)	191	(168 091)

Les reprises concernent principalement des sorties d'immobilisations citées ci-dessus.

Les variations de périmètre correspondent aux immobilisations apportées par les filiales entrées dans le périmètre de consolidation.

NOTE VII - IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Le Groupe classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes : à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat, prêts et créances et disponibles à la vente.

La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition de ces actifs. La Direction détermine leur classification lors de la comptabilisation initiale.

Les investissements financiers non consolidés sont analysés comme des titres disponibles à la vente et sont comptabilisés à leur juste valeur. Les variations de valeur, positives ou négatives, sont enregistrées en capitaux propres en « Réserve de réévaluation ». En cas de perte de valeur jugée définitive, une dépréciation de ce montant est enregistrée en résultat financier.

Les prêts et créances sont considérés comme des actifs émis par l'entreprise et sont comptabilisés au coût amorti.

Ils peuvent faire l'objet d'une dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur.

La perte de valeur, correspondant à l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable, est comptabilisée en résultat.

(En milliers d'euros)	31/03/2025	31/03/2024
Titres de participations	596	248
Autres titres immobilisés	641	1 012
Autres créances immobilisées y compris dépôts	1 214	1 155
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	2 451	2 415
Titres mis en équivalence	815	918
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES NETTES	3 266	3 332

NOTE VIII - STOCKS ET EN-COURS

Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués selon la méthode du coût moyen d'achat pondéré. Le coût comprend les coûts d'acquisition et les coûts encourus pour les amener à l'endroit où ils se trouvent et est minoré des remises commerciales et des escomptes financiers obtenus.

En-cours de production et produits finis

Les en-cours de production et les produits finis sont valorisés à un coût de revient complet usine qui comprend une quote-part appropriée de frais généraux fondée sur la capacité normale de production. Cette valeur est plafonnée au prix de vente net des frais commerciaux et du résultat opérationnel courant.

Message du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Rapports OTI et CAC

Texte des résolutions



Dépréciation

Les stocks, en-cours de production et produits finis sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

(En milliers d'euros)	31/03/2025			31/03/2024		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Matières premières	35 540	(591)	34 949	38 228	(573)	37 655
En-cours de production de biens	6 701		6 701	6 396		6 396
En-cours de services				34		34
Produits intermédiaires finis	15 282	(232)	15 050	14 154	(181)	13 973
Stocks marchandises	21 273	(348)	20 925	35 130	(302)	34 828
STOCKS ET EN-COURS	78 796	(1 171)	77 625	93 941	(1 055)	92 886

La baisse des stocks s'élève à 15,1 millions d'euros dont 13,8 millions d'euros de marchandises (notamment du granulé de bois) et 2,7 millions d'euros de matières premières (notamment de l'inox/galva).

NOTE IX - CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Les créances clients sont valorisées à leur valeur probable d'encaissement. Une estimation est faite sur les créances douteuses, à partir d'une revue des créances dues à chaque clôture. Les pertes sur créances irrécouvrables sont passées en charge l'année où la capacité du Groupe à les encaisser est atteinte.

(En milliers d'euros)	31/03/2025	31/03/2024
Clients et comptes rattachés	52 949	49 651
Dépréciation clients et comptes rattachés	(658)	(626)
CLIENTS ET COMPTES RATTACHEES	52 291	49 025

La totalité des créances clients est à échéance à moins d'un an.

NOTE X - AUTRES CRÉANCES ET COMPTES DE RÉGULARISATION

(En milliers d'euros)	31/03/2025	31/03/2024
Avances et acomptes versés sur commandes	519	1 943
Personnel et organismes sociaux	282	215
Créances fiscales	7 427	8 059
Dont impôts différés - actif	95	81
Créances diverses	518	249
Charges à répartir	58	69
Écart de conversion - actif	39	33
Charges constatées d'avance	3 191	3 011
AUTRES CRÉANCES ET COMPTES DE RÉGULARISATION	12 033	13 580

NOTE XI - IMPÔTS DIFFÉRÉS

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge ou le produit d'impôt exigible et la charge ou le produit d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement dans les capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporales entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales.

L'évaluation des actifs et des passifs d'impôts différés repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Les actifs d'impôt différé sont réduits dans la mesure où il n'est plus désormais probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible. L'impôt différé passif n'est comptabilisé que s'il existe de réelles perspectives de réalisation de bénéfices imposables justifiant la liquidation future dudit impôt.

Ces actifs et passifs d'impôts différés sont compensés si les entités possèdent un droit légal de compensation et relèvent de la même administration fiscale.

(En milliers d'euros)	31/03/2025	31/03/2024
Impôts différés - actif	95	81
Impôts différés - passif	(2 902)	(2 283)
IMPÔTS DIFFÉRÉS	(2 807)	(2 202)

Au 31 mars 2025, aucun impôt différé actif n'est activé au titre de déficits reportables antérieurs, à l'exception de la filiale VL Staal (activation limitée à hauteur des impôts différés passifs).

Message du PDG
Chiffres clés

DPEF
Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Rapports OTI et CAC

Texte des résolutions



NOTE XII - TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Le poste « trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend :
Les disponibilités bancaires et les placements immédiatement disponibles à l'actif ;
Les concours bancaires au passif.

(En milliers d'euros)	31/03/2025	31/03/2024
Trésorerie et équivalents de trésorerie - actif	6 039	7 389
Trésorerie et équivalents de trésorerie - passif	(21 095)	(24 761)
TRÉSORERIE NETTE	(15 056)	(17 372)

Le Groupe pratique le règlement comptant auprès de ses fournisseurs récurrents.

La trésorerie s'améliore sur l'exercice de 2,3 millions d'euros.

NOTE XIII - CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE

Détail des capitaux propres part du Groupe

(En milliers d'euros)	31/03/2025	31/03/2024
Capital de Poujoulat SA	36 000	36 000
Réserve légale de Poujoulat SA	1 983	1 766
Titres d'auto-contrôle	(2 292)	(1 928)
Réserves de conversion	309	211
Autres réserves	92 006	84 608
Subventions d'investissement nettes	1 325	1 563
Résultat consolidé	1 666	9 235
CAPITAUX PROPRES	130 997	131 455

Titres d'auto-contrôle

Les titres d'auto-contrôle détenus par le Groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Leur prix de cession (y compris la plus ou moins-value correspondante) est également imputé sur les capitaux propres.

La société a confié à Portzamparc société de Bourse la gestion d'un contrat de liquidité depuis le 1^{er} septembre 2018, ainsi qu'un programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale du 28 octobre 2020. Dans les comptes annuels, les actions propres détenues sont comptabilisées dans les « autres immobilisations financières ».

Concernant le contrat de liquidité et le programme de rachat d'actions, 68 072 titres ont été échangés.

À la clôture de l'exercice, 145 471 titres sont auto-détenus pour une valeur de 2 292 milliers d'euros.

NOTE XIV - PROVISIONS

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable ou certain qu'une sortie de ressources au bénéfice de tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de ceux-ci après la date de clôture sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les sorties de trésorerie futures attendues au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et, lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à l'actif.

a. Garanties

L'ensemble des productions du Groupe sont couvertes par des garanties spécifiques. Cette obligation ne fait pas l'objet d'une provision dans les comptes consolidés, la totalité de l'engagement étant couvert par des contrats d'assurance.

b. Contrats déficitaires

Une provision pour perte à terminaison est comptabilisée lorsque les avantages économiques attendus du contrat par le Groupe sont inférieurs aux coûts inévitables devant être engagés pour satisfaire aux obligations contractuelles.

(En milliers d'euros)	31/03/2024	DOTATIONS				REPRISES	31/03/2025
		TOTAL	Exploitation	Financières	Exceptionnelles		
Écart d'acquisition négatif	382					(96)	287
Provisions pour litiges	1 228	301	301			(823)	706
Provisions pour pensions et retraites	3 448	16	16			(363)	3 102
Provisions pour pertes de change	68	26		26		(68)	26
PROVISIONS	5 126	343	317	26		(1 350)	4 121

ÉCART D'ACQUISITION NÉGATIF

La société SOCCEM a généré un écart d'acquisition négatif à hauteur de 478 milliers d'euros qui est repris sur une durée de 5 ans depuis l'exercice 2023-2024.

Message
du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Rapports
OTI et CAC

Texte des
résolutions



DÉTAIL DES REPRISES

(En milliers d'euros)	REPRISES						
	TOTAL	Utilisées			Non utilisées		
		Exploitation	Financières	Exceptionnelles	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
Écart d'acquisition négatif	(96)				(96)		
Provisions pour litiges	(823)	(614)			(209)		
Provisions pour pensions retraites	(363)	(305)			(58)		
Provisions pour pertes de change	(68)					(68)	
PROVISIONS DE PROVISIONS	(1 350)	(919)			(363)	(68)	

Avantage du personnel

Régimes à cotisations définies

Les cotisations à payer à un régime de cotisations définies sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Régimes à prestations définies

S'agissant des régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestations sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

- La valeur actualisée des engagements ainsi évalués est comptabilisée au bilan, déduction faite de la juste valeur des actifs versés par les sociétés du Groupe à des organismes financiers ;
- la variation de cet engagement est comptabilisée en résultat courant ;
- les gains et pertes actuariels, qui résultent principalement des modifications d'hypothèses et de la différence entre les résultats estimés selon les hypothèses actuarielles d'ouverture et les résultats effectifs, sont comptabilisés en intégralité en résultat d'exploitation.

Ces régimes sont principalement des engagements de retraites, qui ne concernent que les sociétés françaises du Groupe.

Les provisions pour indemnités de fin de carrière sont évaluées conformément aux dispositions de la Convention Collective de la Métallurgie.

L'estimation de l'engagement prend en compte les modalités et hypothèses suivantes :

- méthode de calcul utilisée : unités de crédit projetées ;
- mode d'acquisition : prorata temporis ;
- personnel concerné : ensemble des salariés ;
- âge de départ à la retraite : 65 ans ;
- taux d'actualisation : 3,00 % y compris inflation ;
- taux de turnover : 5,00 % ;
- taux de progression des salaires : 1,50 % ;
- taux moyen de charges sociales : 40,00 % ;
- table de mortalité : table TF00-02.

Le taux de rémunération est établi selon la moyenne sur 6 mois des taux des bons du Trésor et OAT 10 ans.

Elles sont inscrites au passif des états financiers consolidés et figurent pour leur montant brut.

Seules les sociétés françaises du Groupe sont concernées par les engagements de retraite.

(En milliers d'euros)	Brut	Impôt différé	Net
SOLDE AU 31/03/2024	3 448	(864)	2 584
Augmentations imputées au compte de résultat	16	(4)	12
Diminutions imputées au compte de résultat	(363)	91	(272)
SOLDE AU 31/03/2025	3 102	(777)	2 325

Sensibilité des engagements

Des tests de sensibilité ont été effectués sur l'engagement des IFC du Groupe. Les simulations ont consisté à faire varier le paramètre essentiel des calculs : le taux d'actualisation.

Les impacts sont présentés dans ce tableau :

(En milliers d'euros)	Taux retenu 3,00 %	Simulation 2,50 %	Simulation 3,50 %
Engagement brut au 31/03/2025	3 102	2 945	3 281
SENSIBILITÉ	(5 %)	6 %	

Message du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Rapports OTI et CAC

Texte des résolutions

NOTE XV - DETTES FINANCIÈRES

(En milliers d'euros)	31/03/2025	31/03/2024
Emprunts et dettes auprès des Etats de crédit	90 177	86 220
Emprunts et dettes financières divers	318	372
Concours bancaires et intérêts courus	21 095	24 761
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	111 590	111 353

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Les dettes financières sont ventilées de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	31/03/2025	À moins d'1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des Etats de crédit	90 177	16 429	54 951	18 797
Emprunts et dettes financières divers	318	315		3
Concours bancaires et intérêts courus	21 095	21 095		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	111 590	37 839	54 951	18 800



NOTE XVI - AUTRES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION

(En milliers d'euros)	31/03/2025	31/03/2024
Avances, acomptes reçus sur commandes	1 867	3 354
Dettes fiscales et sociales	17 969	18 809
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 320	1 382
Produits constatés d'avance	1 369	2 552
Dettes diverses	4 324	2 937
Dont impôts différés - passif	2 902	2 283
AUTRES DETTES	26 850	29 035

NOTE XVII - CHIFFRE D'AFFAIRES

(En milliers d'euros)	31/03/2025	%	31/03/2024	%
France	288 888	83 %	303 575	86 %
Export	60 029	17 %	48 666	14 %
CHIFFRE D'AFFAIRES	348 917	100 %	352 241	100 %

NOTE XVIII - AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

(En milliers d'euros)	31/03/2025	31/03/2024
Production stockée	(33)	(851)
Production immobilisée	496	248
Subventions d'exploitation	84	154
Reprise sur amortissement et dépréciations immobilisations corporelles	105	228
Reprise sur provisions d'exploitation	823	278
Reprise sur provisions engagements de retraite	363	1 078
Reprise sur dépréciations sur actif circulant	640	833
Autres produits	642	1 616
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	3 120	3 584

NOTE XIX - ACHATS CONSOMMÉS

(En milliers d'euros)	31/03/2025	31/03/2024
Achats de marchandises	(81 572)	(109 706)
Autres achats	(1 327)	(1 515)
Variation stocks de marchandises	(14 047)	10 859
Achat matières premières, fournitures et autres approvisionnements	(56 287)	(61 056)
Variation stocks matières premières, fournitures et autres approvisionnements	(4 662)	287
Achats non stockés de matières et fournitures	(8 738)	(9 558)
Achats d'études et prestations de services	(5 592)	(5 300)
ACHATS CONSOMMÉS	(172 225)	(175 988)

NOTE XX - CHARGES EXTERNES

(En milliers d'euros)	31/03/2025	31/03/2024
Transport	(26 572)	(26 274)
Sous-traitance et services extérieurs	(19 363)	(19 197)
Honoraires et prestations	(6 587)	(7 185)
Communication et déplacements	(8 987)	(8 610)
Locations et autres charges externes	(10 894)	(10 030)
CHARGES EXTERNES	(72 403)	(71 295)

NOTE XXI - IMPÔTS ET TAXES

(En milliers d'euros)	31/03/2025	31/03/2024
Impôts et taxes sur rémunérations	(1 271)	(1 213)
Autres impôts et taxes	(2 587)	(2 327)
IMPÔTS ET TAXES	(3 858)	(3 540)

NOTE XXII - CHARGES DE PERSONNEL

(En milliers d'euros)	31/03/2025	31/03/2024
Rémunérations du personnel	(60 243)	(56 496)
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	(22 758)	(20 869)
Autres charges de personnel	(174)	(44)
Participation des salariés	(100)	(64)
CHARGES DE PERSONNEL	(83 275)	(77 473)

NOTE XXIII - EFFECTIF

	31/03/2025	31/03/2024
Cadres	262	250
Agents de maîtrise, techniciens et employés	412	444
Ouvriers	935	835
EFFECTIF MOYEN	1 608	1 529

NOTE XXIV - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS

(En milliers d'euros)	31/03/2025	31/03/2024
Dotations aux amortissements des immobilisations hors écarts d'acquisitions	(14 058)	(11 733)
Dotations pour dépréciation des actifs circulants	(751)	(678)
Dotations aux provisions engagements de retraite	(16)	(28)
Autres	(276)	(464)
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DÉPRÉCIATIONS	(15 101)	(12 903)

NOTE XXV - RÉSULTAT FINANCIER

(En milliers d'euros)	31/03/2025	31/03/2024
Escomptes obtenus	541	935
Autres produits financiers	446	390
PRODUITS FINANCIERS	987	1 325
Charges d'intérêts	(3 463)	(2 963)
Autres charges financières	(320)	(165)
CHARGES FINANCIÈRES	(3 785)	(3 128)
RÉSULTAT FINANCIER	(2 798)	(1 803)

DPEF
Rapport de gestion

Comptes consolidés
Comptes sociaux

Rapports OTI et CAC

Texte des résolutions



NOTE XXVI - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

(En milliers d'euros)	31/03/2025	31/03/2024
Produits de cession d'immobilisations	697	423
Subventions d'investissement virées au résultat	350	973
Reprise sur provisions à caractère exceptionnel		39
Autres produits exceptionnels	154	172
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 201	1 607
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	(216)	(489)
Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations	(49)	(76)
Autres charges exceptionnelles	(63)	(66)
CHARGES EXCEPTIONNELLES	(328)	(631)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	874	976

Les autres produits exceptionnels concernent essentiellement de la plus-value sur cession d'actions propres ainsi que des remboursements d'assurances

NOTE XXVII - CHARGE D'IMPÔT

Ventilation de la charge d'impôt

(En milliers d'euros)	31/03/2025	31/03/2024
Impôts exigibles	(1 245)	(2 613)
Impôts différés	237	(895)
TOTAL CHARGE D'IMPÔT	(1 008)	(3 507)

Réconciliation entre la charge d'impôt théorique et le taux effectif d'impôt consolidé

(En milliers d'euros)	31/03/2025	31/03/2024
Charge d'impôt théorique	(813)	(3 450)
Variation des impôts différés	(570)	(348)
Définitions permanentes	28	429
Impôt sur éléments taxés à taux réduit	(24)	
Utilisation des déficits antérieurs	63	5
Définitions temporaires	7	21
Effets des déficits non activés	(435)	(404)
Effets des différences de taux d'imposition	(155)	(80)
Effets d'impôt des dispositions fiscales locales	646	341
Effet des sociétés déficitaires	245	(21)
CHARGE D'IMPÔT CONSOLIDÉE	(1 008)	(3 507)

NOTE XXIX - TRANSACTIONS AVEC PARTIES LIÉES

Avec les sociétés liées non consolidées

La société SOPREG, Holding d'animation et actionnaire, fournit des prestations d'assistance de gestion et refacture des frais à différentes entités du Groupe.

La société STAGE fournit des prestations de services en communication et refacture des frais.

(En milliers d'euros)	31/03/2025	31/03/2024
Prestations facturées par SOPREG	390	387
Compte Fournisseurs et autres dettes	124	43

(En milliers d'euros)	31/03/2025	31/03/2024
Prestations facturées par STAGE	390	381
Compte Fournisseurs et autres dettes	119	

Avec les principaux dirigeants de la société mère

Les rémunérations allouées correspondent aux rémunérations des mandats sociaux, indépendamment des rémunérations liées aux contrats de travail.

(En milliers d'euros)	31/03/2025
Conseil d'Administration	68
Direction Générale (PDG et DGD)	192

Elle comprend les avantages du personnel à court terme, ainsi que les avantages non monétaires.

NOTE XXX - FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les frais de recherche et de développement concernant les projets du Groupe sont pris en charge sur l'exercice au cours duquel les dépenses sont engagées. Pour l'exercice clos le 31 mars 2025, elles s'élèvent à 1 207 milliers d'euros.

Message du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Rapports OTI et CAC

Texte des résolutions



NOTE XXXI - INFORMATIONS RELATIVES AUX HONORAIRES DES CONTRÔLEURS LÉGAUX

Émetteur

(En milliers d'euros)	GROUPE Y Audit (FR)		ACCIOR CONSULTANTS (FR)	
	2024/2025	2023/2024	2024/2025	2023/2024
Examen des comptes	90	96	78	79
Autres diligences, prestations		1	1	
TOTAL	90	97	79	79

Filiales

(En milliers d'euros)	GROUPE Y AUDIT (FR)		VAN GOOLEN (BE)		GOERGEN (DE)		Chris Collins HAYNES (UK)	
	2024/2025	2023/2024	2024/2025	2023/2024	2024/2025	2023/2024	2024/2025	2023/2024
Examen des comptes	191	195	6	6	12	12	74	40
Autres diligences, prestations								
TOTAL	191	195	6	6	12	12	74	40

(En milliers d'euros)	E&Y (DK)		FIDAG (S)		BGGM (PL)		AUDITORES (ES)	
	2024/2025	2023/2024	2024/2025	2023/2024	2024/2025	2023/2024	2024/2025	2023/2024
Examen des comptes	49	49	11	9	8	6	8	
Autres diligences, prestations								
TOTAL	49	49	11	9	8	6	8	

NOTE XXXII - ÉVÉNEMENTS POST CLÔTURE

Aucune information significative n'est à relater.

Message du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Rapports OTI et CAC

Texte des résolutions



Message
du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Rapports
OTI et CAC

Texte des
résolutions

Comptes annuels

de Poujoulat SA
au 31 mars 2025

Compte de résultat	66
Bilan	67
Annexe des comptes annuels	68
Tableau des filiales et participations	75



Comptes de résultat

(En milliers d'euros)	France	Export	2024/2025 TOTAL	2023/2024 TOTAL
Ventes de marchandises	37 711	2 600	40 310	46 144
Production vendue de biens	65 768	5 878	71 647	77 008
Production vendue de services	4 508	872	5 380	5 063
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	107 987	9 350	117 337	128 215
			(449)	(1 674)
Production stockée				
Production immobilisée			481	
Subventions d'exploitation			23	26
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges			1 211	887
Autres produits			56	1 002
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			118 660	128 456
Achats de marchandises			26 419	28 706
Variation de stocks de marchandises			1 455	1 400
Achats de matières premières et autres approvisionnements			13 063	17 550
Variation de stocks de matières premières et approvisionnements			4 116	1 449
Autres achats et charges externes			29 994	31 997
Impôts, taxes et versements assimilés			1 984	1 923
Salaires et traitements			24 544	25 342
Charges sociales			9 235	9 187
Dotations aux amortissements sur immobilisations			4 608	4 237
Dotations aux provisions sur actif circulant			332	373
Dotations aux provisions pour risques et charges			126	138
Autres charges			289	308
CHARGES D'EXPLOITATION (II)			116 164	122 610
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			2 496	5 847

(En milliers d'euros)	2024/2025 TOTAL	2023/2024 TOTAL
Produits financiers sur participations et autres valeurs mobilières	1 846	545
Autres intérêts et produits assimilés	605	820
Reprise sur provisions et transferts de charges	831	116
Défauts positifs de change	14	15
PRODUITS FINANCIERS (III)	3 296	1 496
Dotations financières, amortissements et provisions	1 459	531
Intérêts et charges assimilées	2 433	2 351
Défauts négatifs de change	3	
CHARGES FINANCIÈRES (IV)	3 893	2 886
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	(597)	(1 389)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	1 899	4 457
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	425	585
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 252	470
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	1 677	1 055
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	12	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	183	125
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	410	395
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	605	520
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	1 072	535
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	410	661
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	123 633	131 008
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	121 072	126 677
BÉNÉFICE	2 561	4 331

Message du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Rapports OTI et CAC

Texte des résolutions



Bilan

	31/03/2025			31/03/2024
ACTIF (En milliers d'euros)	Brut	Amortissements Dépréciations	Net	Net
IMMobilisations incorporelles				
Frais de développement	807	608	199	217
Concessions, licences, brevets	5 717	5 187	529	272
Immobilisations incorporelles en cours	2 951		2 951	507
IMMobilisations corporelles				
Terrains	8 429	1 149	7 280	5 087
Constructions	57 168	29 865	27 303	24 813
Instal. techniques, mat. & outil. industriels	50 208	39 000	11 208	9 932
Autres immobilisations corporelles	4 287	2 893	1 394	1 242
Immobilisations en cours	1 196		1 196	6 909
Avances et acomptes	413		413	1 471
IMMobilisations financières				
Participations	75 821	3 383	72 438	64 220
Créances rattachées à des participations	6 800		6 800	6 776
Autres titres immobilisés	734	93	641	1 012
Prêts	2		2	2
Autres immobilisations financières	3 095		3 095	2 800
ACTIF IMMobilisé	217 629	82 179	135 450	125 261
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnements	10 606	224	10 381	14 401
En-cours de production de biens	2 132		2 132	2 186
Produits intermédiaires et finis	8 791	221	8 569	9 016
Marchandises	8 883	348	8 535	10 040
CRÉANCES				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	18 836	105	18 732	22 232
Autres créances	12 471		12 471	11 304
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITÉS	1 210		1 210	1 416
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 599		1 599	1 481
ACTIF CIRCULANT	64 529	898	63 631	72 076
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF	70		70	118
TOTAL ACTIF	282 228	83 077	199 151	197 455

PASSIF (En milliers d'euros)	31/03/2025	31/03/2024
Capital social	36 000	36 000
Réserves légales	1 983	1 766
Autres réserves	53 868	51 147
Report à nouveau	5	1
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	2 561	4 331
Subventions d'investissement	65	254
Provisions réglementées	7 133	7 975
CAPITAUX PROPRES	101 615	101 475
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	325	864
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	325	864
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits ⁽¹⁾	55 530	51 520
Emprunts et dettes financières divers	18 352	19 001
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 214	14 703
Dettes fiscales et sociales	7 989	8 808
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	895	806
Autres dettes	223	66
Produits constatés d'avance		
DETTES⁽²⁾	97 203	95 030
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF	8	86
TOTAL PASSIF	199 151	197 455
<i>(1) dont financement bancaire court terme et soldes créateurs de banques</i>	<i>7 871</i>	<i>10 560</i>
<i>(2) dont à plus d'un an</i>	<i>39 645</i>	<i>33 615</i>
<i>dont à moins d'un an</i>	<i>57 558</i>	<i>61 415</i>

(1) dont financement bancaire court terme et soldes créditeurs de banques

(2) dont à plus d'un an

dont à moins d'un an

7871 10560

39 645 33 615

57 558 61 415

Message
du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport de gestion

Comptes
consolidés

Comptes sociaux

Rapports
OTI et CAC

Texte des résolutions



Annexe des comptes annuels

L'exercice, d'une durée de 12 mois, couvre la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025. Les comptes annuels arrêtés au 31 mars 2025 font apparaître :

- un total bilan de 199 151 milliers d'euros ;
- un résultat net de 2 561 milliers d'euros.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés le 26 juin 2025 par le Conseil d'Administration de la société.

1. FAITS SIGNIFICATIFS

Les faits marquants sont :

- l'acquisition au cours du 2^e trimestre 2024 de 79,8 % des titres de la société CONVESA, l'un des trois premiers fabricants espagnols de conduits de cheminée métalliques. CONVESA offre une gamme complète de produits, qu'il s'agisse de conduits simple paroi, double paroi isolés, concentriques et flexibles pour tous types de générateurs et à destination des logements individuels et collectifs mais également des marchés tertiaires et industriels ;
- l'accélération de la digitalisation des activités, avec notamment le projet de nouvel ERP qui entre dans sa phase de développement. Il permettra d'optimiser les performances opérationnelles et le service aux clients.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, et conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

3. ÉVÉNEMENTS INTERVENUS À LA DATE DE CLÔTURE ET EFFETS POST-CLÔTURE

Néant.

4. TITRES COMPOSANT LE CAPITAL

Les titres de la société sont cotés sur Euronext Growth. Il ne s'agit pas d'un marché réglementé mais d'un système multilatéral de négociation.

Le nombre d'actions en circulation sur Euronext Growth est de 7 836 000.

(En euros)	Nombre de titres	Montant
À L'OUVERTURE	7 836 000	36 000 000
Émis		
Remboursés		
À LA CLÔTURE	7 836 000	36 000 000

5. VENTILATION DE L'EFFECTIF

Effectif moyen sur l'exercice :

Employés	105
Ouvriers	332
Techniciens et Agents de Maîtrise	75
Cadres et assimilés	151
TOTAL	663

6. RÉMUNÉRATIONS ACCORDÉES AUX ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Les rémunérations allouées correspondent aux rémunérations des mandats sociaux, indépendamment des rémunérations liées aux contrats de travail.

(En milliers d'euros)	
Conseil d'Administration	68
Direction Générale (PDG et DGD)	192
TOTAL	260

Message du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Rapports OTI et CAC

Texte des résolutions



7. INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE

Elles sont évaluées conformément aux dispositions de la Convention Collective de la Métallurgie des Deux-Sèvres.

L'estimation de l'engagement prend en compte les modalités suivantes :

• Personnel concerné	Ensemble des salariés
• Méthode de calcul utilisée	Prospective
• Âge de départ	65 ans
• Taux de turnover	5,00 %
• Taux de progression des salaires	1,50 %
• Taux de rémunération	3,00 %
• Taux moyen de charges sociales	40,00 %
• Table de mortalité	TF00-02

Le taux de rémunération est établi selon la moyenne sur 6 mois des taux des bons du Trésor et OAT 10 ans.

La dette actuarielle s'élève à 2 097 milliers d'euros au 31 mars 2025. Les indemnités de fin de carrière ont diminué par rapport au 31 mars 2024 de 264 milliers d'euros.

8. ENGAGEMENTS HORS BILAN

• Dettes de la société garanties par des sûretés réelles	191
• Cautions données pour le compte de sociétés liées	2 457
• Autres cautions données	
• Engagement de crédit-bail mobilier	85
• Engagement au titre des contrats de locations	1 733
<i>dont : à moins d'un an</i>	1 039
<i>à plus d'un an</i>	694
• Cautions reçues	246

(En milliers d'euros)	Redevances payées			Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total	
Engagements de crédit-bail							
Matériels et outillages	72	347	72	13		85	21
TOTAL	72	347	72	13		85	21

9. RÉSULTAT FINANCIER

Il se décompose de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	Produits	Charges
Dividides	1 829	
Dépréciation comptes courants et titres	800	1 393
Intérêts s/ comptes courants	305	1 210
Intérêts s/emprunts		1 088
Escoptes	290	135
Impact du change	45	67
Autres	27	
TOTAL	3 296	3 893

Message du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Rapports OTI et CAC

Texte des résolutions

10. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Il se décompose de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	Produits	Charges
Opérations sur éléments d'actifs	234	183
Amortissements dérogatoires	259	410
Provisions pour hausse de prix	993	
Cession actions propres	60	
Quote-part subv investissement	131	
Pénalité amende fiscale		12
TOTAL	1 677	605

11. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Depuis l'exercice ouvert au 1^{er} avril 2020, la société est mère d'un groupe intégré fiscalement.

Modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés

Selon la convention d'intégration :

- « La charge d'impôt supportée par la filiale, au titre de chaque exercice d'intégration, sera identique à celle dont elle aurait dû s'acquitter auprès du Trésor Public si elle n'avait pas été membre du groupe intégré ;



- Si une décision de gestion fiscale concernant la filiale mais dictée par l'intérêt du groupe aboutit à majorer sa charge d'impôts telle que définie ci-dessus, le supplément correspondant sera supporté intégralement par la société mère ;
- En cas de déficit ou de moins-value nette à long terme, la filiale recevra, à titre définitif, de la société mère une somme égale à l'économie d'impôt sur les sociétés, immédiate ou potentielle, procurée à cette dernière par la prise en compte de ce déficit ou de cette moins-value nette. »

Répartition du montant global de l'impôt sur les sociétés

(En milliers d'euros)	Brut	IS	Net
Résultat courant avant impôt	1 899	(142)	1 757
Résultat exceptionnel	1 072	(268)	804
Participation des salariés aux résultats			
RÉSULTAT NET	2 971	(410)	2 561

Montant des accroissements et allégements de la dette future d'impôt à la clôture

Les montants significatifs des actifs et passifs d'impôt latents, provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges sont les suivants :

(En milliers d'euros)	Brut	IS
Participation des salariés aux résultats		
C3S	(42)	11
Écart de conversion Passif	(8)	2
TOTAL ALLÈGEMENTS	(50)	13
Écart de conversion Actif	70	(18)
TOTAL ACCROISSEMENTS	70	(18)

12. AUTRES INFORMATIONS

(En milliers d'euros)	Montant
Produits à recevoir	
Clients et comptes rattachés	
Clients, factures à établir	277
Autres créances	
Fournisseurs, avoirs à recevoir	314
Autres produits à recevoir	26
Organismes sociaux	70
Trésorerie	
Intérêts courus à recevoir	7
TOTAL	.694

(En milliers d'euros)	Montant
Charges à payer	
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédits	
Intérêts courus	94
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Fournisseurs , factures non parvenues	4 894
Dettes fiscales et sociales	
Provisions sur congés payés	3 360
Autres salaires et charges à payer	1 625
État, charges à payer	382
Autres dettes	
Clients, avoirs à établir	222
Fournisseurs immobilisations, factures non parvenues	151
TOTAL	10 728

(En milliers d'euros)	Montant
Transferts de charges	
Indemnités sociales et d'assurances	
Remboursements de formations	17
TOTAL	.190

Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et de développement concernent les différents projets menés par le Laboratoire CÉRIC et, le cas échéant, en collaboration avec la Direction Technique de l'entreprise. Les coûts engendrés par cette activité sont portés en charge sur l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Pour l'exercice 2024-2025 ils s'élèvent à 1 142 milliers d'euros.

(En milliers d'euros)

Montant

Message du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Rapports OTI et CAC

Texte des résolutions



Immobilisations incorporelles et corporelles

Immobilisations incorporelles et corporelles

La valeur brute de ces éléments correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre. Les immeubles font l'objet d'une décomposition. Les frais de développement sont amortis sur la durée d'utilisation estimée des projets.

Production d'immobilisations

La production d'immobilisations est valorisée par addition des coûts d'achat et de main-d'œuvre, ce dernier étant, le cas échéant, majoré d'un coefficient de frais généraux. Au cours de l'exercice 2024-2025, une production immobilisée de 481 milliers d'euros a été constatée, principalement relative au projet de nouvel ERP.

(En milliers d'euros)	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions, Créations	Virement de poste à poste	Cessions, mises hors service	Valeur brute en fin d'exercice
Frais de développement	770	37			807
Autres immobilisations incorporelles	5 299	270	179	(32)	5 717
Immobilisations incorporelles en cours	507	2 630	(186)		2 951
IMMobilisations INCORPORELLES	6 576	2 937	(6)	(32)	9 475
Terrains	6 167	34	2 329	(101)	8 429
Constructions sur sol propre	42 582	68	4 020		46 671
Installations générales, agencements et aménagements	10 196	139	163		10 497
Installations techniques, matériels et outillages industriels	48 509	1 978	1 454	(1 351)	50 589
Matériel de transport	477	153		(55)	575
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 022	250	69	(8)	3 333
Immobilisations corporelles en cours	6 909	873	(6 586)		1 196
Avances et acomptes	1 471	383	(1 442)		413
IMMobilisations CORPORELLES	119 332	3 878	6	(1 515)	121 701
TOTAL	125 908	6 815	(1 546)	131 176	

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles concernent principalement le projet de nouvel ERP.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles portent principalement sur la modernisation des outils de production et la rénovation.

(En milliers d'euros)	Valeur brute d'origine	Amortissements pratiqués	Valeur Résiduelle	Prix de Vente
Logiciel	32	(32)		
Terrains	101		101	154
Matériel industriel	1 351	(1 293)	59	59
Matériel de transport	55	(34)	21	21
Matériel de bureau et informatique, mobilier	8	(6)	2	
TOTAL GÉNÉRAL	1 546	(1 364)	183	234

Immobilisations financières

Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés au bilan sur la base de leur coût d'acquisition incluant les frais d'acquisition tels que les droits de mutation, honoraires et frais d'actes.

Les titres font l'objet d'une évaluation annuelle à partir de la valeur d'utilité qu'ils représentent, ainsi que sur la base de leurs perspectives de rentabilité. Lorsque cette évaluation est inférieure à leur coût historique, une dépréciation est comptabilisée. Cette règle s'applique pour l'ensemble des titres, à l'exception de ceux acquis au cours de l'exercice.

S'agissant de la détermination des plus ou moins-value de cession, la société utilise la méthode FIFO pour la valorisation des sorties de titres.

Créances rattachées aux participations

Les créances rattachées aux participations portées en immobilisations financières sont les suivantes :-

- Poujoulat UK pour 1 047 milliers d'euros ;
- VL Staal pour 5 753 milliers d'euros.

Autres immobilisations financières

Une dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'utilité à la clôture de l'exercice est, de façon significative, inférieure au coût historique. Cette règle s'applique pour l'ensemble des parts, à l'exception de celles acquises au cours de l'exercice ou non entièrement libérées.

(En milliers d'euros)	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions, créations	Diminutions	Valeur brute en fin d'exercice	Valeur nette en fin d'exercice
Participations	66 303	9 518		75 821	72 438
Créances rattachées à des participations	6 776	24		6 800	6 800
Autres titres immobilisés	1 012		(278)	734	641
Prêts et autres immobilisations financières ⁽¹⁾	2 802	1 105	(810)	3 097	3 097
IMMobilisations FINANCIÈRES	76 893	10 647	(1 089)	86 452	82 976

(1) Dont contrats de liquidité et de rachat d'actions sont détaillés ci-dessous :

Nombre d'actions	Prix moyen d'acquisition sur l'exercice		Cours moyen du mois de clôture	Brut	Montant Dépréciation	Net
	Début	clôture				
Actions propres	116 657	145 471	11,80	10,80	2 292	2 292

La société a confié à Portzamparc, société de Bourse, la gestion d'un contrat de liquidité depuis le 1^{er} septembre 2018, ainsi qu'un programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale du 28 octobre 2020. Les actions propres détenues sont comptabilisées dans les « autres immobilisations financières ».

Message du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Rapports OTI et CAC

Texte des résolutions



Amortissements

L'amortissement est principalement calculé suivant la méthode linéaire en fonction de la durée estimée. Une partie des éléments du poste « matériels et outillages » est amortie selon le mode dégressif, considéré comme l'amortissement économique de ces éléments.

Les durées d'utilisation retenues par la société sont les suivantes :

- Frais de développement de 4 à 10 ans
- Autres immobilisations incorporelles de 3 à 10 ans
- Constructions (gros œuvre) de 20 à 40 ans
- Constructions (installations générales) de 10 à 15 ans
- Agencements et aménagements de 5 à 15 ans
- Installations techniques, matériels et outillages industriels de 3 à 12 ans
- Matériels de transport de 4 à 8 ans
- Matériels informatiques de 3 à 10 ans
- Mobiliers et matériels de bureau de 10 à 12 ans

(En milliers d'euros)	Montant au début de l'exercice	Augment. Dotation	Diminutions éléments sortis	Amortissements		
				Montant à la fin de l'exercice	Linéaire / Dégressif	Dérogatoire Dotations Reprises
Frais de développement	553	55		608	55	
Autres immobilisations incorporelles	5 027	192	(32)	5 187	192	(19)
IMMobilisations INCORPORELLES	5 580	247	(32)	5 795	247	(19)
Terrains	1 080	69		1 149	69	6
Constructions sur sol propre	21 804	1 352		23 156	1 352	213
Installations générales, agencement, aménagements	6 161	548		6 709	548	30
Installations techniques, matériels et outillages industriels	38 196	2 096	(1 293)	39 000	2 096	(35)
Installations générales, agencement, aménagements divers	121	5		126	5	2
Matériel de transport	145	94	(34)	206	94	
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 371	196	(6)	2 561	196	2
IMMobilisations CORPORELLES	69 878	4 362	(1 332)	72 908	4 362	252
Amortissement fiscal exceptionnel (Art 217 octies)	670	158		828		158
TOTAL GÉNÉRAL	76 128	4 767	(1 364)	79 531	4 609	411
						(259)

Etat des stocks et des dépréciations

Les matières et marchandises ont été évaluées au coût moyen pondéré trimestriel. Les produits finis et en-cours de production ont été évalués sur la base d'un coût complet. Cette valeur est plafonnée, en tout état de cause, au prix de vente net déduction faite des frais de commercialisation et du résultat brut. Une dépréciation est constituée lorsque, à la clôture, la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeur comptable globale des stocks et valeur comptable par catégories appropriées à l'entité avec le montant des dépréciations par catégorie :

(En milliers d'euros)	Valeurs brutes 31/03/2025	Provisions au début de l'exercice	Dotations	Reprises	Provisions à la fin de l'exercice	Valeurs nettes 31/03/2025
Matières premières et approvisionnements	10 606	321	53	150	224	10 381
Produits en-cours	2 132					2 132
Produits finis	8 791	170	91	40	221	8 569
Stocks négociés	8 883	299	133	85	348	8 536
TOTAL	30 412	790	278	275	793	29 619

Etat des créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provisions pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu. Les créances en monnaies étrangères ont été valorisées au cours de change du 31 mars 2025. Les écarts de conversion actifs ont donné lieu à une provision pour perte de change.

(En milliers d'euros)	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	6 800		6 800
Autres titres immobilisés	734		734
Prêts	2	2	
Autres immobilisations financières	3 095		3 095
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	125	61	64
Autres créances clients	18 711	18 711	
Personnel et comptes rattachés	86	86	
Sécurité sociale et organismes sociaux	70	70	
Impôts sur les bénéfices	407	407	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 155	1 148	6
Divers collectivités publiques			
État-divers			
Groupe et associés	10 413	10 413	
Débiteurs divers	340	340	
Charges constatées d'avance	1 599	1 599	
TOTAL	43 537	32 837	10 700

Message du PDG
Chiffres clés

DPEF
Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Rapports OTI et CAC

Texte des résolutions



Provisions et dépréciations inscrites au bilan

(En milliers d'euros)	Montant au début de l'exercice	Augmentations d'otations de l'exercice	Diminutions, reprises sur l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES					
Provisions pour hausse des prix	1 178		(993)		185
Amortissements dérogatoires	6 797	410	(259)		6 948
Autres provisions réglementées					
PROVISIONS POUR RISQUES					
Provisions pour pénalités					
Provisions pour pertes de change	32	66	(32)		66
Provisions pour risques	832	126	(614)	(85)	259
DÉPRÉCIATIONS					
Sur immobilisations financières	2 083	1 393			3 476
Sur stocks et en-cours	790	278	(104)	(171)	793
Sur comptes clients	100	54		(49)	105
Autres dépréciations	800			(800)	
TOTAL	12 611	2 327	(1 711)	(1 395)	11 832
DOTATIONS ET REPRISES					
D'exploitation		458	(718)	(305)	
Financières		1 459		(832)	
Exceptionnelles		410	(993)	(259)	

Provision pour hausse des prix

Face à l'inflation des matières premières, il est constitué une provision pour hausse des prix à la clôture de l'exercice des éléments de stock, si la valeur unitaire d'inventaire de ladite matière ou dudit produit ou approvisionnement à la date de cette clôture est supérieure à 110 % de sa valeur unitaire d'inventaire à l'ouverture de l'exercice précédent ou à l'ouverture de l'exercice considéré.

Seuls les stocks peuvent donner lieu à la constitution de provisions pour hausse des prix, à l'exclusion, par conséquent, des travaux en cours.

Sur l'exercice, la provision a été reprise à hauteur de 993 364 euros. Au 31 mars 2025, la provision pour hausse des prix s'élève à 185 122 euros.

Etat des dettes

Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les dettes libellées en monnaies étrangères ont été valorisées au cours de change du 31 mars 2025. Les écarts de conversion actifs ont donné lieu à une provision pour perte de change.

(En milliers d'euros)	Montant Brut	À 1 an au plus	De 1 an à 5 ans	À plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
• à 1 an maximum à l'origine	7 871	7 871		
• à plus de 1 an à l'origine ⁽¹⁾	47 659	8 039	28 896	10 723
Emprunts et dettes financières divers ⁽¹⁾⁽²⁾	2		2	
Fournisseurs et comptes rattachés	14 214	14 214		
Personnel et comptes rattachés	3 513	3 513		
Sécurité sociale et organismes sociaux	3 288	3 288		
État : impôts sur les bénéfices	50	50		
État : taxe sur la valeur ajoutée	681	681		
État : autres impôts, taxes et assimilés	457	457		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	895	872	24	
Groupe et associés ⁽²⁾	18 350	18 350		
Autres dettes	223	223		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	97 203	57 558	28 922	10 723
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		15 050		
Emprunts remboursés en cours d'exercice		8 362		
(2) Divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Message du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Rapports OTI et CAC

Texte des résolutions

Variation des capitaux propres

(En milliers d'euros)	31/03/2024	Affectation de résultat 2023/2024	Distribution de dividendes	Résultat 2024/2025	Autres variations	31/03/2025
Capital	36 000					36 000
Réserve légale	1 766	217				1 983
Autres réserves	51 147	2 700	21			53 868
Report à nouveau	1	4				5
Résultat de l'exercice	4 331	(2 921)	(1 410)	2 561		2 561
Subvention d'investissement	254				(189)	65
Provisions réglementées	7 975				(842)	7 133
TOTAL CAPITAUX PROPRES	101 475	(1 389)	2 561	(1 031)	101 615	



Tableau de financement

(En milliers d'euros)

	2024/2025	2023/2024
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement nette	6 207	8 474
Sorties :		
• d'immobilisations incorporelles	234	82
• d'immobilisations corporelles	2 020	2 020
• ou réductions d'immobilisations financières	15 052	16 450
Augmentation des dettes financières à plus d'un an	(58)	Subventions
TOTAL RESSOURCES	21 435	27 025
EMPLOIS		
Distributions mises en paiement au cours de l'exercice	1 389	2 472
Acquisitions :		
• d'immobilisations incorporelles	2 931	430
• d'immobilisations corporelles	3 884	14 820
• d'immobilisations financières	9 559	
Diminution des dettes financières à plus d'un an	8 362	8 464
Réduction nette des capitaux propres		
Variations des comptes courants	2 253	8 164
TOTAL EMPLOIS	28 378	34 350
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	(6 943)	(7 324)

(En milliers d'euros)

	2024/2025	2023/2024		
	Dégagement	Besoin	Dégagement	Besoin
A - VARIATION DES ACTIFS				
Stocks et en-cours	6 021		4 523	
Avances et acomptes versés sur commandes				
Comptes clients et comptes rattachés	3 496		2 734	
Autres créances	1 235			960
Comptes de régularisation		71	57	
B - VARIATION DES DETTES				
Avances et acomptes reçus sur commandes				
Fournisseurs et comptes rattachés		489		5 760
Dettes fiscales et sociales		820		5 197
Autres dettes	247			626
Comptes de régularisation		205	191	
TOTAUX	10 999	1 585	7 505	12 543
I - BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT		9 414	5 038	
II - VARIATION NETTE TRÉSORERIE	2 471			12 363
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (I + II)	(6 943)	(7 324)		

Message du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Rapports OTI et CAC

Texte des résolutions



Tableau des filiales et participations

au 31 mars 2025

(En milliers d'euros)	Pays	Capital	Réserves & report avant affectation des résultats	Capitaux Propres	Quote part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultats	Dividendes encaissés par la société mère
						BRUTE	NETTE					
SAS TÔLERIE FORÉZIENNE	France	1 500	9 864	13 620	100,00	1 451	1 451	74		14 333	866	700
SAS WESTAFLEX BÂTIMENT	France	1 350	12 403	14 814	99,82	2 533	2 533			28 570	314	305
SAS BEIRENS	France	1 500	8748	11 435	100,00	3 639	3 639	19		27 179	513	
SAS EURO ÉNERGIES	France	30 005	19 261	57 023	82,44	30 708	30 708			142 075	1 459	
VITALOME	France	200	(62)	147	96,00	192	192	130		115	9	
OPENFIRE	France	34	294	324	10,01	500	500			1 874	31	
POUJOULAT BELUX	Belgique	1 750	5 343	7 352	100,00	2 715	2 715			8 721	249	260
POUJOULAT BV	Pays-Bas	18	6	(338)	100,00	132	132	775		2 008	(362)	
POUJOULAT UK Ltd	Royaume-Uni	599	368	462	100,00	1 020	1 020	1 502	359	7 813	(513)	
POUJOULAT Sp z oo.	Pologne	2 175	560	2 014	100,00	3 089	3 089	6 190	550	6 641	(710)	
POUJOULAT GmbH	Allemagne	2 600	(2 635)	(308)	100,00	2 575	1 535	1 579	390	2 035	(273)	
VL STAAL a/s	Danemark	2 345	1 601	4 529	100,00	15 186	13 186	5 753	536	17 257	583	
POUJOULAT SWITZERLAND	Suisse	210	646	494	100,00	2 679	2 679	1 080		6 281	(366)	
TECHNI-FLEX	Suisse	42	-39	(1)	100,00	335					(1)	
CONVEZA	Espagne	81	6 758	7 369	79,81	9 018	9 018			11 894	465	564
TOTAL						75 773	72 398	17 102	1 835	276 797	2 264	1 829
TAUX DE CONVERSION UTILISÉ		HISTORIQUE	CLÔTURE	CLÔTURE						MOYEN	MOYEN	

RAPPEL DES COURS DE CHANGE AU 31 MARS 2025 POUR LES PAYS HORS ZONE EURO :

Royaume-Uni : 1 euro = 0,83536000 GBP ; Pologne : 1 euro = 4,18399993 PLN ; Danemark : 1 euro = 7,46130010 DKK ; Suisse : 1 euro = 0,95309999 CHF

RAPPEL DES COURS DE CHANGE MOYENS POUR LES PAYS HORS ZONE EURO :

Royaume-Uni : 1 euro = 0,84420917 GBP ; Pologne : 1 euro = 4,27271667 PLN ; Danemark : 1 euro = 7,45980833 DKK ; Suisse : 1 euro = 0,94335000 CHF

Message du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Rapports OTI et CAC

Texte des résolutions



Rapports de l'OTI et des Commissaires aux Comptes

Rapport de l'OTI	77
Rapport des CaC sur les comptes consolidés	80
Rapport des CaC sur les comptes annuels	82
Rapport des CaC sur les conventions réglementées	84

Message
du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Rapports
OTI et CAC

Texte des
résolutions



Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant (OTI) sur la vérification de la Déclaration de Performance Extra-Financière

À l'Assemblée Générale,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant (« tierce partie »), accrédité par le Cofrac Inspection pour les activités de vérification validation sous le numéro 3-1877 (dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la Déclaration de Performance Extra-Financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « référentiel »), pour l'exercice clos le 31/03/2025 (ci-après respectivement les « informations » et la « déclaration »), présentée dans le rapport de gestion du Groupe en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce.

CONCLUSION

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la Déclaration de Performance Extra-Financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au référentiel.

COMMENTAIRES

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du Code de commerce, nous formulons les commentaires suivants :

- concernant l'indicateur relatif au déchet, nous vous encourageons à renforcer le suivi de son reporting et le contrôle interne des données ;
- nous notons que certains indicateurs ne couvrent pas l'entièreté du périmètre, à l'instar du bilan carbone qu'il convient de déployer à l'échelle du Groupe ;
- le Groupe Poujoulat poursuit le déploiement de sa stratégie de durabilité, de nombreuses actions à l'échelle des filiales sont présentées dans la DPEF. Il est néanmoins important de renforcer le pilotage et les politiques à l'échelle du Groupe.

PRÉPARATION DE LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les informations doivent être lues et comprises en se référant au référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la déclaration.

LIMITES INHÉRENTES À LA PRÉPARATION DES INFORMATIONS

Les informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la déclaration.

RESPONSABILITÉ DE L'ENTITÉ

Il appartient à la direction de :

- sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des informations ;
- préparer une déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;
- préparer la déclaration en appliquant le référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant ;
- ainsi que mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La déclaration a été établie par le Conseil d'Administration.

Message
du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Rapports
OTI et CAC

Texte des
résolutions



RESPONSABITÉ DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du Code de commerce ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3^e du I et du II de l'article R. 225-105 du Code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES ET DOCTRINE PROFESSIONNELLE APPLICABLE

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du Code de commerce et à la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette intervention, notamment l'avis technique de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, Intervention du Commissaire aux Comptes - Intervention de l'OTI - Déclaration de Performance Extra-Financière, tenant lieu de programme de vérification.

INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822.11 du Code de commerce et le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette intervention.

MOYENS ET RESSOURCES

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 4 personnes et se sont déroulés entre les mois de mai et juin 2025 sur une durée totale d'intervention d'environ 4 semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale.

Nous avons 12 entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la déclaration (représentant notamment les Directions Générale, Administration, Finances, Ressources Humaines, Santé et Sécurité, Environnement et Achats, Qualité, et Informatique).

NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2^e alinéa du III de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce ;
- nous avons vérifié que la déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ;
- nous avons vérifié que la déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance, afférents aux principaux risques ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en annexe 1. Nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités (annexe 1) ;
- nous avons vérifié que la déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 ;

Message
du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Rapports
OTI et CAC

Texte des
résolutions



- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe 1, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices et couvrent entre 3,5 % et 74,2 % des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Fait à Niort, le 24 juin 2025,

L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT
GROUPE Y Audit

Annexe 1

PILIER	INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE ET INDICATEURS SÉLECTIONNÉS	SÉLECTION D'ENTITÉS CONTRIBUTRICES	TAUX DE COUVERTURE DES TESTS (FONCTION DU CA)
Social	Taux de fréquence et de gravité des accidents du travail	Poujoulat SA Beirens BBCA	33,1 %
	Nombre total d'heures de formation	Poujoulat SA Euro Énergies Tôlerie Forzienne	61,8 %
	Indice égalité F/H (indicateur de suivi)	Poujoulat SA	26,47 %
Environnemental	Part des déchets recyclés ou valorisés (en %)	Poujoulat SA Beirens BF 70	35,7 %
	EC : Indice d'émissions de CO ₂	Poujoulat SA BF 70	29,5 %
	EE : Nombre de kWh d'électricité / heure travaillée	Poujoulat SA Beirens Euro Énergies	64,7 %
Sociétal	Montant en euros dédié au sponsoring local, aux dons et au mécénat	Poujoulat SA Beirens Euro Énergies Westaflex BF 70	74,2 %
	Nombre de fournisseurs signataires de la charte « Achats responsables »	Poujoulat SA	26,47 %
	Rayon moyen pondéré d'approvisionnement de matière forestière	BBNA BF 36	3,5 %
	Note moyenne (de service) obtenue par les installateurs	Poujoulat SA	26,5 %

ESCAFFRE Lionel

Lionel Escaffre
Associé Département Développement Durable

Message du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Rapports OTI et CAC

Texte des résolutions



Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

À l'Assemblée Générale de la société Poujoulat SA,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Poujoulat SA relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2024 à la date d'émission de notre rapport.

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-dessus. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- les écarts d'acquisition inscrits à l'actif pour un montant net global de 11 882 K€ font l'objet de tests de dépréciation réalisés par le Groupe selon les modalités décrites dans la note V de l'annexe ;
- l'annexe des comptes précise les modalités d'évaluation des stocks de matières et marchandises, des en-cours de production et produits finis ; nous avons procédé à l'appréciation de la méthodologie retenue par le Groupe et avons vérifié par sondages, sa correcte application.

4. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

5. RESPONSABITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

6. RESPONSABITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Message
du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Rapports
OTI et CAC

Texte des
résolutions



Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne

sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Niort et aux Sables d'Olonne, le 26 juin 2025

Les Commissaires aux Comptes

GROUPE Y AUDIT ACCIOR CONSULTANTS

Céline Denuilly

Jean-Yves Billon

Message
du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Rapports
OTI et CAC

Texte des
résolutions



Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

À l'Assemblée Générale de la société Poujoulat SA,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Poujoulat SA relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2024 à la date d'émission de notre rapport.

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-dessus. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux modalités de comptabilisation des éléments inscrits en comptabilité. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par la société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

- L'annexe des comptes annuels précise les modalités d'évaluation des stocks de matières et marchandises, des en-cours de production et produits finis ; nous avons procédé à l'appréciation de la méthodologie retenue par la société et avons vérifié, par sondages, sa correcte application.

- L'annexe des comptes annuels précise les modalités de comptabilisation et de détermination de la valeur d'inventaire des titres de participation.

Il y est notamment indiqué que les titres sont évalués en fonction de leur valeur d'utilité ainsi que sur la base de leurs perspectives de rentabilité sauf pour les titres acquis au cours de l'exercice. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues pour l'application de ces critères.

- Dans le cadre de notre appréciation de la valeur des créances clients, nous nous sommes assurés, par la mise en œuvre de confirmation directe et de contrôle de l'apurement, de leur correcte évaluation.

4. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise présentées dans le rapport de gestion

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'Administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Message
du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Rapports
OTI et CAC

Texte des
résolutions



Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

5. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

6. RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Niort et aux Sables d'Olonne, le 26 juin 2025

Les Commissaires aux Comptes

GROUPE Y AUDIT ACCIOR CONSULTANTS

Céline Denuilly

Jean-Yves Billon

Message du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Rapports OTI et CAC

Texte des résolutions



Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées

À l'Assemblée Générale de la société Poujoulat SA,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprecier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En application de l'article L. 225-40 du code de commerce, nous avons été avisé(s) des conventions suivantes conclues au cours de l'exercice écoulé qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

1. Relation avec la société Poujoulat Sp z oo

Personne concernée :

M. Frédéric Coirier, Président du Conseil d'Administration de la société Poujoulat et membre du Directoire de Poujoulat Sp z oo

Convention Contrat de prêt

Date de l'autorisation 28 mars 2025

Objet et modalités de la convention :

Le Conseil d'Administration a autorisé la signature d'un contrat de prêt à sa filiale polonaise, la société Poujoulat Sp z oo d'un montant de 2 000 000 € sur une durée de 10 ans au taux de 2,8 %. Le prêt est amortissable à échéances dégressives et la première échéance est fixée en juin 2025.

La disponibilité des fonds est en date du 28 mars 2025 et la conversion d'une partie du compte courant en prêt a été effectuée le 9 avril 2025, date de signature du contrat de prêt.

Motifs justifiant de son intérêt pour la société :

Le Conseil d'Administration estime que, compte tenu des besoins de financement des process industriels (matériel et outillages) de sa filiale, il est nécessaire que Poujoulat SA lui accorde une avance de trésorerie dérogatoire à la convention de trésorerie qui les lie.

- Solde du prêt à la clôture de l'exercice 2 000 000 €
- Produits comptabilisés sur l'exercice 0 €

2. Relation avec la société Vitalome

Personne concernée :

M. Frédéric Coirier, Président du Conseil d'Administration de la société Poujoulat et représentant de la société Poujoulat SA, Présidente de la SAS Vitalome

Convention Convention de subvention

Date de l'autorisation 28 mars 2025

Objet et modalités de la convention :

Le Conseil d'Administration a autorisé la signature d'une aide commerciale d'un montant maximal de 240 000 €. Cette aide a été versée à hauteur de 220 000 € sur l'exercice et elle constitue une subvention d'équilibre comptabilisée dans les comptes de la filiale clos au 31 mars 2025.

Motifs justifiant de son intérêt pour la société :

Le Conseil d'Administration estime qu'il est de l'intérêt de Poujoulat SA de soutenir le développement de sa filiale en lui accordant une subvention qui lui permettra d'équilibrer ses comptes annuels sur l'exercice clos au 31 mars 2025.

- Charges comptabilisées sur l'exercice 220 000 €

Message
du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Rapports
OTI et CAC

Texte des
résolutions



CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1. Relation avec la société Poujoulat Sp z oo

Personne concernée :

M. Frédéric Coirier, Président du Conseil d'Administration de la société Poujoulat et membre du Directoire de Poujoulat Sp z oo

Convention : Contrat de prêt

Objet et modalités de la convention :

Le Conseil d'Administration avait autorisé la signature d'un contrat de prêt à sa filiale polonaise, la société Poujoulat Sp z oo d'un montant de 900 000 € sur une durée de 7 ans au taux de 2 %.

- Solde du prêt à la clôture de l'exercice 642 857 €
- Produits comptabilisés sur l'exercice 14 464 €

2. Relation avec la société STAGE

Personne concernée :

M. Monsieur Frédéric Coirier, Président du Conseil d'Administration de la société Poujoulat et Président de la société STAGE

Convention : Prestations administratives

Objet et modalités de la convention :

Depuis le 1^{er} octobre 2023, les prestations de la société STAGE sont évaluées à la somme mensuelle de 32 500 € HT.

Ces prestations assurent la responsabilité de l'ensemble des éléments de documentation interne et institutionnelle de la société, la gestion des achats des espaces publicitaires pour le compte de la société Poujoulat et de ses filiales ainsi que la gestion des locaux de Paris.

- Charges comptabilisées sur l'exercice 390 000 €
- Remboursement de frais sur l'exercice : 0 €

3. Relation avec la société SOPREG

Personne concernée :

M. Frédéric Coirier, Président du Conseil d'Administration de la société Poujoulat et Représentant de la société SMFC, Présidente de la société SOPREG

Convention : Prestations de services

Objet et modalités de la convention :

Les prestations de gestion d'animation du Groupe de la société SOPREG au profit de la société Poujoulat avaient été réévaluées à la somme mensuelle de 32 500 € HT à compter du 1^{er} octobre 2023, à laquelle s'ajoute le remboursement par la société Poujoulat des frais engagés par la société SOPREG dans le cadre des prestations.

- Charges comptabilisées sur l'exercice : 390 000 €
- Remboursement de frais sur l'exercice : 28 245 €

Fait à Niort et aux Sables d'Olonne, le 26 juin 2025

Les Commissaires aux Comptes

GROUPE Y AUDIT ACCIOR CONSULTANTS

Céline Denuilly

Jean-Yves Billon

Message
du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Rapports
OTI et CAC

Texte des
résolutions



Message
du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport
de gestion

Comptes
consolidés

Comptes
sociaux

Rapports
OTI et CAC

Texte des
résolutions

Texte des résolutions

proposées à
l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
du 12 septembre 2025





ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration incluant le rapport sur le Gouvernement d'Entreprise et le Rapport de gestion du Groupe ;
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice et rapport sur les comptes consolidés ;
- Rapport des Commissaires aux Comptes prévu à l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport sur le gouvernement d'entreprise ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2025, des comptes consolidés et quitus aux Administrateurs ;
- Approbation des charges non déductibles ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce et approbation desdites conventions ;
- Fixation du montant annuel de la rémunération des membres du Conseil d'Administration ;
- Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de faire racheter par la société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce, durée de l'autorisation, finalités, modalités, plafond ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement de formalités légales.

PREMIÈRE RÉSOLUTION

Approbation des comptes annuels, quitus aux Administrateurs ; approbation des éventuelles charges non déductibles

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux Administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour l'édit exercice.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, elle approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, correspondant à des amortissements et loyers excédentaires non déductibles fiscalement, qui s'élèvent à un montant global de 288 341 euros ayant donné lieu à imposition.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Approbation des comptes consolidés

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Groupe et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés, tels qu'ils lui ont été présentés.

TROISIÈME RÉSOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration, et décide d'affecter le bénéfice de 2 561 016 euros de l'exercice de la manière suivante :

• Origines du résultat à affecter

Résultat bénéficiaire de l'exercice	2 561 016 euros
Reprise du report à nouveau créditeur antérieur ..	5 161 euros
TOTAL	2 566 177 euros

• Affectation proposée

Réserve légale	128 051 euros (5 % du bénéfice, arrondi à l'euro supérieur)
Dividendes aux Actionnaires	940 320 euros
Soit 0,12 euro par action	
Autres réserves	1 497 000 euros
Solde au report à nouveau	806 euros
TOTAL	2 566 177 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2025 éligibles à l'abattement de 40 % s'élèverait à 940 320 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes interviendrait au plus tard le 30 septembre 2025, déduction faite des prélèvements obligatoires et facultatifs, comme rappelé ci-après.

L'Assemblée Générale prend acte que les actionnaires ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8%, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. À défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Message du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Rapports OTI et CAC

Texte des résolutions



Conformément à la loi, L'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 mars 2022. 1 763 100,00 euros, soit 0,90 euro par titre, intégralement éligibles à la réfaction de 40 % ;
- Exercice clos le 31 mars 2023. 2 507 520,00 euros, soit 0,32 euro par titre, intégralement éligibles à la réfaction de 40 % ;
- Exercice clos le 31 mars 2024. 1 410 480,00 euros, soit 0,18 euro par titre, intégralement éligibles à la réfaction de 40 %.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

Approbation des Conventions réglementées visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

Fixation du montant annuel de la rémunération des membres du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale fixe, pour l'exercice en cours et chacun des exercices ultérieurs, jusqu'à décision contraire, le montant global annuel de la rémunération allouée aux membres du Conseil d'Administration à la somme de 46 460 euros.

SIXIÈME RÉSOLUTION

Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de faire racheter par la société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L.22-10-62 du Code de commerce

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de gestion, autorise le Conseil d'Administration, pour une période de dix-huit (18) mois, conformément aux articles L.22-10-62 et suivants du Code de commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 5% du nombre d'actions composant le capital social, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Cette autorisation met fin à l'autorisation donnée au Conseil d'Administration par L'Assemblée Générale du 11 septembre 2024, dans sa huitième résolution.

Les acquisitions pourront être effectuées en vue :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Poujoulat par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de L'AMAFI admise par L'AMF ;
- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
- de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, dans le cadre de l'autorisation conférée ou à conférer par L'Assemblée Générale extraordinaire ;

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Conseil d'Administration appréciera.

Ces opérations pourront notamment être effectuées en période d'offre publique.

La société se réserve le droit d'utiliser des mécanismes optionnels ou instruments dérivés dans le cadre de la réglementation applicable.

Le prix maximum d'achat est fixé à 50 euros par action. En cas d'opération sur le capital, notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant maximal de l'opération est ainsi fixé à 19 590 000 euros.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à ces opérations, d'en arrêter les conditions et les modalités, de conclure tous accords et d'effectuer toutes formalités.

Message du PDG
Chiffres clés

DPEF

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Rapports OTI et CAC

Texte des résolutions



Contact & Information



Contact

Frédéric Coirier
Pdg du Groupe Poujoulat

- Par téléphone
Tel. : +33 (0)1 45 22 86 31
- Par courrier
SAS SOPREG (Holding d'animation)
7, rue Roy 75008 Paris
France
- Par internet
finance@poujoulat.fr
www.poujoulat.group/nous-contacter

Siège social

Poujoulat SA
CS 50016
79270 Saint-Symphorien
Tel. : +33 (0)5 49 04 40 40
infos@poujoulat.fr

www.poujoulat.fr
www.poujoulat.group

- Poujoulat est membre de :
- Certifié ISO 14001 certified



Information

Les actionnaires peuvent retrouver régulièrement le Groupe Poujoulat dans la presse économique et financière pour la communication des résultats semestriels, annuels et des chiffres d'affaires.
Les communiqués de presse sont disponibles sur :
www.poujoulat.group/finances



Commissaires aux Comptes

Membres de la Compagnie Régionale de Poitiers

- **Céline Denouilly - Groupe Y Audit**
Société d'expertise comptable et de Commissariat aux Comptes
53, rue des Marais - CS 18421
79024 Niort cedex 9
- **Jean-Yves Billon - SARL ACCIOR Consultants**
Société d'expertise comptable et de Commissariat aux Comptes
39, rue Denis Papin - BP 81830
Le Château d'Olonne
85118 Les Sables-d'Olonne cedex